

HABITAT

ÉCONOMIE

DÉPLACEMENTS

ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE



plu-iH

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

Arrêt en conseil communautaire le 08 Avril 2019

Aunis Sud
Ma Communauté de Communes

LIVRE I : RAPPORT DE PRÉSENTATION

➤ Chapitre 12 : Annexes

HABITAT

ÉCONOMIE

DÉPLACEMENTS

ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE



PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12

ANNEXES

SOMMAIRE

12.1 Diagnostic agricole

12.2. Atlas de l'origine de la consommation des espaces NAF

12.3. Atlas de la destination de la consommation des espaces NAF

12.4. Inventaire du patrimoine bâti à protéger

HABITAT

ÉCONOMIE

DÉPLACEMENTS

ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE



12.1

Diagnostic agricole

La Rochelle, septembre 2017

Les activités agricoles de la CdC Aunis Sud

Diagnostic agricole

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME

Entreprise certifiée
ISO 9001



Document vérifié le :

Par :

Signature :

Sommaire

Préambule	
1 Evolution des activités agricoles	6
1.1 Typologie des exploitations	9
1.1.1 Définition des critères de la typologie	9
1.1.2 Les exploitations agricoles de la CdC Aunis sud	9
2 Les surfaces exploitées	12
2.1 Les surfaces agricoles.....	12
2.2 Les cultures pratiquées.....	13
3 Les caractéristiques sociales des exploitations agricoles	14
3.1 L'emploi dans les exploitations agricoles et celui du territoire	14
3.2 L'évolution démographique au sein des exploitations agricoles	15
3.3 Les structures juridiques des exploitations agricoles	16
4 Le foncier et les aménagements agricoles.....	17
4.1 Le mode de faire valoir	17
4.2 Les bâtiments agricoles	18
4.3 L'irrigation	18
4.4 Le drainage	19
4.5 Les épandages agricoles	19
5 La diversification.....	19
6 La situation économique des exploitations et leurs évolutions.....	20
6.1 La situation économique des exploitations.....	20
6.2 Evolution des exploitations.....	21
6.3 Les projets.....	21
6.4 La dynamique d'installation	22
7 Eléments environnementaux liés aux exploitations agricoles	22
7.1 Les haies	22
7.2 La perception des enjeux environnementaux par les exploitants	23
8 Enjeux entre les exploitations et le document d'urbanisme	23
8.1 Synthèse des enjeux	23
8.2 Indicateurs pour suivre l'évolution des activités	25

9 Conclusion.....	26
-------------------	----

ANNEXES	27
---------------	----

Liste des graphes

Graphe n° 1 : Evolution du nombre d'exploitation du territoire d'Aunis sud	6
Graphe n° 2 : Typologie des exploitations	9
Graphe n° 3 : Principales utilisations de la SAU de CdC Aunis sud	13
Graphe n° 4 : Pyramide des âges	15
Graphe n° 5 : Tendances démographiques par classe d'âge	15
Graphe n° 6 : Statut juridique des exploitations.....	16
Graphe n° 7 : Mode faire valoir.....	17
Graphe n° 8 : Typologie des exploitations irrigant	18
Graphe n° 9 : Perception par les exploitants de leur situation économique en 2017	20
Graphe n° 10 : Nature des projets par type d'exploitation	21

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Nombre d'exploitation enquête par commune	7
Tableau n° 2 : Evolution 2009/2014.....	9
Tableau n° 3 : Exploitations possédant des animaux.....	10
Tableau n° 4 : Nombre d'exploitations et SAU moyenne par types	12
Tableau n° 5 : Autres usages (en ha)	13
Tableau n° 6 : Age moyen par type d'exploitation	16
Tableau n° 7 : Age moyen par structure juridique	16
Tableau n° 8 : Part des irrigants selon la principale production	18

Tableau n° 9 : Les types de diversification	19
Tableau n° 10 : Evolution récente situation économique des exploitations	20
Tableau n° 11 : Avenir des exploitations cessant leur activité d'ici 5 ans	21
Tableau n° 12 : Historique récent des installations aidées dans le cadre du parcours à l'installation	22
Tableau n° 13 : Indicateurs	25

Préambule

Objectifs du diagnostic agricole

L'objectif du diagnostic agricole est d'établir un état des lieux des activités et des espaces agricoles sur le territoire **d'Aunis Sud** afin d'inscrire au mieux les enjeux des activités agricoles au sein du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et de suivre à long terme leurs évolutions.

Ce diagnostic se découpe donc en deux phases :

- Phase 1 : Diagnostic de l'agriculture pour une photographie précise des diverses activités. **Cette analyse permettra d'identifier des indicateurs mesurant l'évolution des activités et d'établir un bilan de type AFOM (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces)**
- Phase 2 : Réflexion sur l'avenir et les évolutions agricoles du territoire.

Méthodologie d'enquête :

Pour réaliser la phase 1 du diagnostic en cherchant l'exhaustivité de connaissance des activités agricoles, la démarche retenue se base sur la conduite d'enquêtes individuelles. Ce sont les exploitants identifiés dans l'étude « *Les exploitations agricoles du Pays d'Aunis – Les principales caractéristiques* » éditées en mai 2010 dans le cadre du SCOT du Pays d'Aunis qui ont constitué la base du listing des personnes à contacter.

La liste s'est enrichie au fur et à mesure des rencontres individuelles, des échanges avec les divers partenaires.

Tous les exploitants agricoles préalablement identifiés ont été contactés pour une rencontre individuelle soit dans une salle communale soit **sur l'exploitation**. Les entretiens ont été conduits à partir d'un questionnaire et d'une cartographie individuelle.

Ces enquêtes permettent d'établir l'analyse statistique présentée dans ce document.

Pour avoir une vision cartographique la plus exhaustive possible du territoire agricole des agriculteurs référents par commune ont permis de compléter l'**identification des exploitations**.

Cette phase a permis d'appréhender géographiquement l'emprise du territoire agricole, les aménagements et la nature de l'occupation du sol. Des exploitations n'ayant pas été rencontrées lors des enquêtes individuelles ont pu être recensées sur le plan cartographique.

Ainsi ce sont 70% des exploitants identifiés en 2010 qui ont été enquêtés en 2017, lors de la première phase d'enquête.

Interprétation des résultats

Les résultats présentés dans les tableaux et graphes de ce rapport sont issus des enquêtes et des informations que les exploitants ont complétées. Concernant les données de 2017, le taux de réponse de 70% permet **d'interpréter les résultats d'enquêtes** en ayant une très bonne représentativité.

D'autre part, ce taux de réponse a permis d'identifier cartographiquement 80% du territoire. Cette représentation permet aussi **d'assurer une bonne** représentativité des résultats et des tendances qui en résultent.

Les résultats sont uniquement basés sur les réponses fournies lors des enquêtes. Les « non réponses » ne sont pas incluses dans les résultats.

Limites de la méthode

Les enquêtes individuelles sont basées exclusivement sur le volontariat des exploitants agricoles.

Les analyses sont effectuées sur les éléments déclarés par les exploitants lors des entretiens individuels. Les parallèles avec les données réglementaires existantes par ailleurs ne sont pas à établir en comparaison directe.

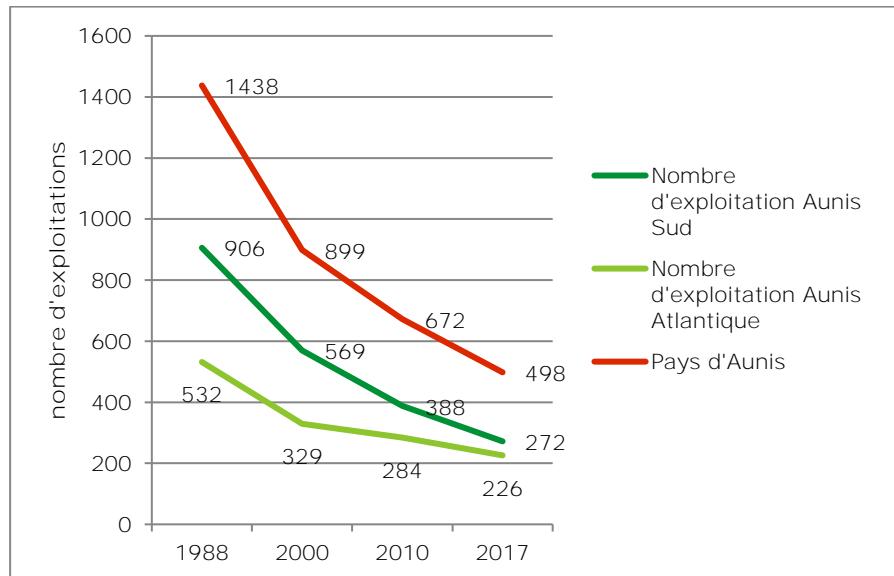
Les comparaisons entre les résultats de 2010 et ceux de 2017 permettent de montrer des tendances, **mais ne permettent pas d'établir des** comparaisons strictes. **En effet, les méthodes d'investigation sont différentes : en 2010, l'analyse a** été conduite par jury communal alors que celle de 2017 par rencontre individuelle. Les données recensées ne sont donc pas à la même échelle.

L'objectif d'exhaustivité recherché se trouve limité par la participation volontaire des exploitants : lors des contacts téléphoniques pour fixer les rendez-vous, quelques exploitants indiquaient ne pas être concernés car « isolé de tout voisin », « que les constructions ne se feront pas à côté de chez eux ».

Un certain nombre d'exploitations n'a pu être rencontré lors des entretiens qui se sont déroulés au printemps 2017.

Une seconde phase d'enquête est en cours de réalisation visant à identifier l'ensemble des exploitations qui **auront accepté le principe de l'entretien** individuel. Les résultats de ces entretiens **seront introduits dans l'analyse finale**.

1 EVOLUTION DES ACTIVITES AGRICOLES



Graphe 1 : **Evolution du nombre d'exploitations** du territoire **d'Aunis Sud**

Remarques sur l'interprétation des résultats :

Le graphe ci-contre représente diverses données à utiliser uniquement pour appréhender les tendances d'évolution :

- Les données de 2017 sont issues des enquêtes individuelles ;
 - Les données de 2010 sont issues du recensement par jury communal du SCOT du Pays d'Aunis (partie agricole) ;
 - Les données de 1988 et 2000 sont issues du recensement général agricole à l'échelle des anciens cantons. Elles introduisent un biais dans le découpage géographique. Les anciens cantons ne correspondent pas exactement au même territoire que celui des CdC pour quelques communes qui ont été rattachées administrativement à d'autres collectivités. Par exemple, quelques communes ont été rattachées au territoire de la CdA La Rochelle.
- Ces éléments permettent tout de même de montrer une tendance.

Le territoire de la CdC Aunis Sud, lors de la première phase d'enquête, compte 272 exploitations agricoles en 2017, ce qui représente un peu plus de la moitié (54%) du nombre d'exploitations de l'ancienne entité Pays d'Aunis.

Une très forte diminution du nombre d'exploitations s'est produite depuis 1988 sur Aunis Sud, comme à l'échelle Pays d'Aunis. Elle était de l'ordre de 37% pour la période 1988/ 2000 à l'échelle du Pays et une évolution similaire sur les deux CdC, alors qu'elle est très différente pour la dernière période 2010/2017 : Aunis Sud connaît une réduction de 30% du nombre d'exploitations sur cette période alors qu'Aunis Atlantique une diminution de 20%.

Ces évolutions semblent plus marquées qu'au niveau national : sur la période 2010 à 2013, la diminution annuelle était de 3% (source Agreste), ce qui permet d'estimer une évolution entre 2010 et 2017 à l'échelle nationale de à hauteur de 21%.

Le territoire d'Aunis Sud connaît donc une évolution plus rapide de son nombre d'exploitation.

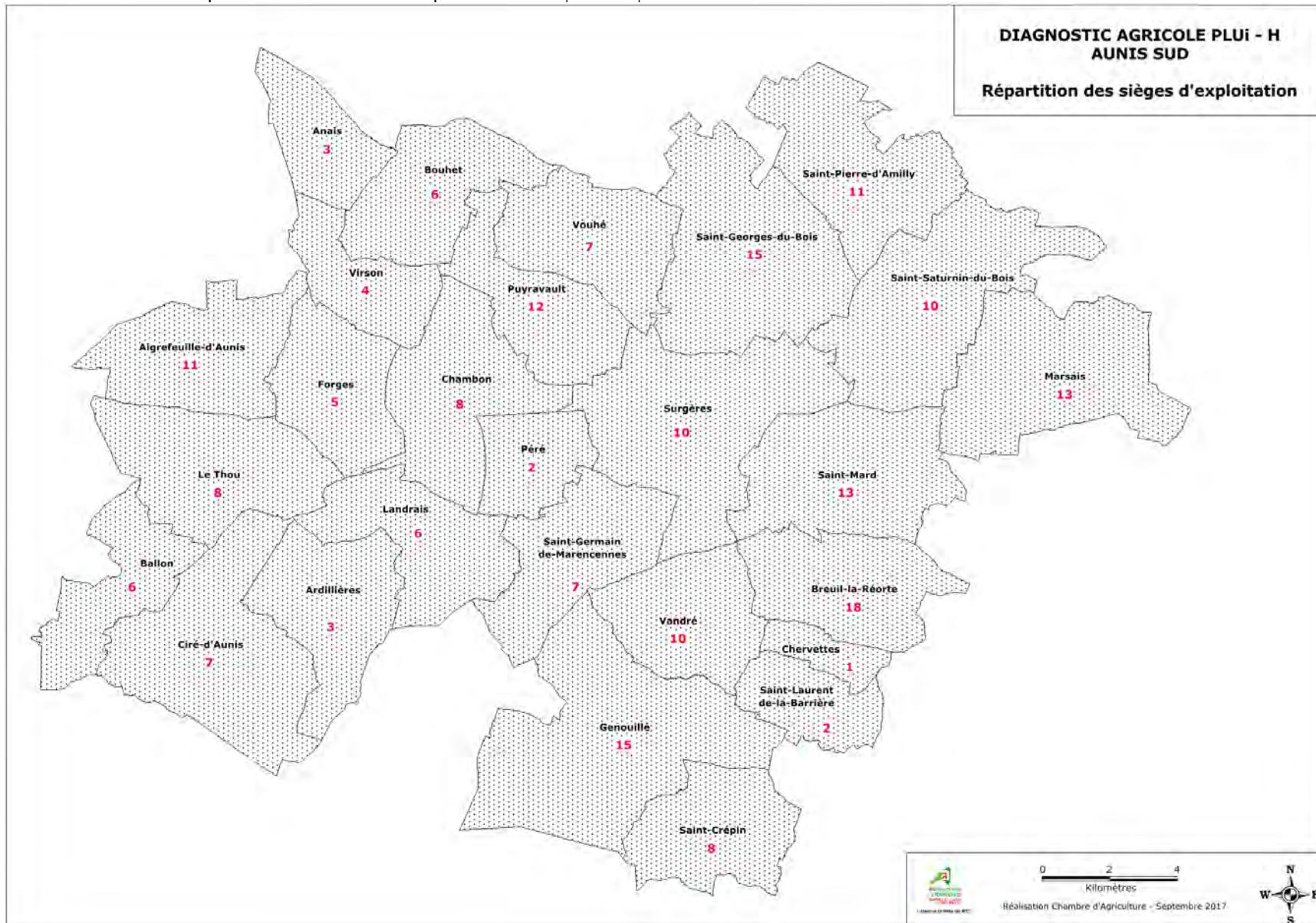
Tableau n°1 : Nombre d'exploitations enquête par commune

Commune	Nombre d'exploitations enquêtées
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS	13
17290 ARDILLIERES	3
17290 BALLON	8
17290 CHAMBON	11
17290 CIRE D'AUNIS	9
17290 FORGES	8
17290 LANDRAIS	7
17290 LE THOU	10
17290 VIRSON	7
17380 CHERVETTES	1
17380 ST CREPIN	9
17380 ST LAURENT DE LA BARRIERE	2
17430 GENOUILLE	17
17540 ANAIS	7
17540 BOUHET	6
17700 BREUIL LA REORTE	17
17700 MARSAIS	17
17700 PERE	2
17700 PUYRAVALL	11
17700 ST GEORGES DU BOIS	18
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES	12
17700 ST MARD	16
17700 ST PIERRE D AMILLY	17
17700 ST SATURNIN DU BOIS	12
17700 SURGERES	16
17700 VANDRE	11
17700 VOUCHE	5
Total général	272

Le tableau ci-contre présente le nombre d'exploitations agricoles enquêtées par commune.

Remarque: une exploitation dont le siège se situe à St Pierre d'Amilly n'exploite aucune terre en Charente-Maritime, mais en Vienne.

La carte ci-dessous représente le nombre d'exploitations enquêtées par commune.



1.1 Typologie des exploitations

1.1.1 Définition des critères de la typologie

Critères définissant la typologie des exploitations.

La typologie des exploitations agricoles est établie selon la proportion des productions de l'**exploitation** :

- Lorsque la surface de la production représente plus de 50% de la Surface Agricole Utile (SAU), cette production est considérée comme prépondérante dans le revenu de l'exploitation.
- Lorsqu'elle représente de 21 à 50% de la SAU, elle est considérée comme secondaire dans le revenu de l'exploitation,
- Lorsqu'elle est inférieure à 20%, c'est un revenu considéré comme accessoire.

Concernant les élevages, c'est le nombre d'animaux déterminant le statut sanitaire (RSD, ICPE) qui définit cette orientation : au-delà de 50 animaux, l'activité est prépondérante ; entre 20 et 50 animaux c'est un atelier secondaire ; en dessous, l'atelier n'est pas une caractéristique de l'exploitation.

Pour les exploitations ayant un élevage et des cultures, c'est le critère élevage qui est prépondérant par rapport à celui des surfaces en culture.

1.1.2 Les exploitations agricoles de la CdC Aunis Sud

Graphe 2 : Typologie des exploitations

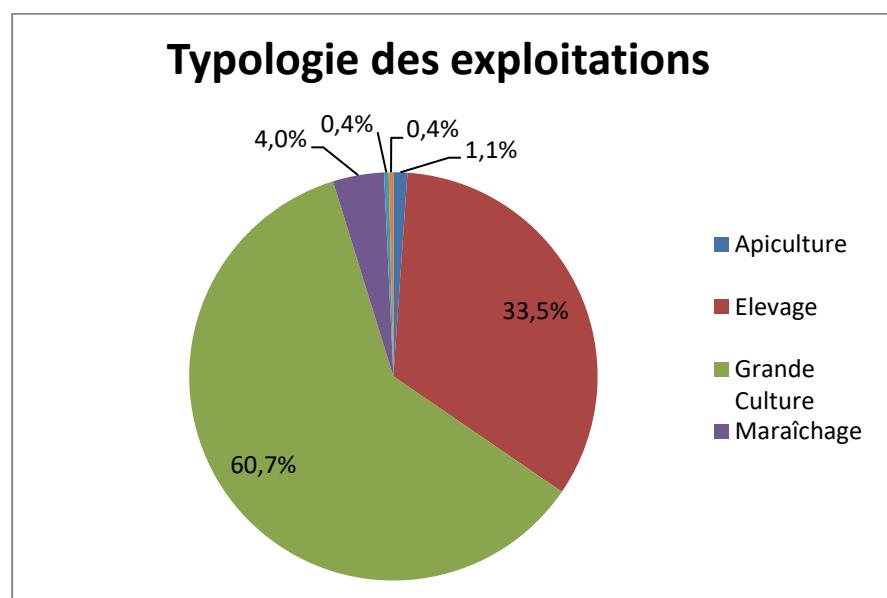


Tableau 2 : Evolution 2009/2014

Orientation	Nombre d'exploitations	
	2010	2017
Apiculture	164	3
Elevage		91
Gibier		1
Maraîchage	224	11
Grande Culture		164
Vigne		1
Total	388	271

Les évolutions des exploitations montrent une transformation des activités agricoles du territoire qui s'oriente vers les productions végétales :

- les exploitations d'élevages (bovin, caprin, apiculteur, gibier, ovin, lapin, porc, équin, volaille) ont subi la diminution la plus marquante par une réduction de 42% de leur nombre entre 2010 et 2017
- les exploitations de production végétale (grande culture, maraîchage) ont connu une diminution deux fois moins importante de 20% entre 2010 et 2017.

Une grande diversité des types d'élevage est présente sur le territoire de la CdC Aunis Sud : 126 exploitations ont des animaux, comme l'illustre le tableau n°2 ci-dessous, qui représente 10 types d'espèces animales.

Parmi les élevages, il y a 3 producteurs de lapins dont un qui se consacre à l'élevage d'Orylag.

Tableau n °3 : Exploitations possédant des animaux

Types d'animaux	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Chevaux	Volailles	Caprins	Ovins	Porcins	Gibiers	Apiculteurs	Lapins	Total
Nombre d'exploitations	37	50	7	8	7	8	2	1	3	3	126
	<i>Avec plus de 20 VL</i>	<i>Avec plus de 20 VA</i>			<i>Avec plus de 50 caprins</i>	<i>Avec plus de 50 ovins</i>					
Nombre d'exploitations	32	33	7	8	5	7	2	1	3	3	100

En prenant en compte les critères de typologie déterminant les orientations économiques des exploitations, ce sont alors 97 exploitations ayant un atelier d'élevage. Elles constituent donc un peu plus d'un tiers (35%) des exploitations du territoire alors qu'elles constituaient 42 % des exploitations en 2010, soit 53 élevages qui ont cessé leurs activités.

Les raisons sont multiples : la première est liée à la diminution du nombre d'exploitations total ; la seconde est liée à la conjoncture de l'élevage qui a conduit des éleveurs à cesser cette activité et à se tourner vers des productions végétales.

Les grandes cultures, présentes dans 244 exploitations, sont la production exclusive pour 165 entreprises.

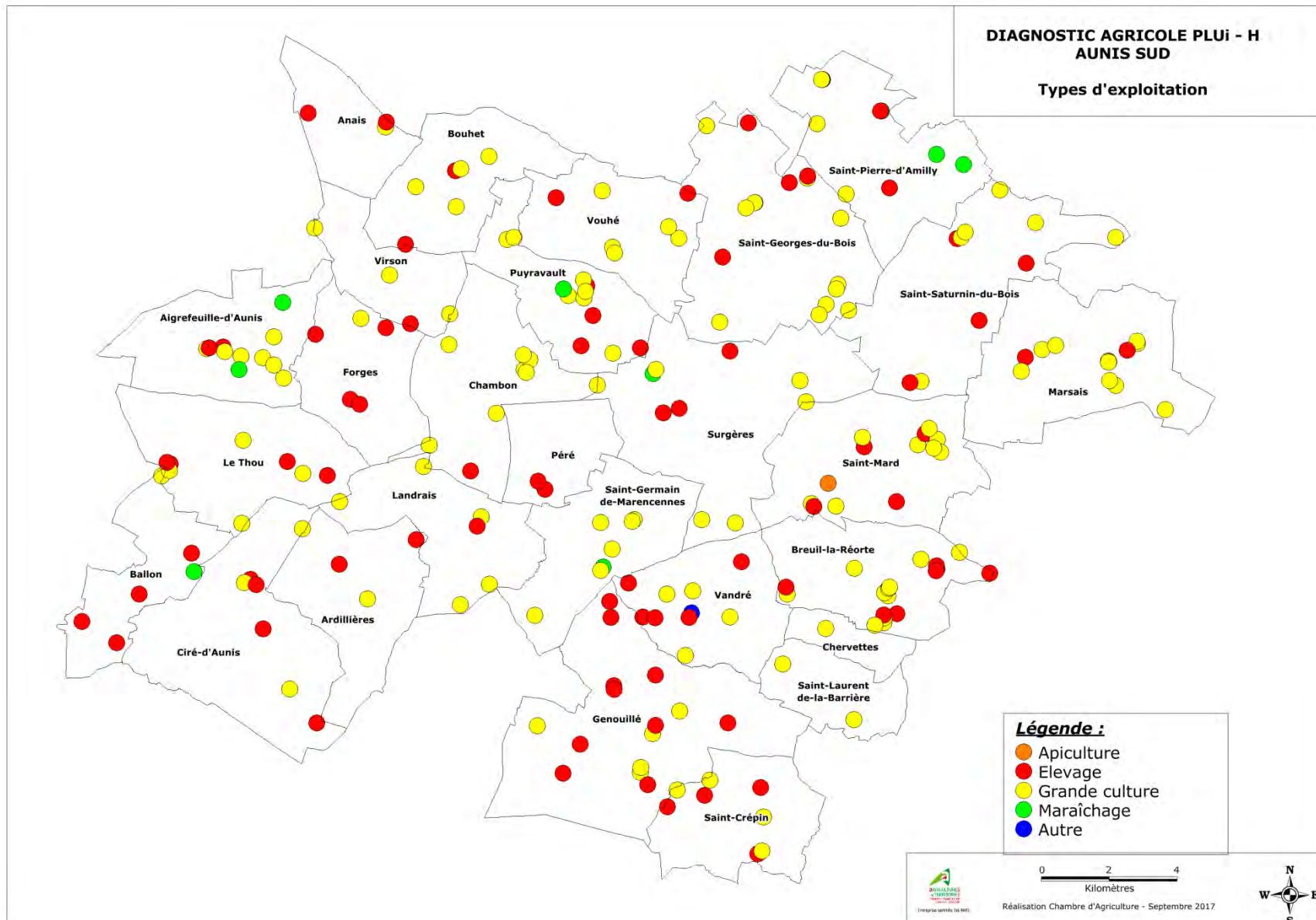
Le territoire compte également 11 maraîchers, dont un développe également des plantes aromatiques et médicinales.

Une exploitation d'élevage développe également un atelier maraîchage.

Les cartes thématiques des « Orientations économiques des exploitations » à l'échelle communale, présentent la répartition géographique des exploitations agricoles selon leur principale orientation.

La carte figurant ci-après représente les sièges d'exploitations par commune selon leur typologie.

Les activités de grandes cultures et les élevages sont présentes sur l'ensemble du territoire de la CdC Aunis Sud, sans spécificité de répartition géographique très marquée sauf pour les activités de maraîchage qui sont principalement localisées dans la partie nord-ouest du territoire et les élevages plus présents sur les communes proches des marais de Rochefort, notamment au sud.



2 LES SURFACES EXPLOITÉES

2.1 Les surfaces agricoles

La surface agricole **utile (SAU)** de l'ensemble des exploitations enquêtées dont le siège d'exploitation se situe sur la CdC Aunis Sud est de 32 527 ha. Ces surfaces correspondent aux surfaces exploitées sur le territoire de la CdC Aunis Sud et celles que les exploitations **mettent en valeur à l'extérieur de la CdC**.

Sur le territoire de la CdC, les 271 exploitations enquêtées occupent 26 220 ha, soit 56% de la SAU de la CdC Aunis Sud dont le territoire total est de 46 300 ha.

Les exploitations dont le siège se situe sur la CdC exploitent majoritairement le territoire : 80% de la SAU des exploitations de la CdC se situent sur ce même territoire.

Tableau n° 4 : Nombre d'exploitations et SAU moyenne par types

Typologie d'exploitation	Nombre d'exploitations	SAU moyenne / exploitation (ha)
Apiculture	3	0,1
Elevage	91	130,3
Grandes Cultures	164	122,0
Maraîchage	11	58,9
Gibier	1	3,5
Vigne	1	6,0
Total général	271	120,0

L'évolution entre 2010 et 2017 montre une augmentation de la SAU par exploitation : en 2017 la moyenne par exploitation est de 120 ha alors qu'elle était de 112 ha en 2010.

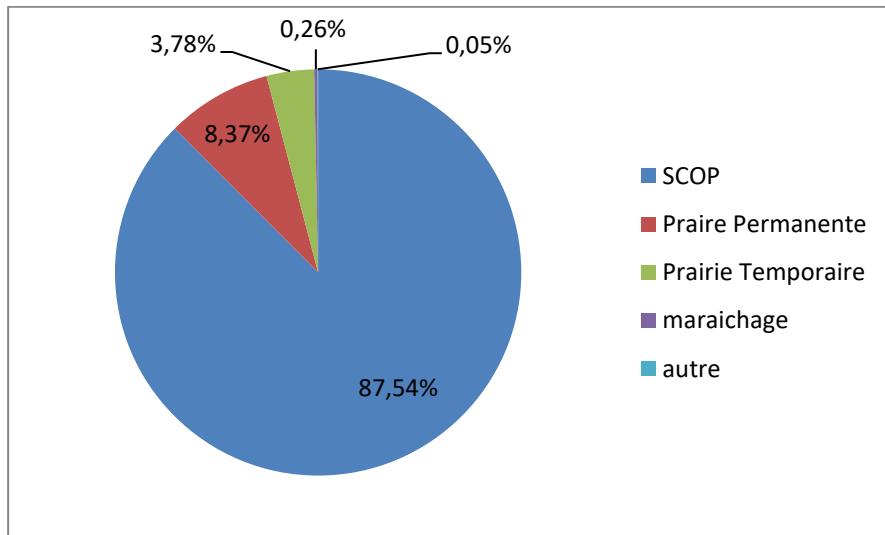
Entre 2010 et 2017, la surface moyenne des ateliers d'élevages et de grandes cultures ont fortement augmenté :

- Les exploitations avec des bovins viande ont une SAU moyenne de **143 ha, alors qu'elle était de 120 en 2010** ;
- Les exploitations avec des bovins lait ont une SAU moyenne de **160 ha alors qu'elle était de 130 en 2010** ;
- Les exploitations avec des grandes cultures ont une SAU moyenne de **125 ha alors qu'elle était de 120 ha en 2010**.

Cette évolution montre donc un agrandissement important des structures d'exploitations en 7 ans.

2.2 Les cultures pratiquées

Graphe 3 : Principales utilisations de la SAU de CdC Aunis Sud



SCOP : surface céréale oléo-protéagineuse

Les grandes cultures, correspondant à la SCOP, représentent près de 88% de la SAU des exploitations du territoire.

En ne prenant en compte que les surfaces cultivées sur la CdC, elles correspondent à 83% des surfaces cultivées.

Le second usage de la SAU correspond aux prairies (3 800 ha environ). Plus de 80% des prairies sont situées sur le territoire de la CdC.

Les deux tiers des prairies sont des prairies permanentes. Elles sont localisées majoritairement dans les zones de marais et à proximité des exploitations d'élevages.

Il n'y pas eu d'évolution entre 2010 et 2017 dans la répartition des principales utilisations de la SAU.

Le tableau des autres usages illustre également des productions marginales : l'**arboriculture** est présente chez trois exploitants, les PAM dans une exploitation, les chênes truffiers sont présents dans 3 exploitations, et la pépinière est chez une exploitation.

La vigne est développée par une seule entreprise qui montre une dynamique de développement de son domaine viticole.

Tableau 5 : Autres usages (en ha)

arboriculture	Plantes Aromatiques et Médicinales	vigne	chêne truffier	pépinière
6	1	6	1,2	0,5

Sur l'ensemble des exploitations de la CdC, 3% sont en agriculture biologique (AB) :

- 3 élevages dont 1 éleveur de bovins viande, 1 éleveur laitier, et 1 éleveur de porcs
- 3 maraîchers,
- 3 exploitations de grandes cultures.

La SAU cultivée en AB couvre également 3% de la SAU du territoire, soit 1093 ha.

3 LES CARACTERISTIQUES SOCIALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLE

3.1 **L'emploi dans les exploitations agricoles et celui du territoire**

En 2017, 344 actifs agricoles (chef d'exploitation à titre individuel et gérant actif de l'exploitation) constituent les 271 exploitations de la CdC, soit un nombre d'associés actifs par exploitation de l'ordre de 1,26 alors qu'il était de 1,2 en 2010.

Cette tendance montre que les entreprises agricoles développent une forme d'entreprise à plusieurs gestionnaires qui sont actifs à temps complet ou partiel au sein des entreprises.

Parmi l'ensemble des exploitations agricoles du territoire, 62 d'entre elles emploient des salariés, représentant 87 ETP.
Ils sont majoritairement à temps partiel ou saisonnier.

Certains associés non exploitants (ils ne sont pas reconnus juridiquement comme gestionnaire de l'entreprise agricole) s'impliquent pourtant dans quelques activités de l'exploitation (par exemple dans la comptabilité, au moment des moissons,...).

Ce n'est pas anecdotique en terme de temps travaillé sur les exploitations puisque cela représente un cumul de jours travaillés de 1 530 jours/an.

En additionnant, les temps d'emplois des actifs agricoles, celui des salariés et celui des associés non exploitants, l'emploi global lié directement aux exploitations agricoles représente 440 ETP.

L'emploi induit par les exploitations agricoles sur les filières amont et aval, représenterait entre 650 et 800 ETP sur le territoire.

Cette appréciation est établie en s'appuyant sur des références nationales (Agreste) qui apprécient qu'un emploi dans une exploitation agricole génère de 1,5 à 2 emplois dans les filières.

Ces emplois se situent entre autres dans les coopératives et négoces maillant le territoire de la CdC Aunis Sud comme Ocealia, le groupe Soufflet. Sur le territoire, se sont développées des structures de recherches comme l'INRA du Magneraud et des stations d'expérimentation de recherche comme l'ENILIA à Surgères . Dans le domaine laitier, la coopérative terra Lacta collecte la majeure partie du lait produit sur Aunis Sud. La coopérative Orylag, implantée sur ce territoire, est également un élément de dynamisme.

Une structure de formation agricole, l'AMFR de St germain de Marencennes, est également bien implantée sur le territoire.

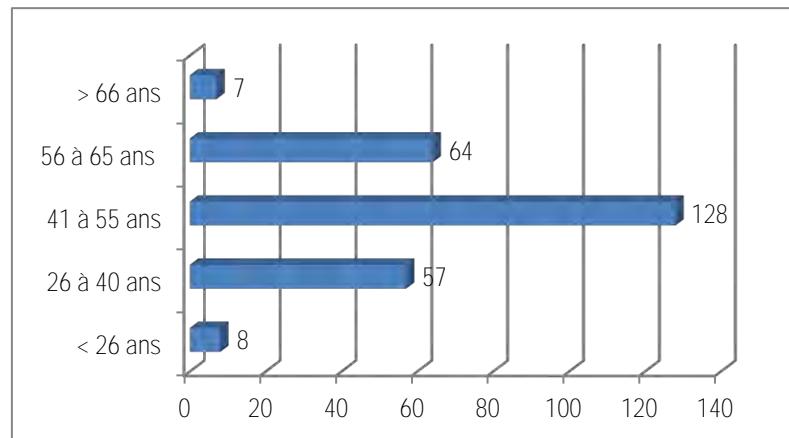
L'ensemble de ces structures contribuent au dynamisme agricole du territoire.

L'emploi de la filière agricole (coopératives, négoces, centre comptables, conseils, ...) représente donc de l'ordre de 10% de l'emploi du territoire.

3.2 L'évolution démographique au sein des exploitations agricoles

Les données démographiques sont analysées en ne prenant en compte que l'âge du plus jeune des exploitants dans le cas d'une société. Ce parti est choisi car il s'agit d'analyser les tendances d'évolutions démographiques. Ce sont les plus jeunes exploitants de ces structures qui permettent d'envisager les évolutions et la pérennité des entreprises.

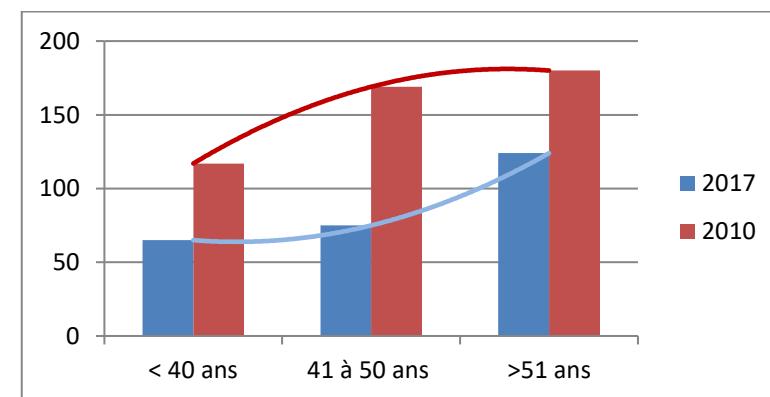
Graphe n° 4 : Pyramide des âges



Cette pyramide des âges montre que la population agricole d'Aunis sud, bien qu'elle soit relativement équilibrée en nombre d'exploitants de part et d'autre de l'âge moyen (48 ans), met en avant qu'il s'agit d'une population qui connaît un vieillissement : le nombre d'exploitants de moins de 40 ans est inférieur à celui des plus de 56 ans, ce qui ne montre pas un renouvellement démographique.

Le pronostic du vieillissement de démographie agricole envisagé dans le cadre du SCOT est donc avéré et la répartition démographique laisse supposer que cette tendance va continuer.

Graphe n° 5 : Tendances démographiques par classe d'âge



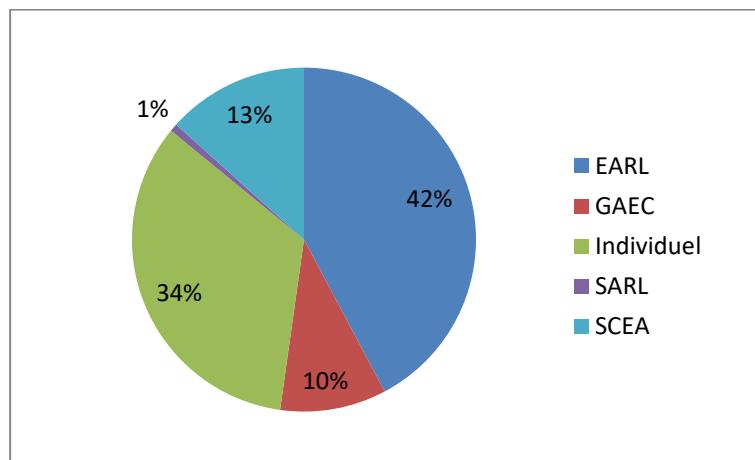
La comparaison de la courbe des tendances entre 2010 et 2017 confirme le vieillissement global de la population : autant en 2010 la répartition par catégorie d'âge pouvait laisser supposer un certain rééquilibrage en faveur des jeunes (les moins de 40 ans), autant en 2017 cette répartition montre plutôt une part du nombre des plus de 51 ans nettement plus importante qu'en 2010.

Tableau n° 6 : Age moyen par type d'exploitation

Type d'exploitation	Age moyen	Age moyen le plus grand	Age moyen le plus petit
Apiculture	50	53	44
Autre	45	52	38
Elevage	45	70	21
Grandes Cultures	49	69	Inconnu
Maraîchage	49	62	35

3.3 Les structures juridiques des exploitations agricoles

Graphe n° 6 : Statut juridique des exploitations



L'âge moyen de l'ensemble des exploitants est de 48 ans.

Ce sont les exploitations maraîchères et les grandes cultures qui ont la population la plus âgée avec une moyenne d'âge de 49, après les apiculteurs.

Les exploitations d'élevages sont gérées par les exploitants les plus jeunes.

L'amplitude des âges, entre « l'âge moyen le plus grand » et « l'âge moyen plus petit », est la plus importante pour l'élevage suivi du maraîchage. Cela montre que ce sont ces activités qui sont gérées par les plus jeunes exploitants.

Les exploitations agricoles sous forme sociétaire sont majoritaires et représentent 66% des exploitations.

La prépondérance des formes sociétaires est une évolution constatée à l'échelle de l'ensemble du territoire national : les formes de type GAEC et EARL sont en fort développement depuis la fin des années 1990 au détriment des formes individuelles. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs notamment du fait qu'elles permettent l'installation / transmission des entreprises, et qu'elles présentent des intérêts renforcés d'un point de vue réglementaire

L'âge moyen des exploitants est de 48 ans. Cet âge est établi à partir des âges retenus pour le plus jeune des exploitants dans le cas des sociétés.

Le tableau n° 5 ci-dessous met en avant que les formes sociétaires sont gérées par des exploitants plus jeunes en 2017 que les exploitations individuelles dont l'âge moyen est de 50 ans.

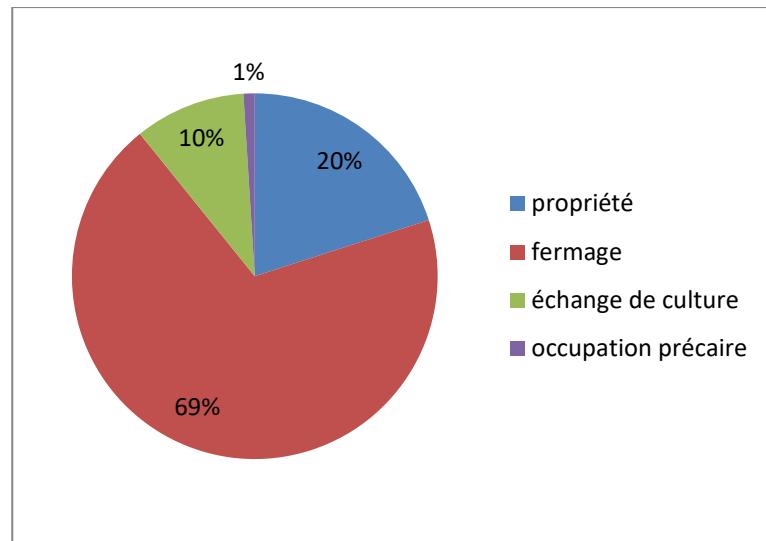
Tableau n° 7 : Age moyen par structure juridique

Forme juridique	EARL	GAEC	Individuel	SARL	SCEA
Age moyen	49	40	50	37	44

4 LE FONCIER ET LES AMENAGEMENTS AGRICOLE

4.1 Le mode de faire valoir

Graphe n° 7 : Mode faire valoir



Remarque : le fermage est déterminé pour toutes les exploitations, sans distinguo du fermage familial. Pour les sociétés, les surfaces qu'elles exploitent par bail sont rattachées au fermage, même si le gérant de la société en est propriétaire.

L'ensemble des surfaces détenues par les propriétaires, qui sont gérant d'une société ne modifieront pas les grands équilibres du graphe.

Le fermage est le mode faire valoir principal des exploitations agricoles en représentant près de 70% des surfaces exploitées soit plus de 24 000 ha.

Les échanges de cultures, à hauteur de 10% des surfaces exploitées (plus de 3 400 ha), montre une réorganisation foncière entre exploitant assez importante.

Cette réorganisation comporte souvent des accords multi-latéraux entre plusieurs exploitants. La modification d'un accord pour une parcelle agricole a dans la majeure partie des cas des conséquences sur d'autres surfaces.

Le territoire est peu concerné par des occupations précaires.

Les cartes thématiques du « Mode de faire-valoir en propriété » illustre la répartition du mode de faire-valoir : la légende représente la part de la surface exploitée en faire valoir direct dans la SAU de l'exploitation, donc mise en valeur par des propriétaires exploitants. Les parcelles représentées en jaune regroupent les exploitations dont la part de propriété est inférieure à 25% de la SAU : c'est une large majorité des surfaces exploitées

4.2 Les bâtiments agricoles

Les cartes communales localisent les divers bâtiments et leurs usages spécifiques.
Une majeure partie des bâtiments agricoles sont à proximité de constructions de tierces personnes.

4.3 L'irrigation

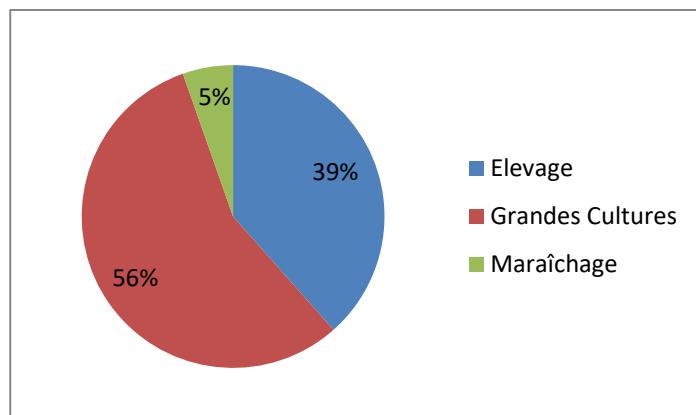
L'irrigation est présente chez 48% des exploitations de la CdC Aunis sud, soit 132 exploitations.

La surface irrigable dans la sole des exploitations est de 7 257 ha soit 22% de la SAU du territoire de la CdC Aunis Sud.

L'irrigation s'est développée également par des investissements importants pour la création de réseau enterré qui représentent 63% des surfaces irriguées.

Ce sont 282 forages et 47 prises d'eau superficielles qui sont identifiées cartographiquement.

Graphe n° 8 : Typologie des exploitations irrigants



Majoritairement, ce sont les exploitations grandes cultures qui sont les plus représentées (56 %).

Mais la part des activités d'élevages est importante avec 36% des exploitations ayant une irrigation.

Pour ces dernières, l'irrigation est utilisée soit pour les cultures servant à l'alimentation animale (mais ensilage, luzerne ...) soit pour les cultures de ventes.

L'enquête ne permet pas de faire le distinguo des rapports entre ces deux usages de l'irrigation.

Tableau n°8 : Part des irrigants selon la principale production

Typologie	% du nombre de la catégorie
Elevage	55%
Grandes Cultures	45%
Maraîchage	64%

55% des élevages sont irrigants, devant les grandes cultures. Ceci confirme que l'irrigation, quelle que soit sa vocation est un élément important dans les équilibres de ces systèmes.

Quant au maraîchage, l'usage de l'irrigation est nécessaire pour ces exploitations. Cependant, quelques-unes n'ont pas d'irrigation car elles sont situées dans des sols humides (marais, motte).

L'irrigation est un facteur important pour la sécurité des exploitations car elle permet d'assurer des volumes et des qualités de production aux entreprises. Toutefois, les crises liées aux périodes de sécheresses printanières et estivales amènent une certaine fragilité des cultures irriguées, ayant conduit à des projets de réserves de substitution : actuellement, plusieurs sont en cours d'instruction administrative. Elles sont portées par le SYRES, un syndicat départemental.

Cet enjeu amène aussi 9 exploitants à avoir des projets de création de réseau enterré d'irrigation pour pouvoir irriguer 186 ha.

4.4 Le drainage

Le drainage a été installé dans 98 exploitations et représente 9% des surfaces exploitées (3 242 ha).

La majeure partie des surfaces drainées sont avec des systèmes enterrés, 2 395 ha, soit 7% de la surface drainée.

Les cartes communales identifient les surfaces irriguées et drainées ainsi que les points de prélèvement **d'eau** pour l'irrigation.

4.5 Les épandages agricoles

Les plans d'épandages des exploitations d'élevage regroupent 7 804 ha pour 1 432 parcelles culturales. Ce sont 110 exploitants qui ont déclaré ces parcelles d'épandages.

Les cartes communales localisent les parcelles incluses dans un plan d'épandage.

5 LA DIVERSIFICATION

Tableau n° 9 : Les types de diversification

Types d'activités	Nombre d'exploitations
Pension de chevaux	1
Tourisme (gîte, camping à la ferme...)	4
Transformation/Tourisme	1
Transformation	1
Vente directe	31
Vente directe/tourisme	1
Vente directe/transformation	7
Total	46

Les 46 exploitations ayant une activité de diversification représentent 17% de l'ensemble. Parmi elles, 40 ont une activité de vente directe, soit 14% de l'ensemble des exploitations.

Le territoire connaît également un développement des ateliers de transformation qui représentent 3% de l'ensemble des exploitations.

Entre 2010 et 2017, il y a donc eu une forte progression des ateliers de vente directe qui étaient présents dans 8% des exploitations.

Ces deux types de diversification correspondent à une attente de la société, attente qui tend à se développer.

La vente directe est également organisée sur le territoire de la CdC Aunis Sud travers un magasin de producteurs situé à Surgères.

Le tourisme lié à une activité agricole est peu présente sur le territoire avec 5 exploitations qui ont développé cette activité d'accueil.

En annexe figure la liste des communes accueillant les activités de diversification selon son type de production dominant **sur l'exploitation**

La répartition géographique de ces ateliers ne fait pas ressortir de spécificité géographique car la répartition est homogène sur tout le territoire de la CdC Aunis Sud.

En annexe figure la liste des communes sur laquelle se situent les exploitations ayant une activité de diversification.

6 LA SITUATION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ET LEURS ÉVOLUTIONS

6.1 La situation économique des exploitations

Cette situation est appréciée aux dires de l'exploitant selon sa propre perception de la situation de son entreprise.

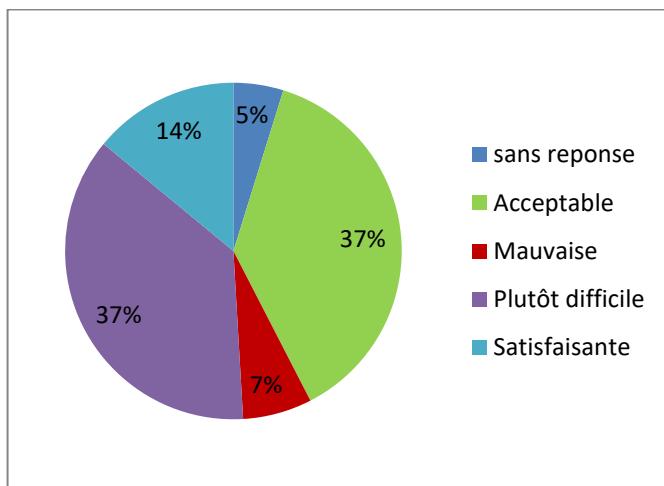
Tableau n°10 : Evolution récente de la situation économique des exploitations

type	S'est améliorée	S'est dégradée	Est stationnaire	Total général
apiculture	0,00%	0,40%	0,79%	1,19%
Autre	0,00%	0,40%	0,00%	0,40%
Elevage	11,07%	15,81%	7,51%	34,39%
Grandes Cultures	5,93%	30,83%	23,32%	60,08%
Maraîchage	1,58%	0,79%	1,58%	3,95%
Total général	18,58%	48,22%	33,20%	100,00 %

Globalement, la situation économique des exploitants s'est dégradée pour la moitié d'entre elles.

Les exploitations grandes cultures expriment de façon plus marquée cette dégradation de leur revenu, tandis que 20% des exploitations d'élevage considèrent que leur situation économique s'est améliorée.

Graphe n°9 : Perception par les exploitants de leur situation économique en 2017



La situation économique de l'ensemble des exploitants est partagée : 51% des exploitants considèrent leur situation économique comme acceptable ou satisfaisante, alors que 44% la considèrent comme plutôt difficile ou dégradée. Cette perception permet d'appréhender un état des exploitations qui laisse percevoir une situation économique générale acceptable.

La situation est appréciée par les exploitations grandes cultures comme plutôt mauvaise ou difficile dans une plus grande proportion (26 %) que chez les éleveurs (18%). Cet perception trouve une part d'explication dans l'évolution des résultats d'exploitations des grandes cultures qui diminue depuis 2012.

6.2 Evolution des exploitations

Dans les 5 prochaines années, une part importante des exploitants (17%) va cesser son activité. Cela concerne 47 exploitations dont le chef d'entreprise arrêtera son activité qui vont mettre à disposition d'autres exploitations (installation, confortement d'exploitation) environ 4 126 ha.

44% des exploitants considèrent leur entreprise en phase de croisière, alors que 27% ont des projets de développement pour les années à venir.

Tableau n°11 : Avenir des exploitations **cessant leur activité d'ici 5 ans**

Successeur connu et identifié	Recherche d'un successeur	Sans successeur	Total général
67%	9%	24%	100%

Parmi les exploitants ayant répondu à cette question (47 réponses), 67% des exploitations ont un successeur connu et 33 % n'ont pas encore de successeur connu.

6.3 Les projets

Le territoire d'Aunis Sud compte des exploitations agricoles dynamiques : 27% d'entre elles, soit 74 exploitations, ont des projets de développement ou d'aménagement comme l'illustre le graphe n° 10 qui présente les types de projets par type d'exploitation. Ces exploitants ont un âge moyen 47 ans.

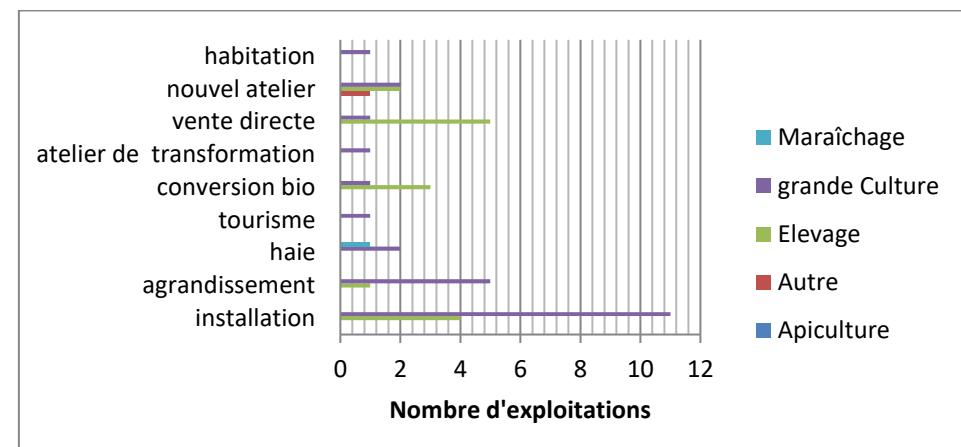
Il est à remarquer que ce 35% des exploitations d'élevage ont des projets, contre 24 % des exploitations grandes cultures et 9% des maraîchers.
Le détail des projets par commune se situe en annexe

Les projets concernent pour 21 des exploitations des enjeux d'installation et d'agrandissement. Ces deux enjeux sont souvent liés car l'agrandissement de la surface permet de conforter le revenu de l'exploitation qui accueille un nouveau gérant.

La création d'atelier de vente directe est notable : 6 exploitations souhaitent s'engager dans ce type projet, dont 5 concernent des exploitations d'élevage.

Le troisième type de projet concerne le développement de l'agriculture biologique : 3 exploitations d'élevages envisagent une conversion et une exploitation de grande culture.

Graphe n°10 : **Nature des projets par type d'exploitation**



6.4 La dynamique d'installation

Remarque : le territoire a certainement connu des installations qui ont eu lieu en dehors du cadre du parcours à l'installation. Elles ne sont pas prises en compte dans les éléments présentés ci-après.

Le territoire a connu récemment (depuis 2012) plusieurs installations (13) dont la moitié concerne des exploitations d'élevages laitiers, et un projet en maraîchage. Les autres installations sont en grandes cultures.

Ces installations représentent 5% des exploitations de l'étude.

Ce sont des installations à titre individuel pour 28 % d'entre elles. Les installations en société sont dominantes.

Tableau n°12 : Historique récent des installations aidées dans le cadre du parcours à l'installation

Commune	Production principale	Date d'installation définitive
ST MARD	Grandes Cultures	25/01/2017
ST SATURNIN DU BOIS	Grandes Cultures	21/07/2014
ARDILLIERES	Grandes Cultures	22/01/2015
LE THOU	Grandes Cultures	14/03/2014
ST SATURNIN DU BOIS	Grandes Cultures	29/01/2013
ST LAURENT LA BARRIERE	Grandes Cultures	01/04/2013
ST PIERRE D'AMILLY	Maraîchage	02/06/2014
ST PIERRE D'AMILLY	Vaches laitières	EN COURS
FORGES	Vaches laitières	18/01/2016
LANDRAIS	Vaches laitières	23/06/2014
ST GEORGES DU BOIS	Vaches laitières	05/05/2013
CHAMBON	Vaches laitières	16/03/2015
CHAMBON	Vaches laitières	10/03/2013
ST GERMAIN DE MARENNESES	Vaches laitières	09/02/2015

7 ELEMENTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX EXPLOITATIONS AGRICOLLES

7.1 Les haies

ANALYSE à VENIR

7.2 La perception des enjeux environnementaux par les exploitants

Les enjeux environnementaux perçus par les exploitants montrent qu'ils sont attentifs :

- En priorité pour 55% d'entre eux à la préservation du potentiel agronomique de leurs sols et à la préservation de la ressource en eau, aussi bien d'un point de vue quantité que qualité.
- En second lieu et pour 20% d'entre eux, ils sont favorables au développement des auxiliaires de cultures (à travers des haies, des bandes enherbées), à la lutte contre l'affondrement des berges notamment dans les marais et les fonds de vallées humides (lutte contre les ravageurs comme les ragondins et les écrevisses américaines), et au développement de la biodiversité ;
- En troisième lieu et pour 15 % d'entre eux, ils souhaitent embellir le paysage par la plantation de haies notamment autour des corps de ferme.

Pour favoriser la mise en œuvre de ces enjeux, les exploitants identifient les freins suivants :

- Pour 50% d'entre eux, les contraintes réglementaires (toute réglementation confondue), sont les principaux éléments de blocages ;
- Et pour 30% d'entre eux, viennent ensuite le coût financer et la charge de travail que peut représenter pour leur entreprise la mise en œuvre des actions concourant à leurs préoccupations.

Cette perception de l'environnement des exploitations agricoles montre une réelle préoccupation des exploitants sur leur cadre de vie et les intérêts et avantages qu'ils perçoivent. En parallèle, ils sont très sensibles aux enjeux réglementaires que les thématiques environnementales peuvent revêtir.

8 ENJEUX ENTRE LES EXPLOITATIONS ET LE DOCUMENT D'URBANISME

Le document d'urbanisme PLUi-H est amené à construire un projet de territoire dont une partie se traduit par un zonage et un règlement ayant trait au droit des sols en terme de constructibilité et à la prise en compte des sujets environnementaux comme la préservation des paysages, la gestion des Trames Vertes et Bleues.

8.1 Synthèse des enjeux

Les éléments du diagnostic agricole du territoire permettent de mettre en avant des sujets dont le PLUi-H doit traiter pour assurer le maintien et le développement de ses activités agricoles gérant une part importante du territoire rural de la collectivité.

Le territoire de la CdC Aunis Sud est constitué d'un maillage dense d'exploitations agricoles qui sont situées la majeure partie du temps à proximité de constructions de tierces personnes.

La majeure partie de ces exploitations sont pérennes, et pour celles qui voient leur chef d'exploitation cesser leur activité dans les prochaines années, la succession est en partie assurée.

Dans le cadre du PLUi-H, la préservation des sièges d'exploitations et des bâtiments agricoles et ce, quel que soit leur usage, est nécessaire pour assurer le maintien des entreprises agricoles. La définition d'une vaste zone dédiée aux activités agricoles autour de ces bâtiments et sièges sera à établir afin de contribuer au maintien et au développement du tissu économique agricole du territoire.

Pour mémoire, le SCOT du Pays d'Aunis approuvé en 2012 avait mis en avant le principe d'un périmètre de 100m autour des constructions agricoles. Ce principe mérite d'être repris, car il correspond également aux principes de la charte « Agriculture, urbanisme et territoire » signée en 2012.

Liées à ces installations, les questions de circulation agricoles sont à étudier pour limiter les **conflits d'usages**.

Bien qu'il n'y ait pas de conflits majeurs ressortis lors des enquêtes, certains aménagements de bourgs, de hameaux sont réputés sources potentielles et parfois avérées de conflits car la circulation agricole est très difficile.

C'est un point d'alerte que les enquêtes ont mis en avant : anticiper les projets de circulation, de dessertes des zones urbaines en intégrant la question de la circulation agricole aussi bien dans ces zones, que sur leur pourtour ou sur la jonction entre ces zones.

La gestion de ces problématiques de circulation nécessite **d'engager des concertations entre les divers acteurs afin d'anticiper les divers besoins et de rechercher des solutions partagées**.

Le maintien et le développement des entreprises agricoles nécessitent également **d'accompagner les transmissions** : en lien avec le PLUi-H, cette thématique repose sur la préservation des bâtiments agricoles existants **même s'ils n'ont plus d'usage agricole momentanément**. C'est leur caractère fonctionnel qui est à prendre en compte pour leur identification à usage agricole et leur maintien en zone agricole.

Les enjeux de transmission des exploitations vont **s'amplifier selon la courbe démographique**. Il est nécessaire d'appréhender les bâtiments agricoles dans la perspective de conserver un patrimoine à usage agricole.

Le territoire de la CdC Aunis Sud compte des entreprises agricoles ayant développé une diversification, notamment par la vente directe.

Pour le territoire, **le développement d'une économie de proximité, circulaire passe par le développement de la vente directe nécessitant parfois la création d'atelier de transformation**.

L'accompagnement de ces démarches individuelles, en termes de document d'urbanisme, consistera dans l'adaptation du règlement du PLUi-H à ces projets qui pourront aboutir à la création de point de vente, la construction d'ateliers de transformation en zone agricole.

Les activités agricoles portent des enjeux liés à la gestion de l'espace, notamment l'entretien des haies. Le territoire comporte un linéaire de haies important dont la gestion et la valorisation peut contribuer à l'économie circulaire du territoire par la valorisation des éléments de coupe. Cette gestion pourrait également être génératrice d'emplois.

Le choix des outils de gestion à travers le PLUi-H est également à apprécier en tenant compte de cet enjeu tout autant que dans la protection des paysages ou les outils pour la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue.

Les enjeux environnementaux du territoire, identifiés dans la partie environnementale du PLUi-H comme les paysages, les zones humides, les haies, **méritent d'être analysés en termes d'enjeux collectifs**.

Les exploitations agricoles étant concernées directement par tous ces enjeux, il est nécessaire que le PLUi-H trouve un équilibre entre ces éléments pour concilier les divers atouts du territoire que sont ses exploitations et sa qualité environnementale.

8.2 Indicateurs pour suivre l'évolution des activités

L'évolution des exploitations est assez notable par l'augmentation des surfaces exploitées, du nombre d'installations dans le cadre familial ou hors cadre familial du type d'activité par exemple. Des besoins sont également identifiés pour ces entreprises comme les bâtiments.

Le suivi de l'évolution des activités agricoles est à envisager pour apprécier les évolutions de l'agriculture ;

La fréquence de ces suivis pourrait être de 5 ans. En effet, la démographie agricole montre une population relativement vieillissante et également d'un certain dynamisme de projet de développement et d'installation. Ces deux composantes vont impacter la structuration agricole du territoire.

Les éléments proposés pour ce suivi sont identifiés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 13 : Indicateurs

Nature des indicateurs	Source possible
Nombre d'entreprises	Enquête
Nombre d'exploitants (chefs d'exploitations, gérants)	Enquête
Evolution de la typologie des exploitations	Enquête
Age des exploitants	Enquête
SAU	Enquête
Surface par nature de culture	Enquête, DDTM
Surface PAC (RPG)	DDTM
Surface irriguée	Enquête
Nombre d'activités équestres	Enquête
Nombre d'activités de diversification	Enquête
Surface sous contrat en agriculture biologique	DDTM
Surface de bâtiments construits	Permis de construire
Nombre de salariés (à temps plein, saisonniers)	Enquête

9 CONCLUSION

Les entreprises du secteur agricole au nombre de 271 sont dynamiques et leur situation économique semble s'être stabilisée.

Les installations récentes laissent supposer que c'est un secteur économique qui peut être source d'un certain renouvellement d'entreprise.

La pérennité de la majorité des exploitations semble assurée pour les dix prochaines années, avec tout de même un enjeu important pour 17% des entreprises qui vont cesser leur activité dans les 5 prochaines années.

La pérennisation des outils agricoles permettra le développement de nouveaux projets agricoles, non identifiés à ce jour.

Au-delà des outils existants, l'accompagnement de nouveau projet d'exploitation ou le développement des structures existantes avec l'installation de jeunes agriculteurs dans des formes sociétaires ou non permettra au territoire rural de la CdC Aunis Sud de se renouveler, d'être source d'économie de proximité et de création d'emploi.

Les atouts environnementaux du territoire concernant les exploitations agricoles sont à concilier avec le fonctionnement des exploitations agricoles et leurs enjeux économiques.

ANNEXES

Liste des communes comptant une activité de diversification **de l'exploitation selon son type**

	Pension de chevaux	Tourisme (gîte, camping à la ferme...)	Transformation /Tourisme	Transformation	Vente directe	Vente directe/ Tourisme	Vente directe/ Transformation	Total général
Apiculture								
17700 ST GEORGES DU BOIS				1				1
17700 VOUHE							1	1
Elevage								
17290 CIRE D'AUNIS					2			2
17290 LE THOU					1			1
17290 VIRSON					1			1
17380 ST CREPIN					1			1
17430 GENOUILLE					4			4
17540 BOUHET					1			1
17700 BREUIL LA REORTE					1		1	2
17700 PERE					1			1
17700 PUYRAVVAULT					2			2
17700 ST GEORGES DU BOIS					2			2
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES			1					1
17700 ST SATURNIN DU BOIS					1			1
17700 SURGERES					2			2
17700 VANDRE					4			4
17700 VOUHE							1	1
Grandes Cultures								
17290 FORGES		1						1
17290 VIRSON	1							1
17540 ANAIS						1		1
17700 BREUIL LA REORTE							1	1
17700 ST GEORGES DU BOIS		1			1			2
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES					1		1	2

17700 ST MARD		1						1
17700 ST SATURNIN DU BOIS							1	1
17700 SURGERES		1						1
Maraichage								
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS					1		1	2
17290 BALLON					1			1
17700 PUYRAVVAULT					1			1
17700 ST GERMAIN DE MARENCEENNES					1			1
17700 ST PIERRE D AMILLY					1			1
17700 SURGERES					1			1
Total général	1	4	1	1	31	1	7	46

Liste des projets par commune

NUM_VDA	commune	CDC	agrandissement	bâtim ent	touris me	transform ation	vent e dire cte	nou vel ateli er	installa tion	irriga tion	méthanis ation	fai re pa r et a	habita tion	conver sion bio	planta tion haie	typol ogie	Age	Som me proj et
1891	17290 AIGREFEU ILLE D'AUNIS	AS						1								GC	63	1
1894	17290 AIGREFEU ILLE D'AUNIS	AS							1							EI	51	1
1902	17540 ANAIS	AS							1							GC	63	1
1991	17290 BALLON	AS	1	1						1						EI	31	3
2099	17700 SURGERE S	AS								1						EI	46	1
2107	17700 SURGERE S	AS										1				GC	59	1
2116	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1			1		1							EI	47	3
2118	17700 BREUIL LA REORTE	AS						1								EI	50	1
2120	17700 BREUIL LA REORTE	AS										1				GC	43	1
2122	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1									1			EI	51	2
2523	17430 GENOUIL LE	AS							1							EI	57	1
2581	17290 LANDRAIS	AS								1						GC	30	1

3125	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS						1								EI	59	1
3132	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS		1				1		1						EI	40	3
3341	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS		1												EI	50	1
3342	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS													1	GC	54	1
3343	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS		1												EI	70	1
3501	17700 SURGERES	AS					1									EI	46	1
7363	17290 CIRE D'AUNIS	AS		1												EI	39	1
7594	17430 GENOUILLE	AS							1							EI	62	1
8182	17700 ST GERMAIN DE MARENNE NNES	AS		1				1								GC	49	2
8525	17290 LE THOU	AS		1												EI	35	1
17056	17700 MARSAIS	AS								1						GC	55	1
18226	17290 AIGREFEUILLÉ D'AUNIS	AS							1							GC	64	1
19571	17540 ANAIS	AS		1												GC	39	1
22132	17700 ST PIERRE D'AMILLY	AS							1							GC	67	1
24645	17700 ST PIERRE D'AMILLY	AS		1												GC	57	1
25787	17700 BREUIL	AS		1												GC	43	1

	LA REORTE																	
25978	17290 CHAMBO N	AS						1								GC	65	1
26470	17430 GENOUIL LE	AS						1								GC	61	1
26963	17290 LE THOU	AS						1								GC	61	1
30470	17700 SURGERE S	AS	1					1								GC	47	2
30541	17700 ST SATURNI N DU BOIS	AS						1								GC	61	1
30851	17700 MARSAIL S	AS						1								GC	48	1
30859	17700 VANDRE	AS		1				1								GC	51	2
30941	17700 PUYRAVA ULT	AS		1												GC	52	1
31437	17700 ST MARD	AS	1												1	GC	53	2
31850	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1												GC	27	1
31924	17540 BOUHET	AS												1		GC	53	1
33015	17700 ST GERMAIN DE MARENCE NNES	AS		1												EI	38	1
33097	17700 SURGERE S	AS			1											GC	48	1
33128	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1		1	1									GC	45	3
33325	17700 MARSAIL S	AS		1												EI	24	1
33844	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS		1												GC	37	1

33899	17290 LANDRAIS	AS	1														GC	46	1
35776	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS		1													EI	62	1
36000	17700 VANDRE	AS					1										EI	44	1
36595	17700 BREUIL LA REORTE	AS						1									EI	25	1
56178	17700 ST PIERRE D'AMILLY	AS														1	M	52	1
78364	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS		1													GC	36	1
80024	17290 CHAMBOON	AS								1							GC	46	1
11616 4	17700 BREUIL LA REORTE	AS	1														GC	27	1
11690 4	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS		1													EI	42	1
12027 0	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1				1									EI	21	2
12394 5	17700 VANDRE	AS						1									Autre	38	1
12434 4	17380 ST CREPIN	AS							1								GC	64	1
12501 6	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS							1								GC	55	1
12655 2	17290 BALLON	AS														1	EI	29	1
12916 6	17290 LE THOU	AS														1	EI	25	1
13150 3	17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES	AS	1	1													GC	36	2



Contact :

Chambre d'agriculture
de la Charente-Maritime
2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 LA ROCHELLE Cx 9
05 46 50 45 00
www.charente-maritime.chambagri.fr

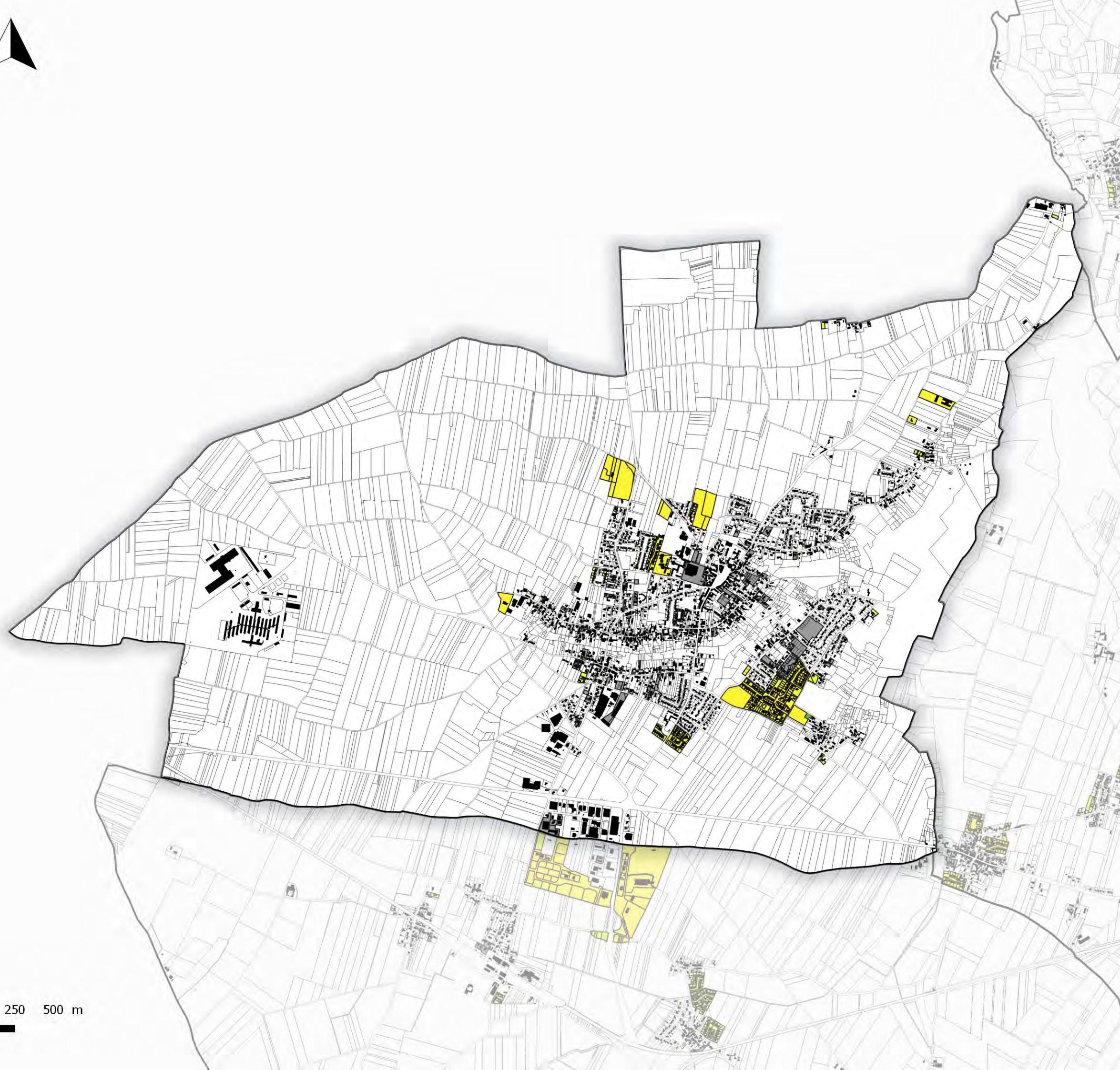


PLU-i-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12.2

Atlas de l'origine de la
consommation des espaces
NAF



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcels cadastrales
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Aigrefeuille-d'Aunis



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Origine de la consommation des espaces NAF



Anais

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

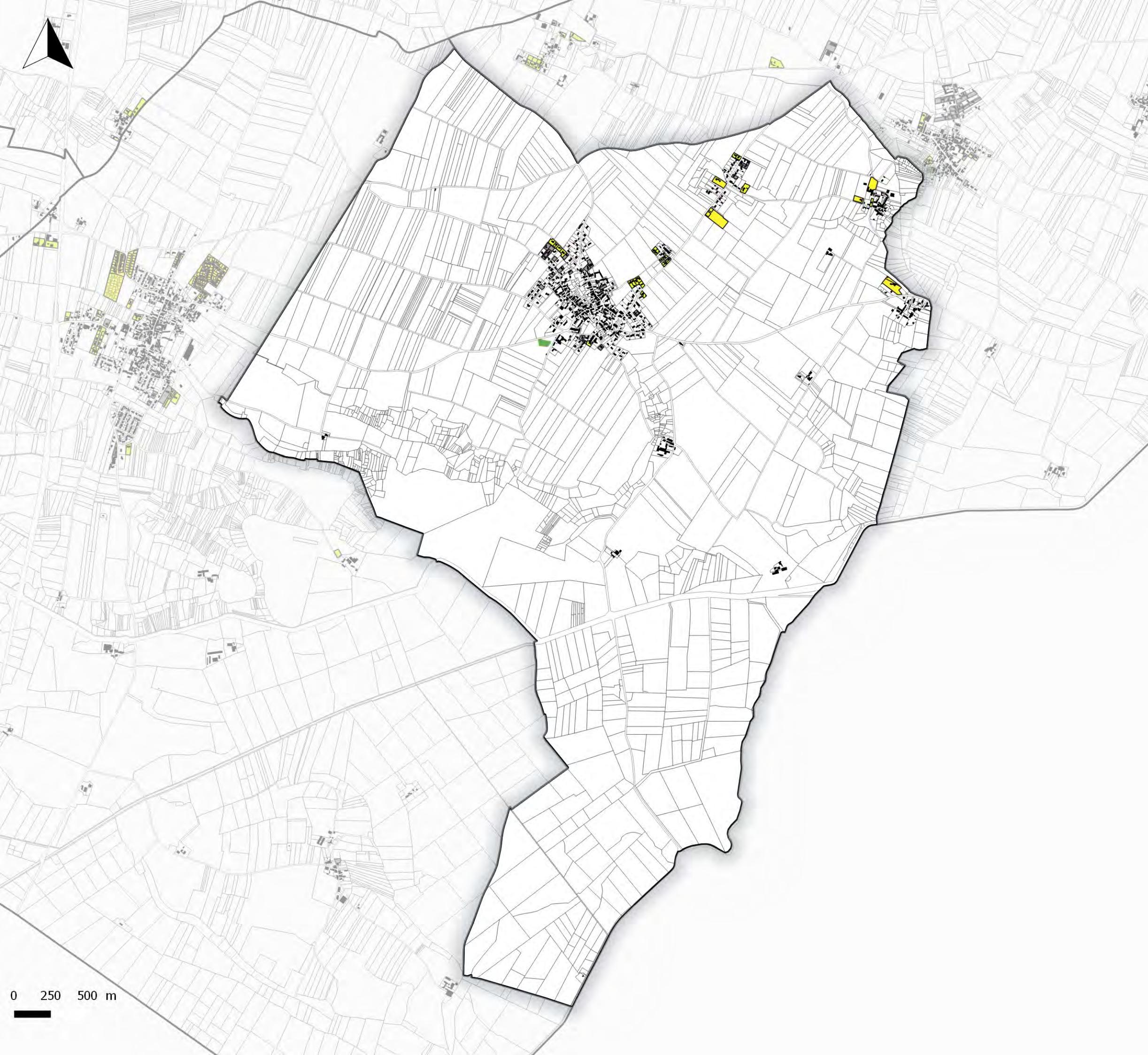
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Anais Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcelle cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Ardillières

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

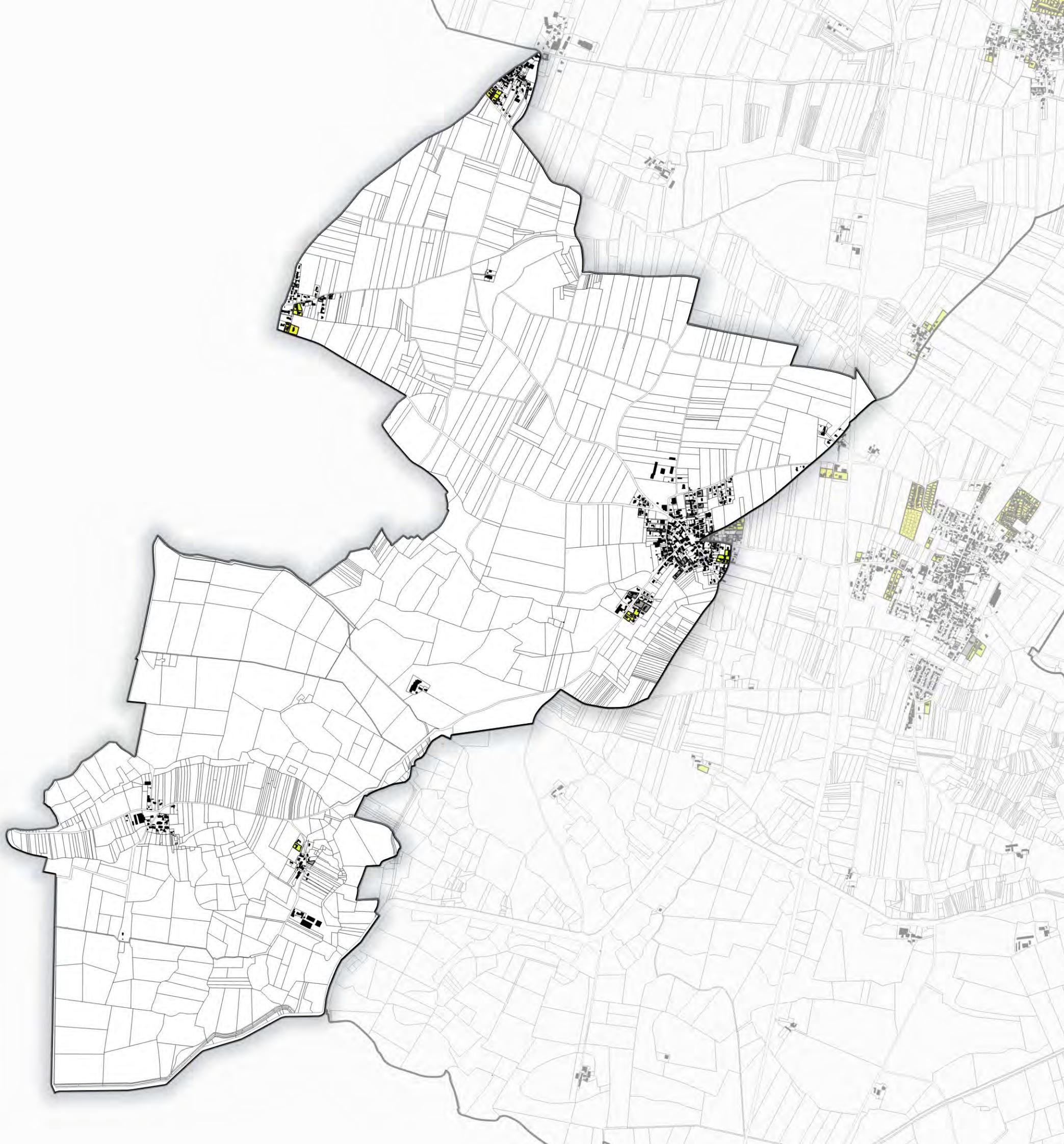
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Ballon



Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Origine de la consommation des espaces NAF

Ballon



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

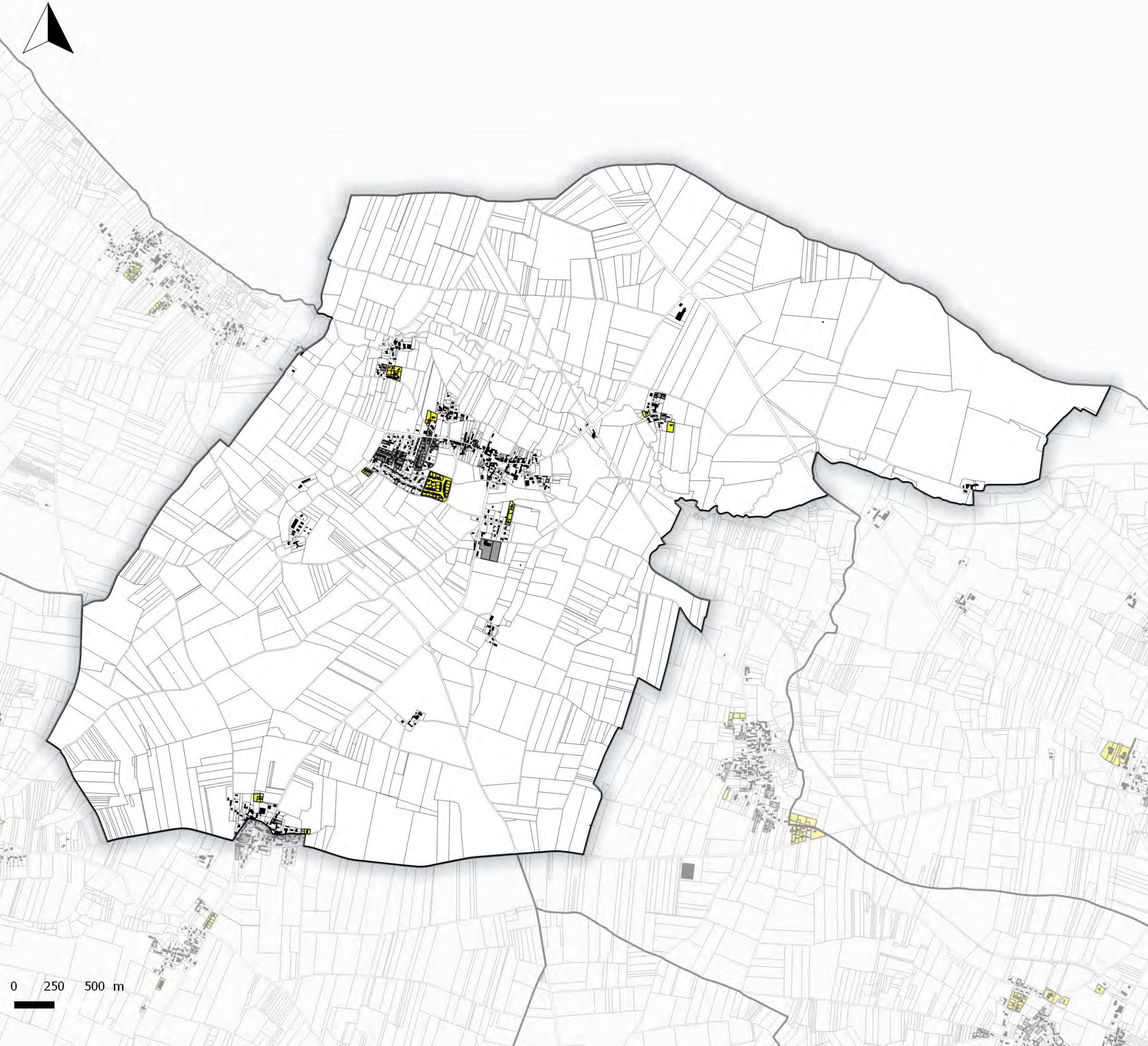
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Bouhet

Aunis-Sud
Mé Communauté
de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcelle cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Breuil-la-Réorte

Aunis-Sud
Mémo Communauté
de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

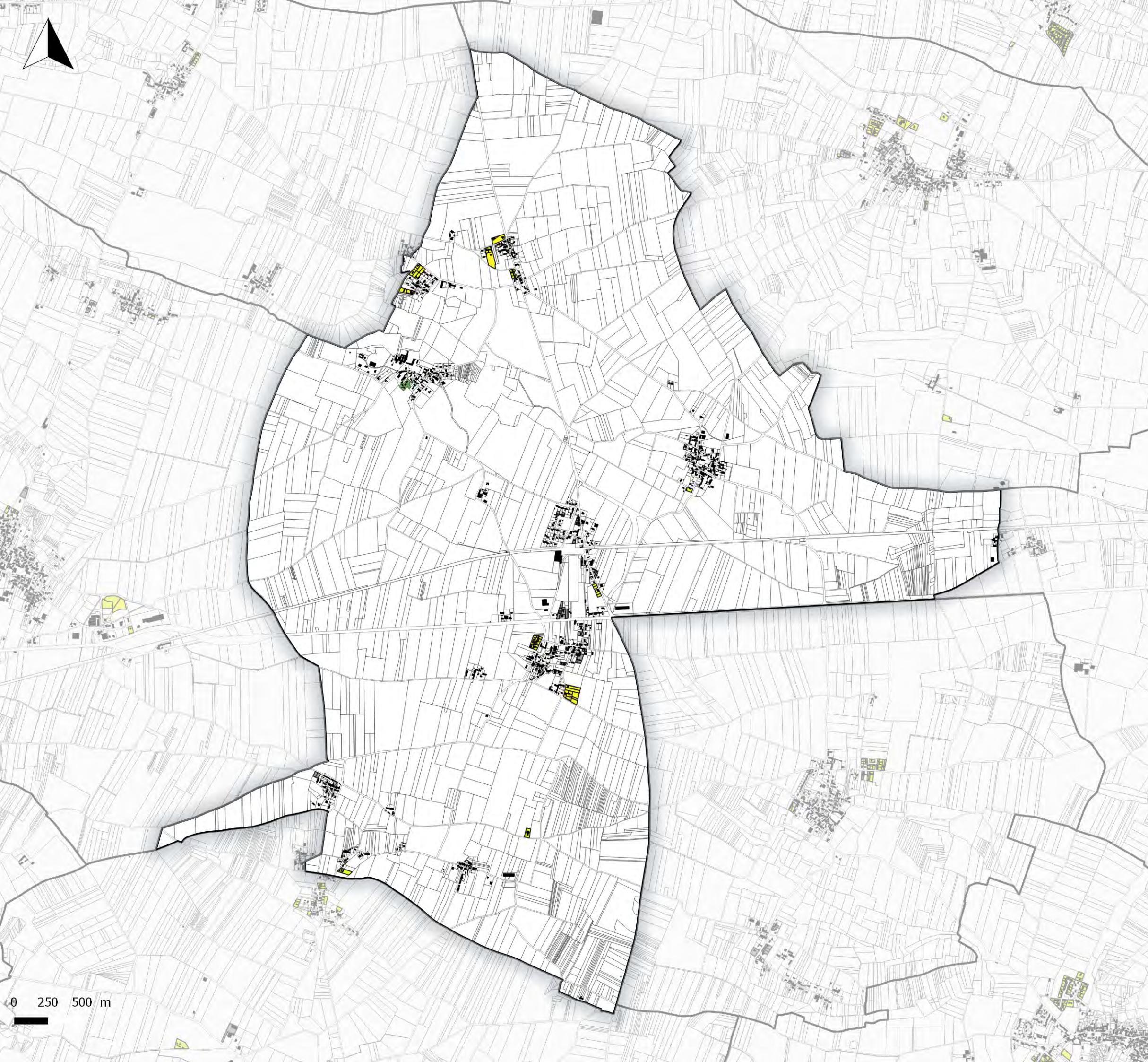
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Chambon



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Origine de la consommation des espaces NAF

Chambon

Aunis-Sud
MRC Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe ESET

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

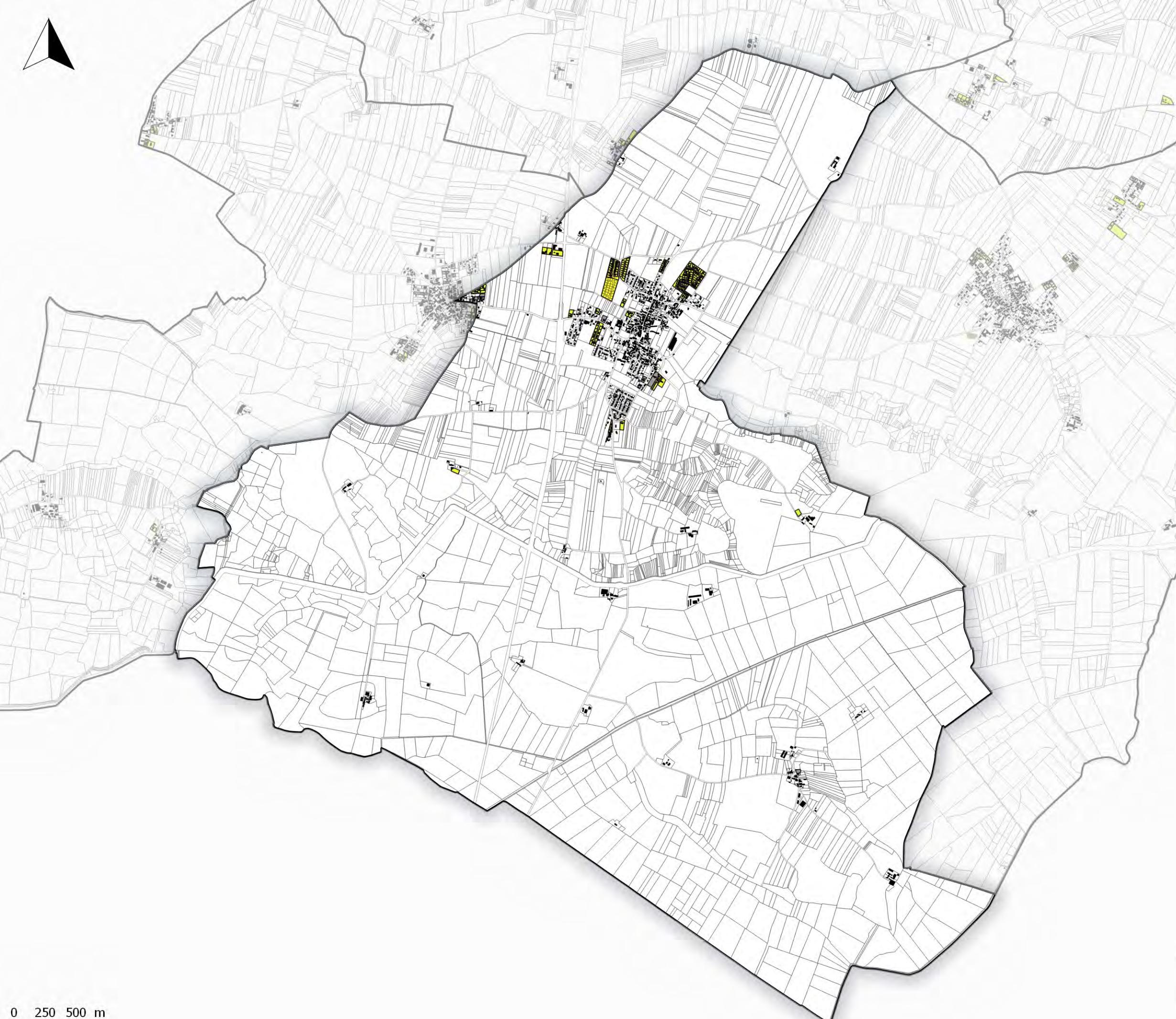
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Ciré-d'Aunis



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

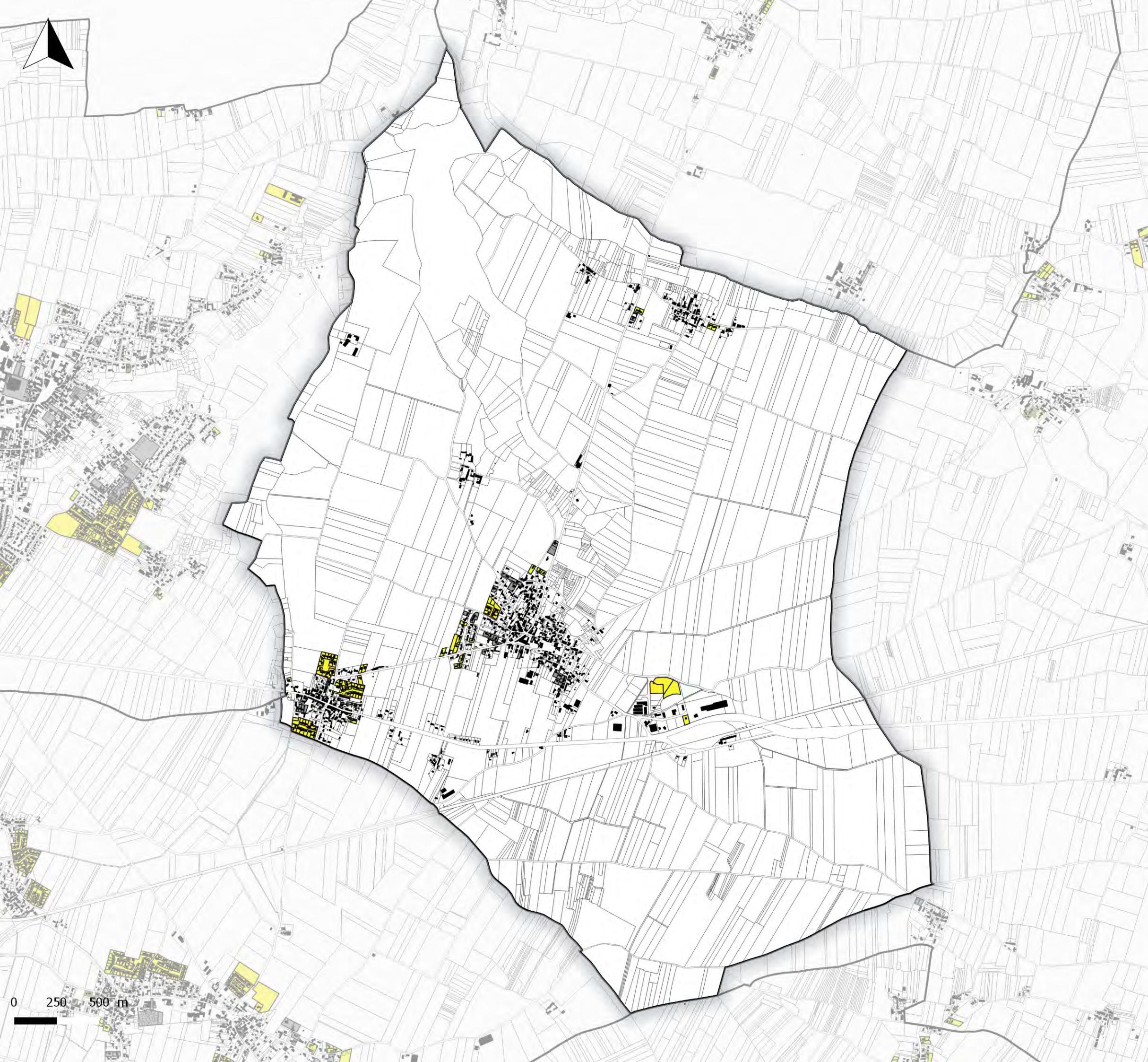
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Forges



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Forges

Aunis-Sud
MRC Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Genouillé



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcelle cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Genouillé

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

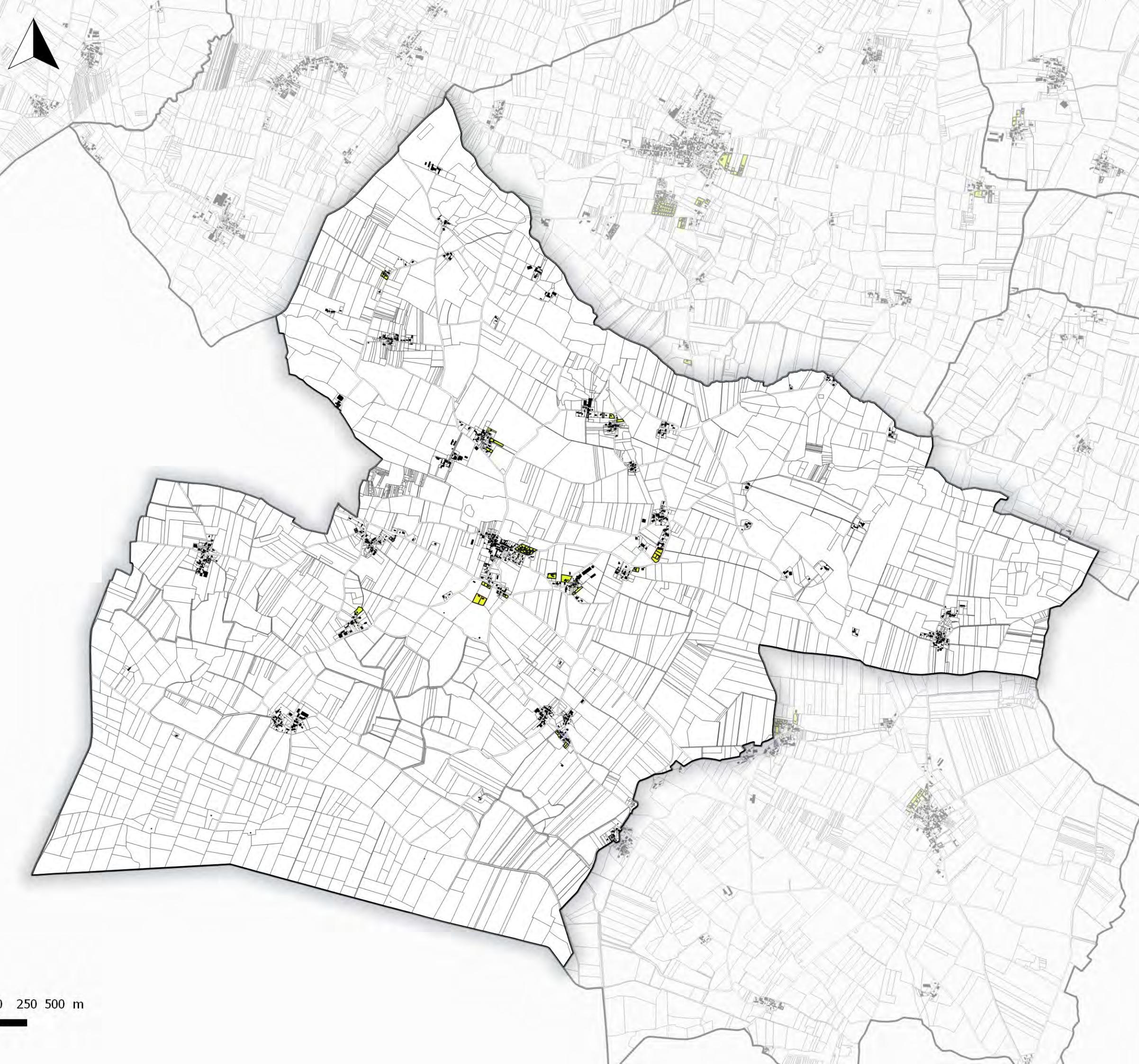
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

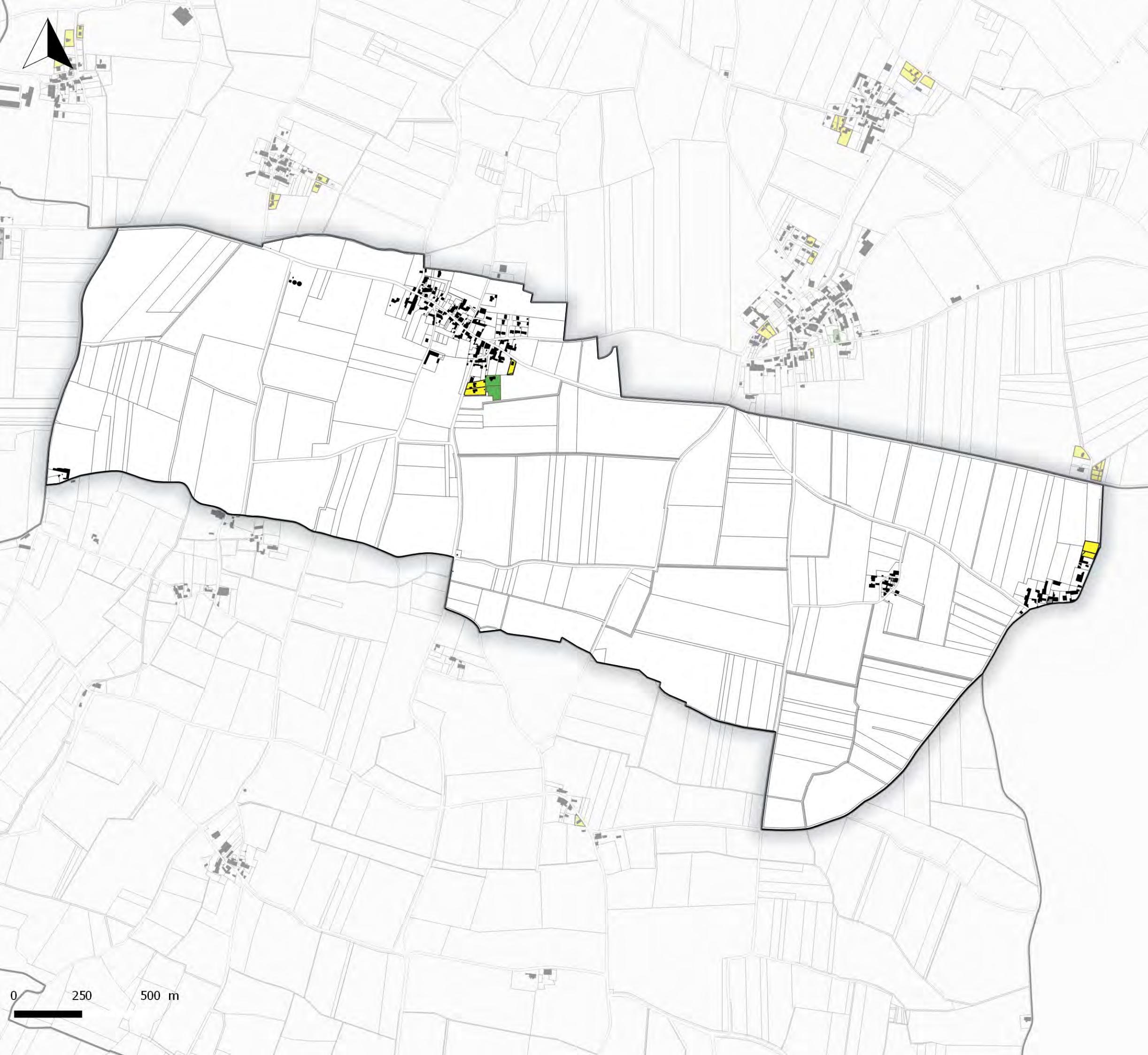
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



0 250 500 m



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcelle cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



La Devise (Chervettes)

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



La Devise (Saint-Laurent-de-la-Barrière)



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

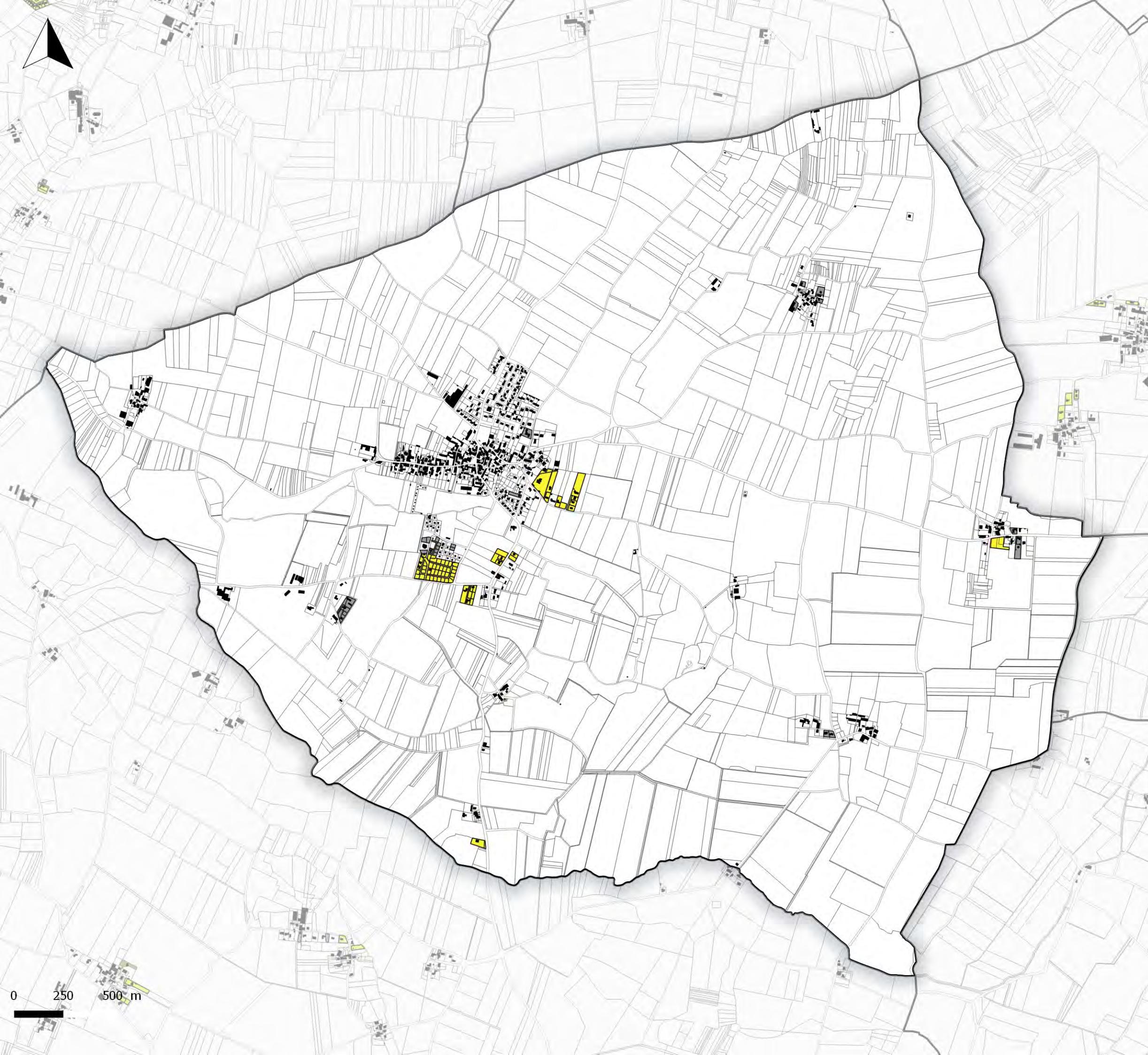
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

La Devise (Vandré)



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Origine de la consommation des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

La Devise (Vandré)

Landrais



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey area] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcelle cadastrale
- [White square] Limite administrative

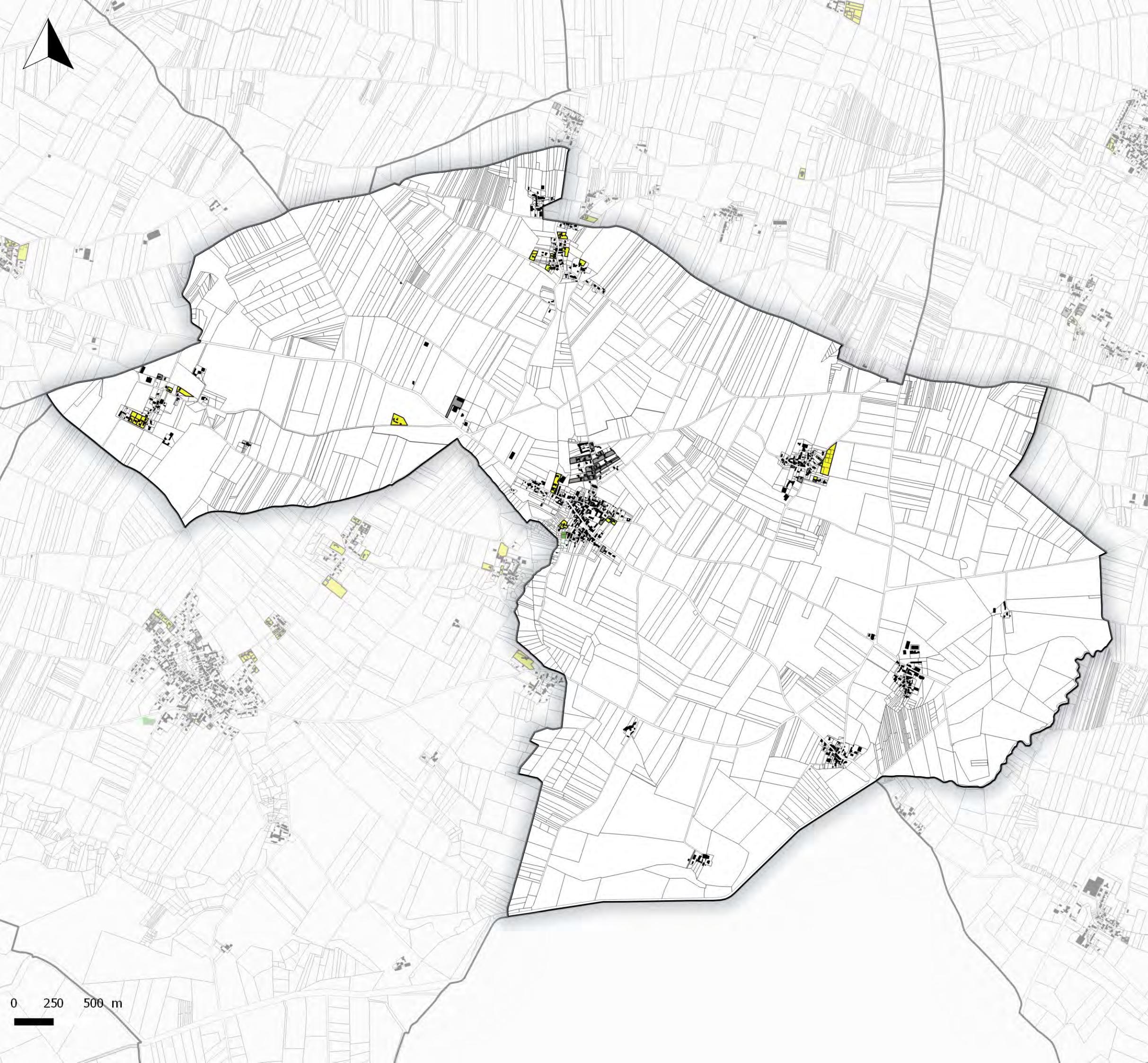
Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Landrais



0 250 500 m

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Le Thou



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcille cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Le Thou

Aunis-Sud
Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

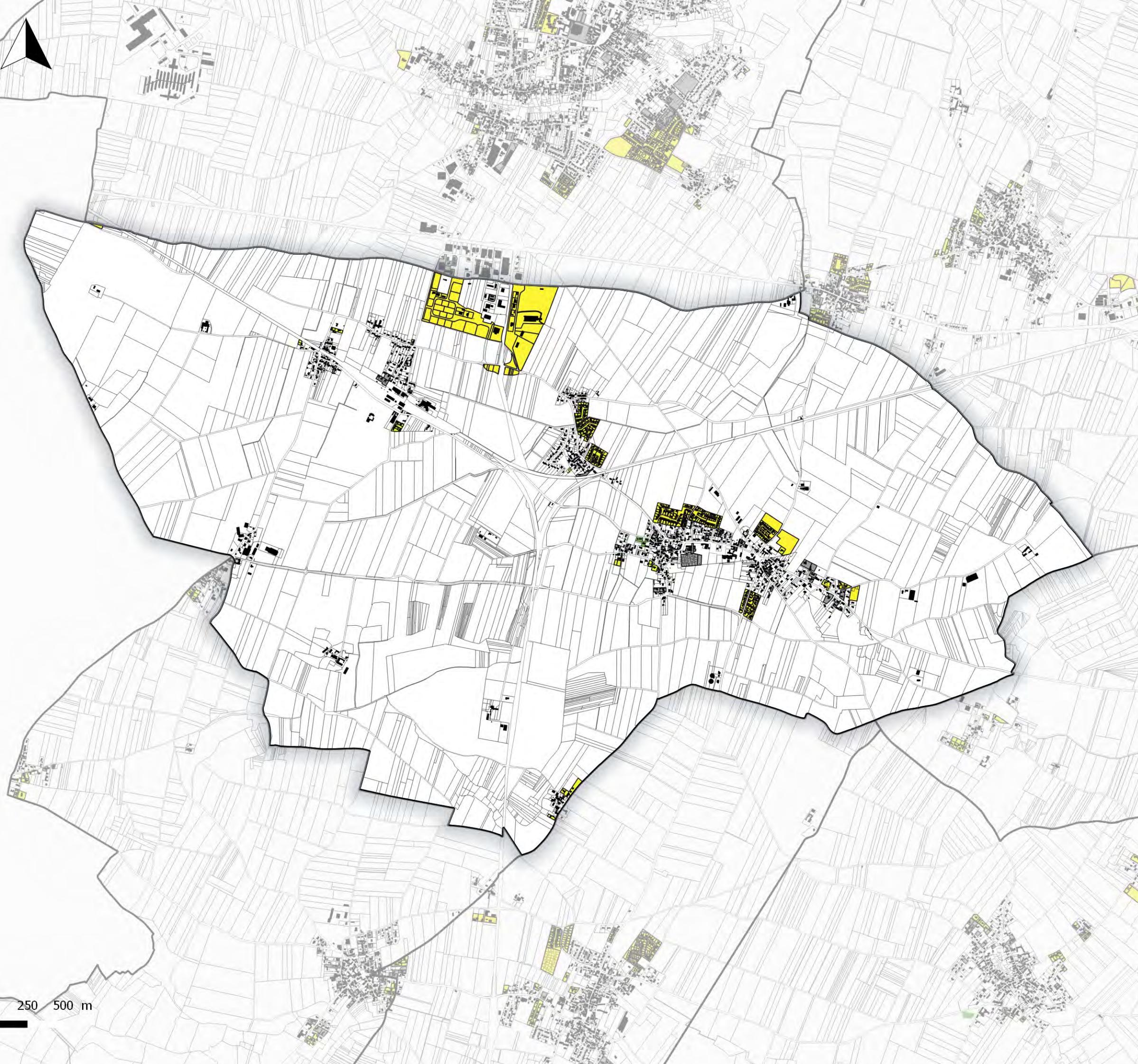
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

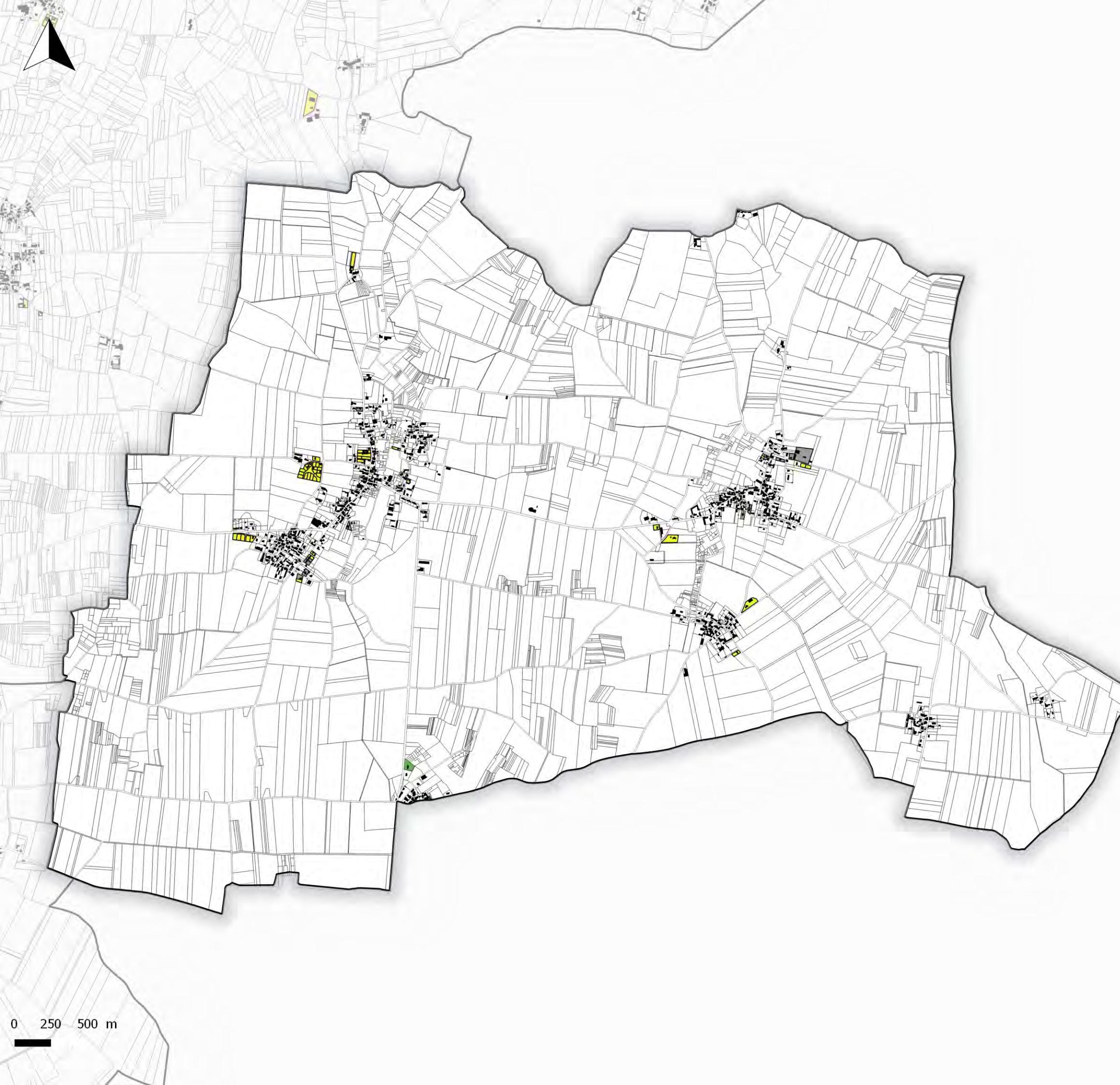
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Marsais



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Marsais



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

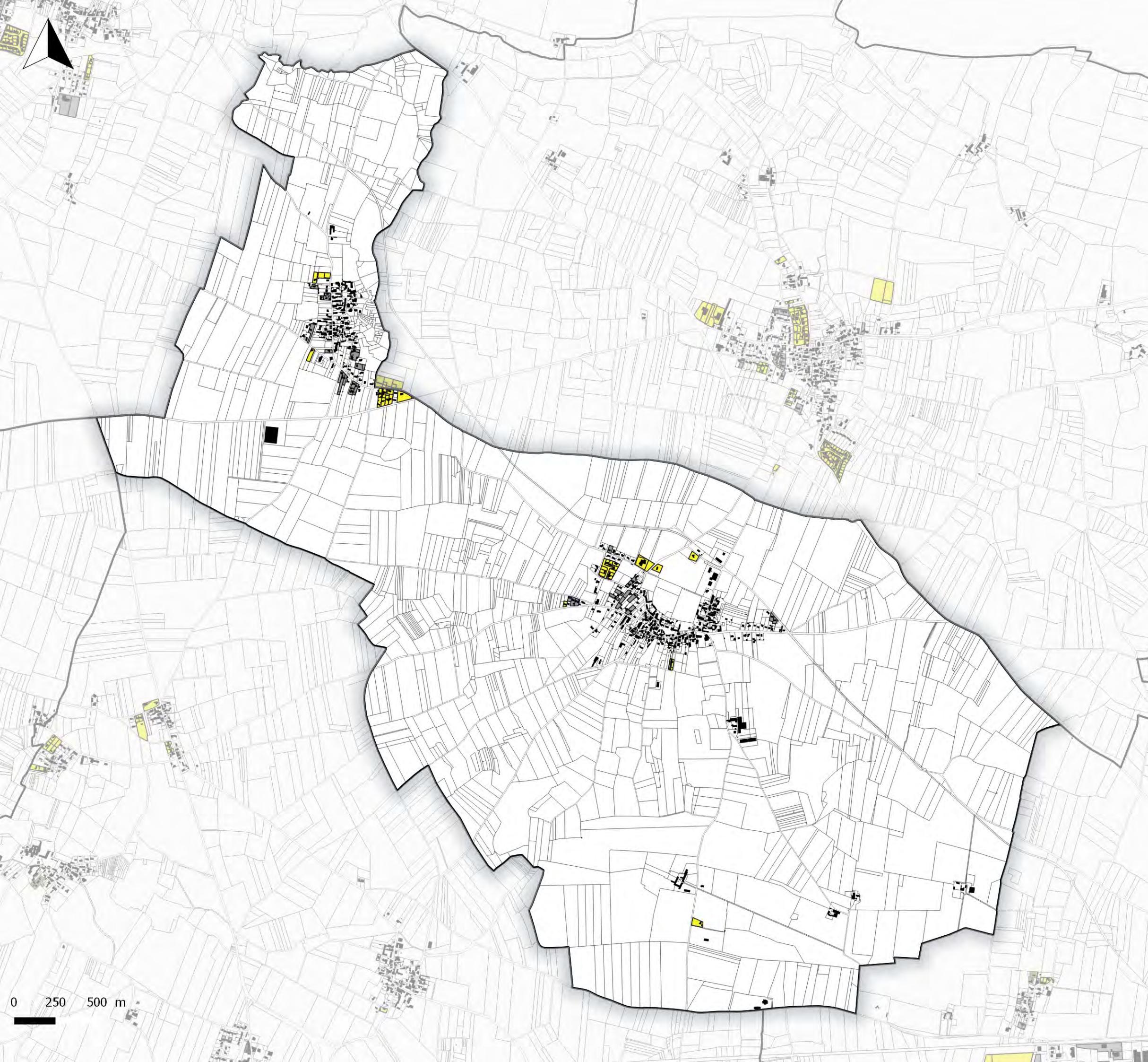
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Puyravault



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Puyravault

Aunis-Sud
MRC Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Saint-Crépin



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcels cadastrales
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Saint-Crépin



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

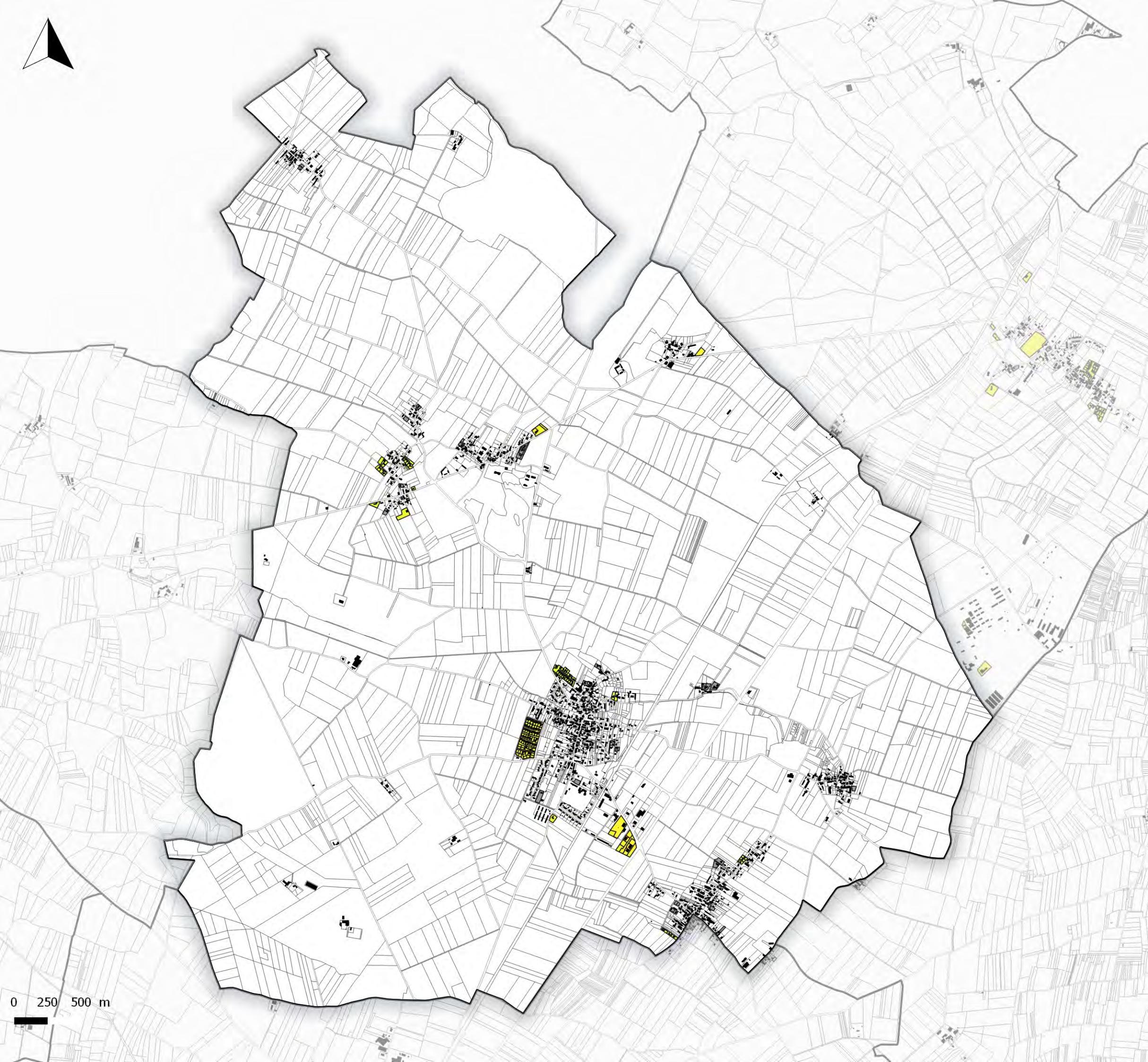
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Saint-Georges-du-Bois

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

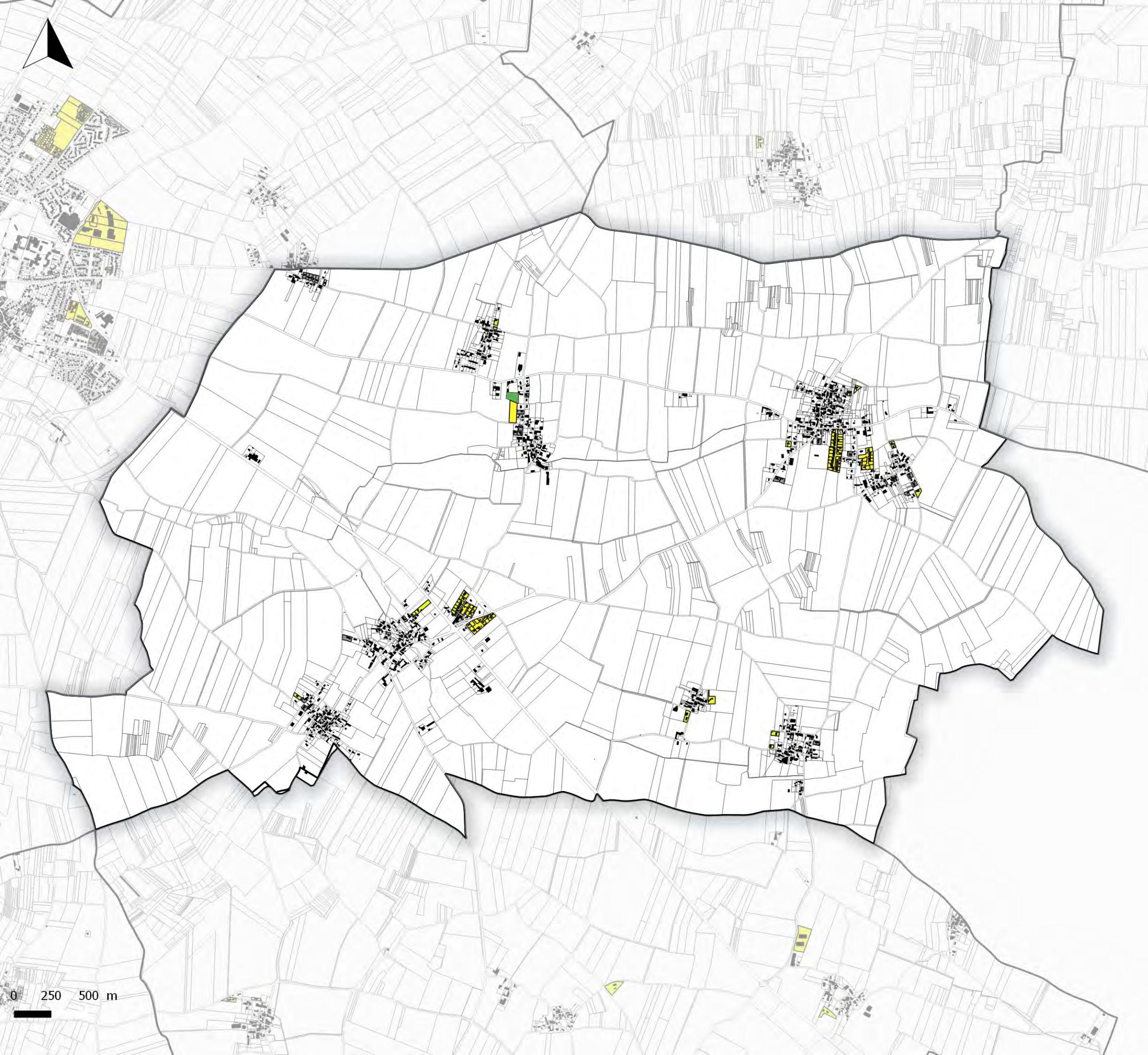
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Saint-Mard



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Saint-Mard



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

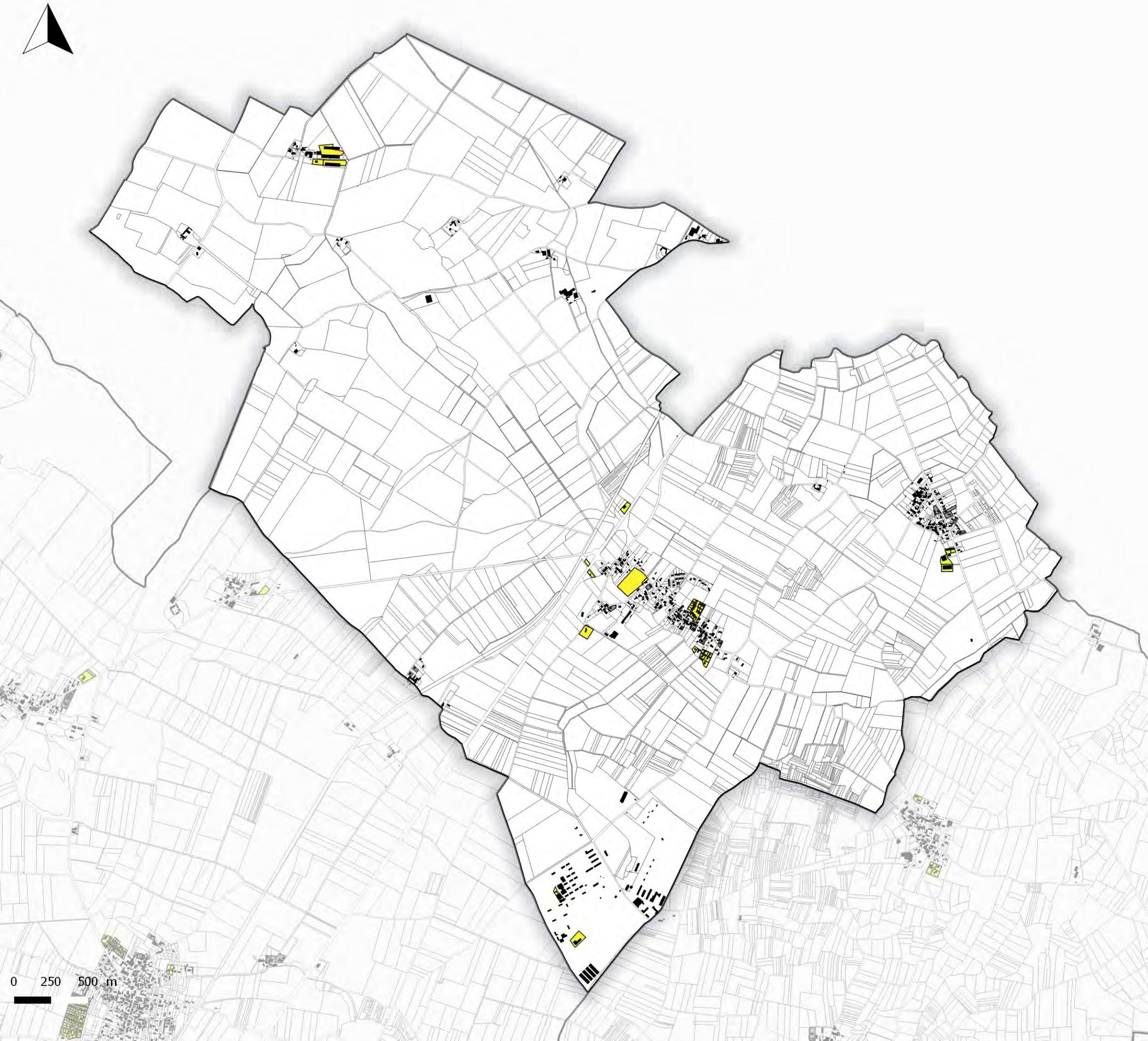
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcels cadastrales
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Saint-Pierre-d'Amilly



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

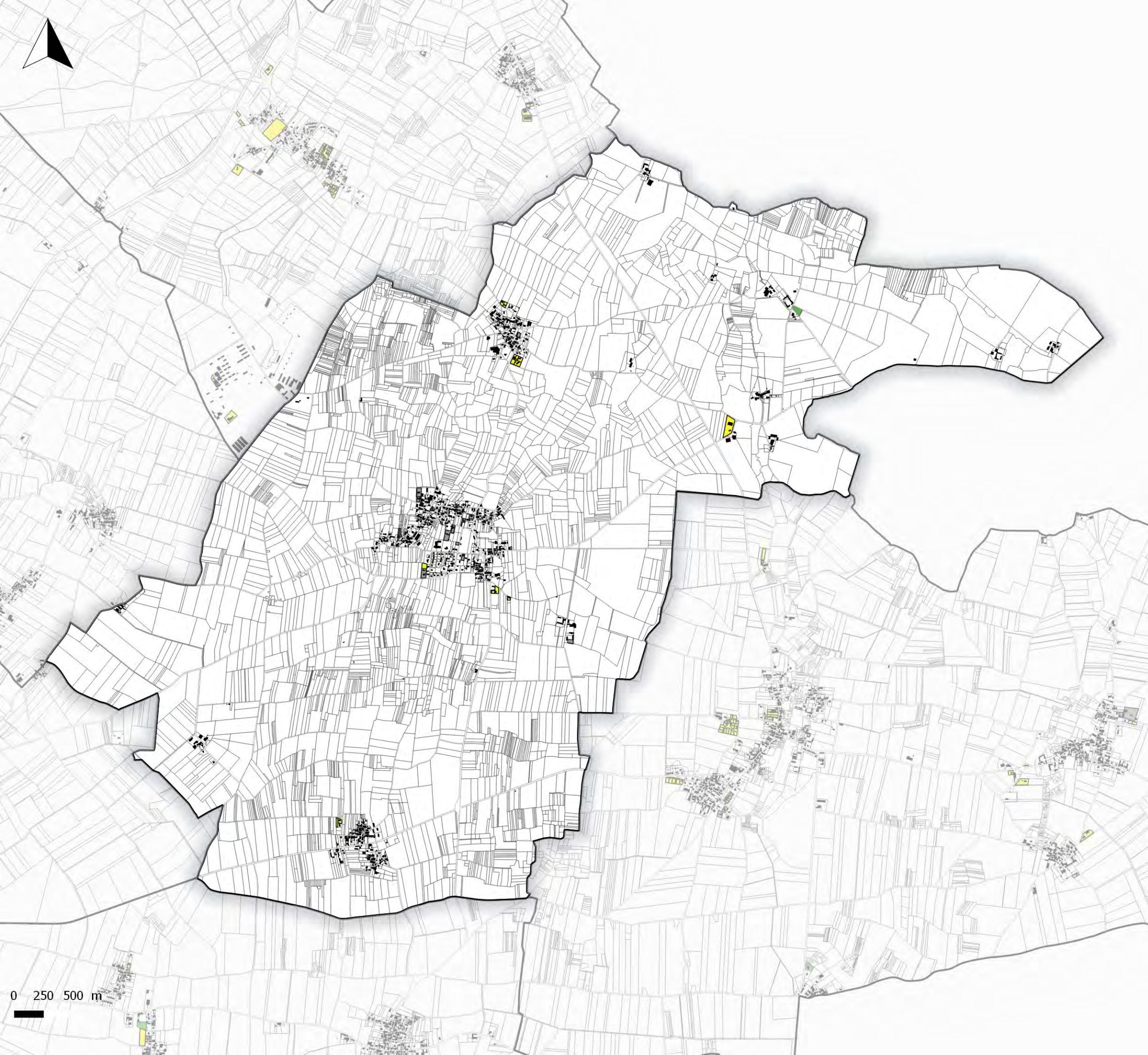
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Saint-Saturnin-du-Bois

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Autun Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

St-Pierre-la-Noue (Péré)

Aunis-Sud
Mé Communauté
de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Ecot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcille cadastrale
- [White square] Limite administrative

St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

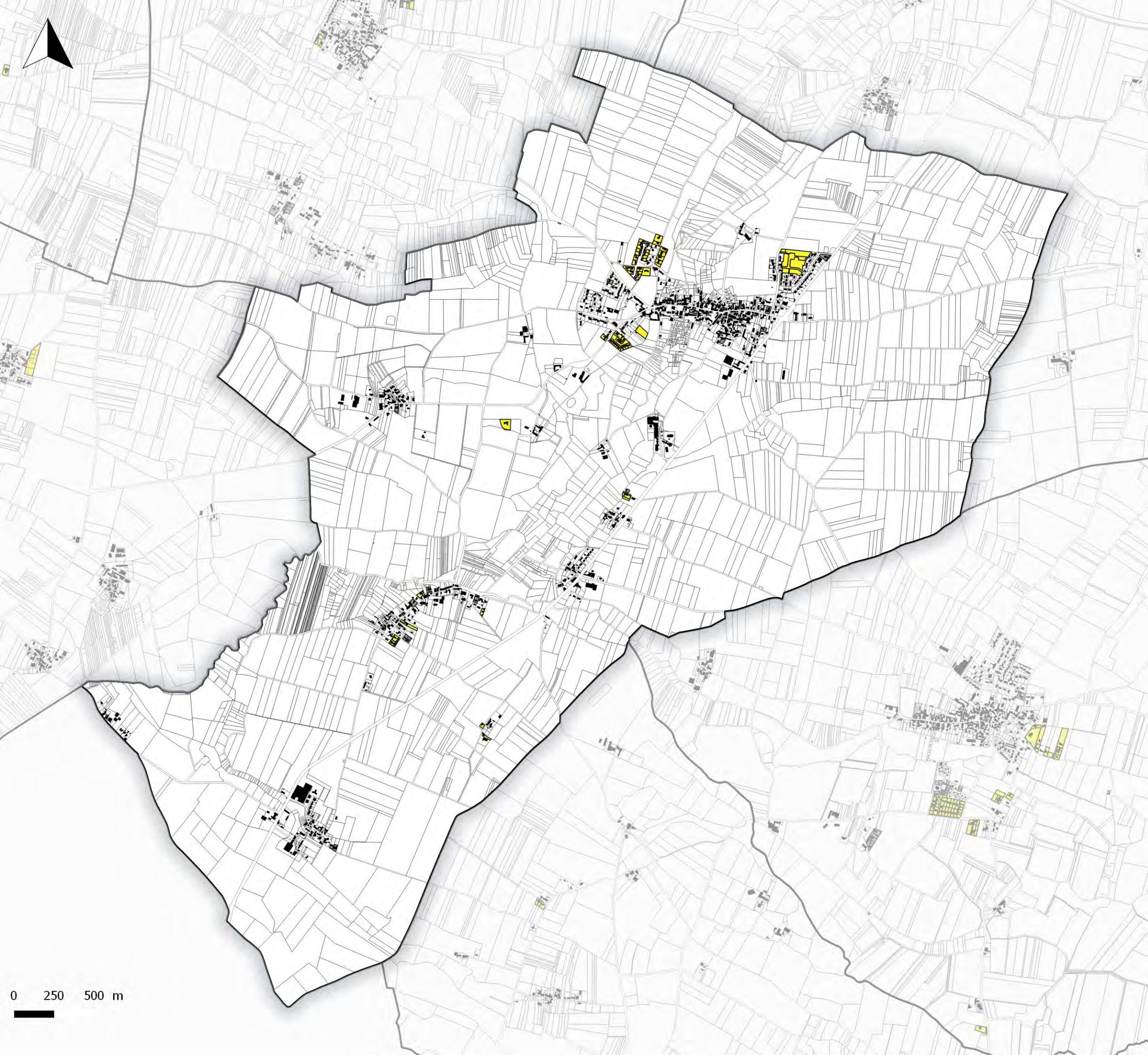
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

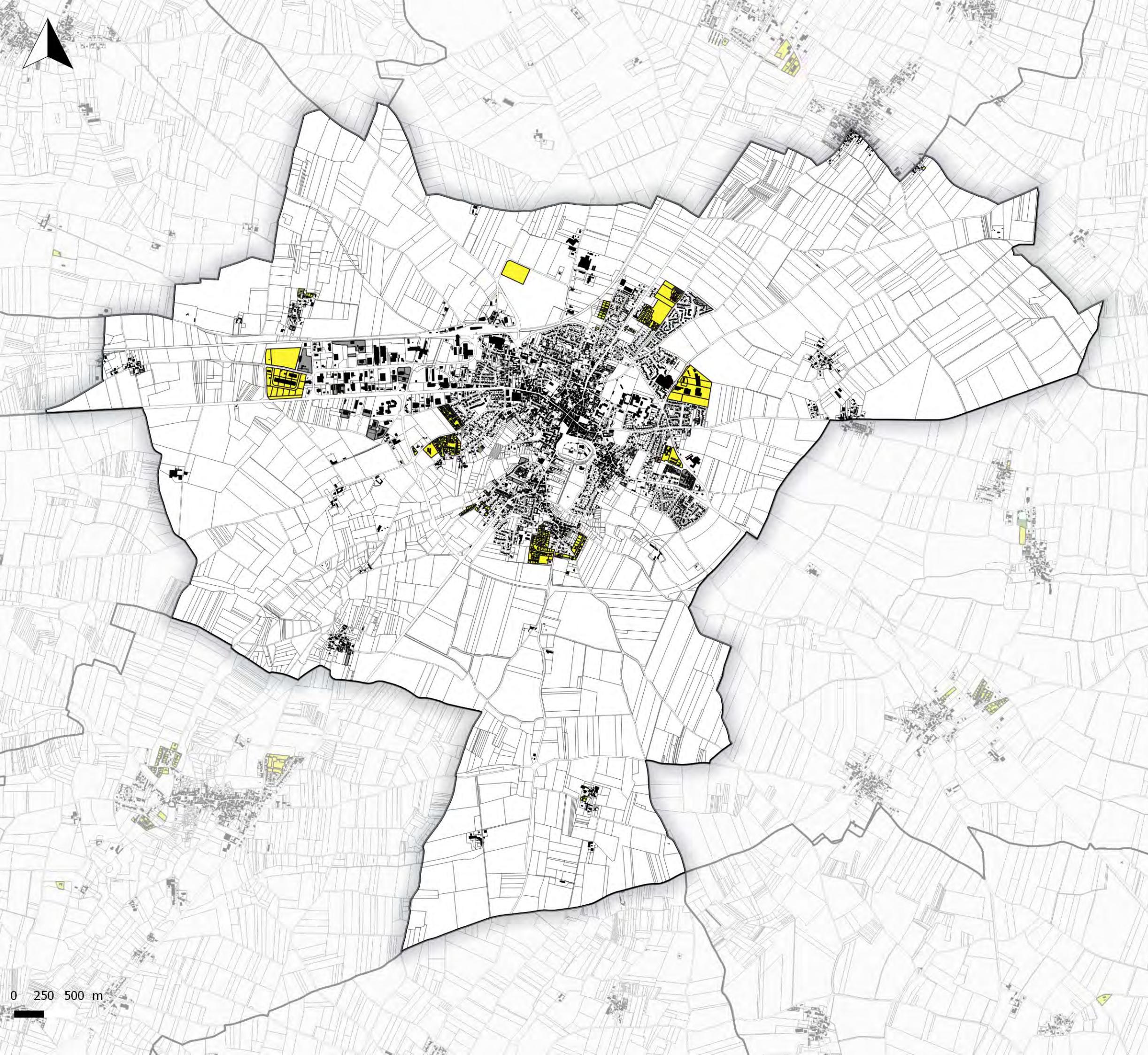
Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



0 250 500 m

Surgères



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Surgères



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Virson



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcelle cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF

Aunis-Sud
Mémoire Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Virson

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



0 250 500 m

Vouhé



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- [Green square] Surfaces Naturelles
- [Yellow square] Surfaces Agricoles
- [Brown square] Surfaces Forestières
- [Grey square] Densification des espaces bâties

DONNEES DE CONTEXTE

- [Black square] Bâti
- [White square] Parcille cadastrale
- [White square] Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Vouhé

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Unis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m

HABITAT

ÉCONOMIE

DÉPLACEMENTS

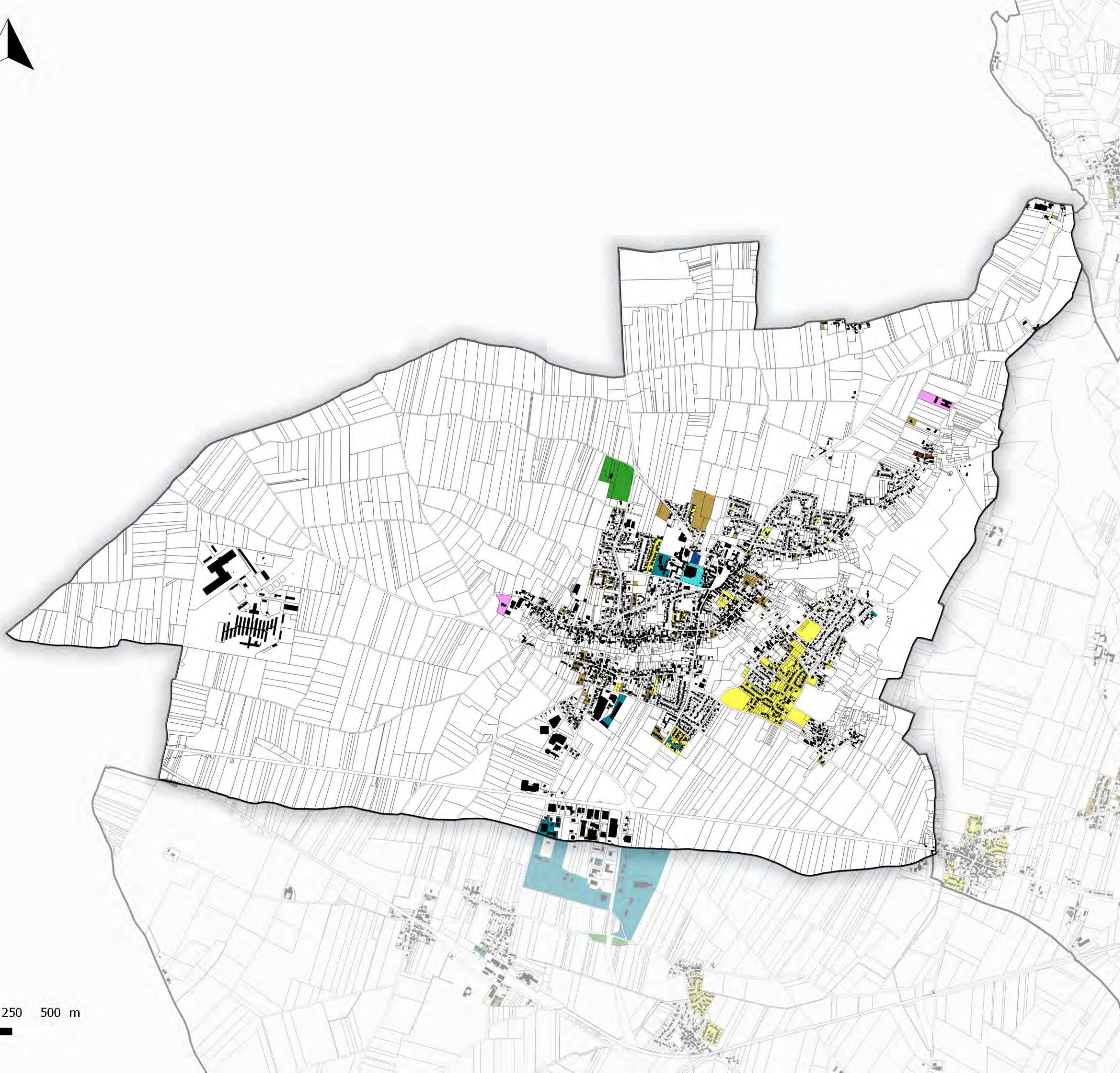
ENVIRONNEMENT

AGRICULTURE



12.3

Atlas de la destination de la
consommation des espaces
NAF



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Destination de la consommation des espaces NAF

Aigrefeuille-d'Aunis

Aunis-Sud
Mé Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Anais

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Anais Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcellle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Ardillières

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

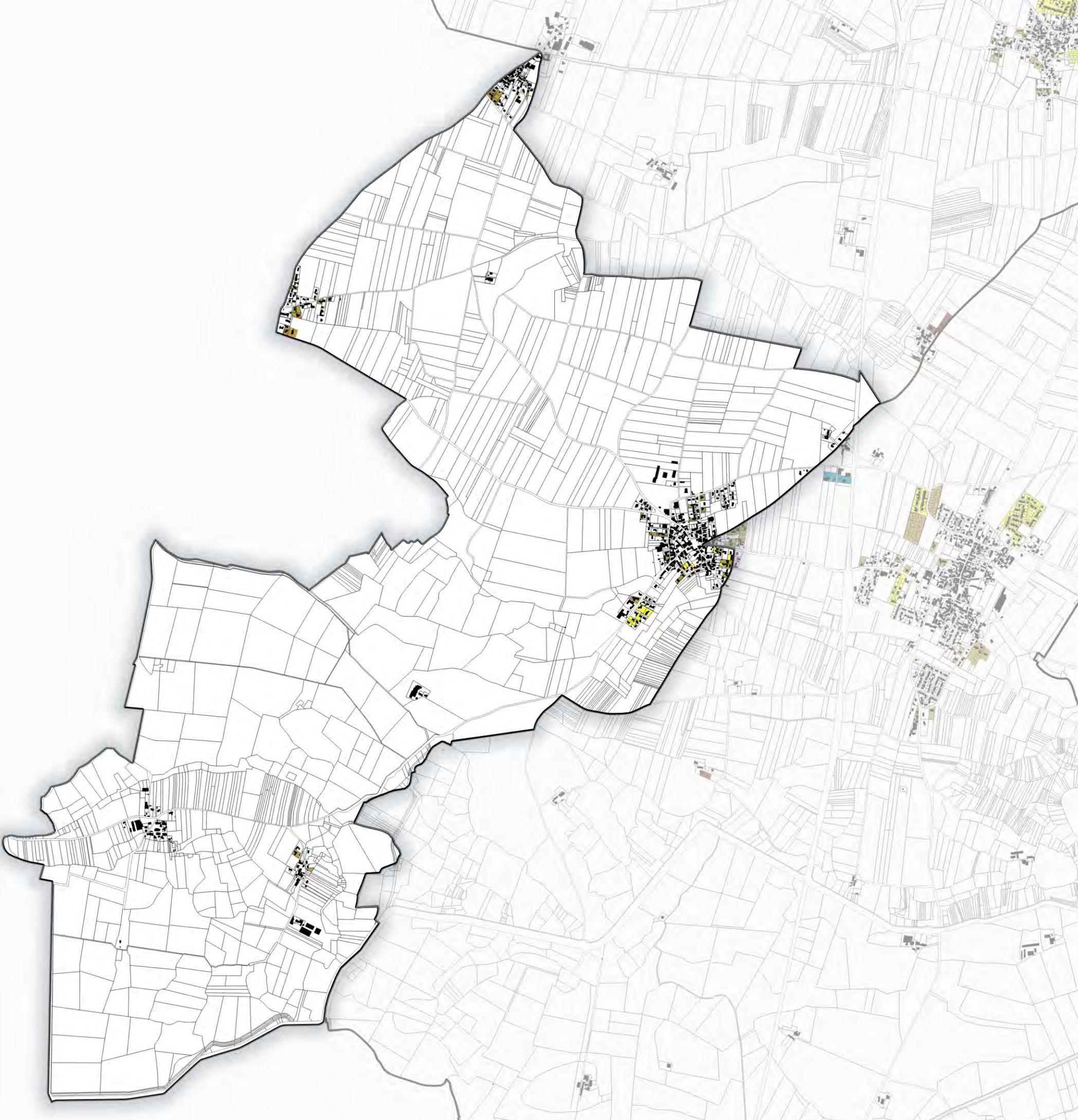
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Ballon



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Ballon



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

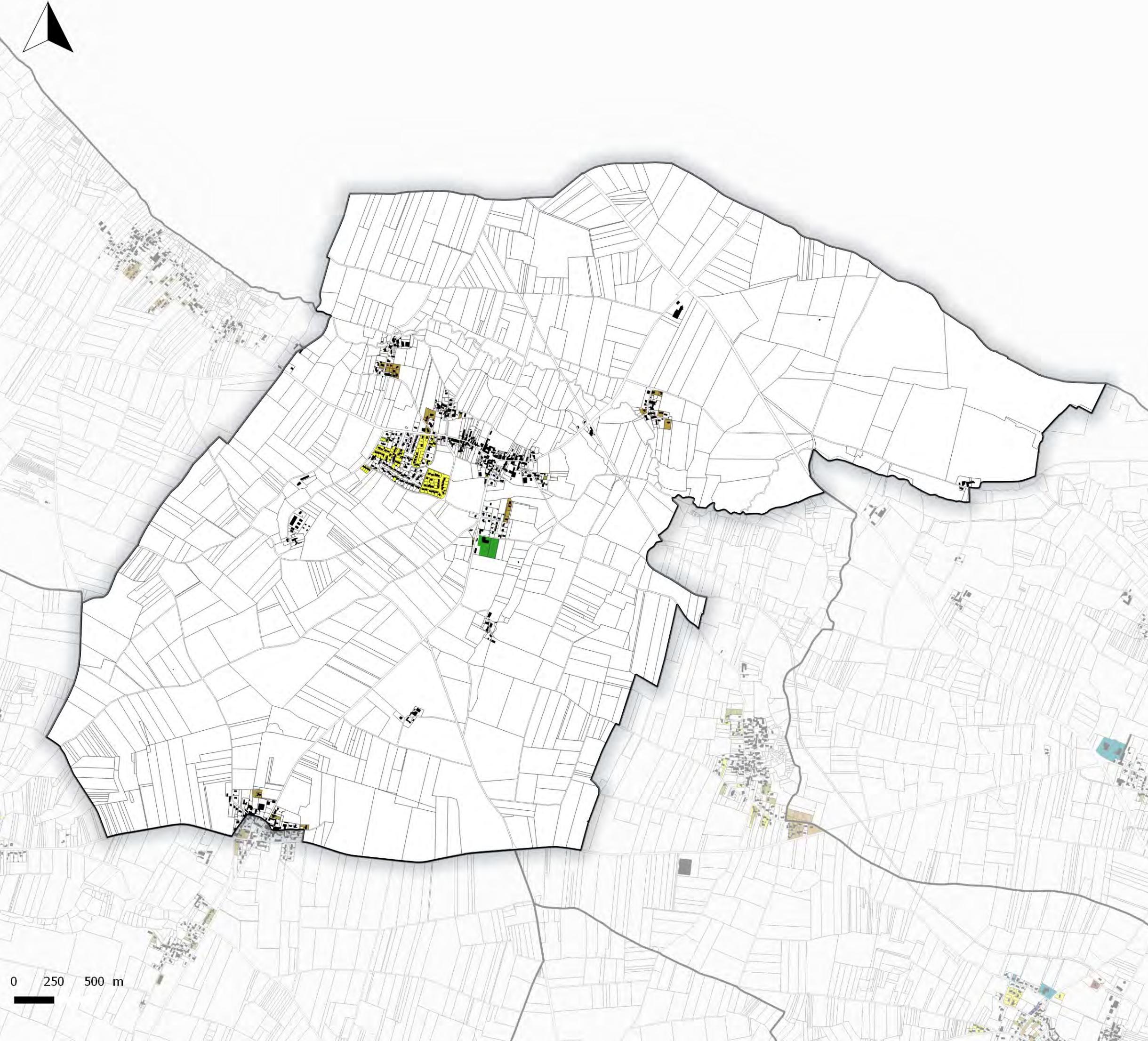
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Bouhet



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Bouhet

Aunis-Sud
Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
conseil

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

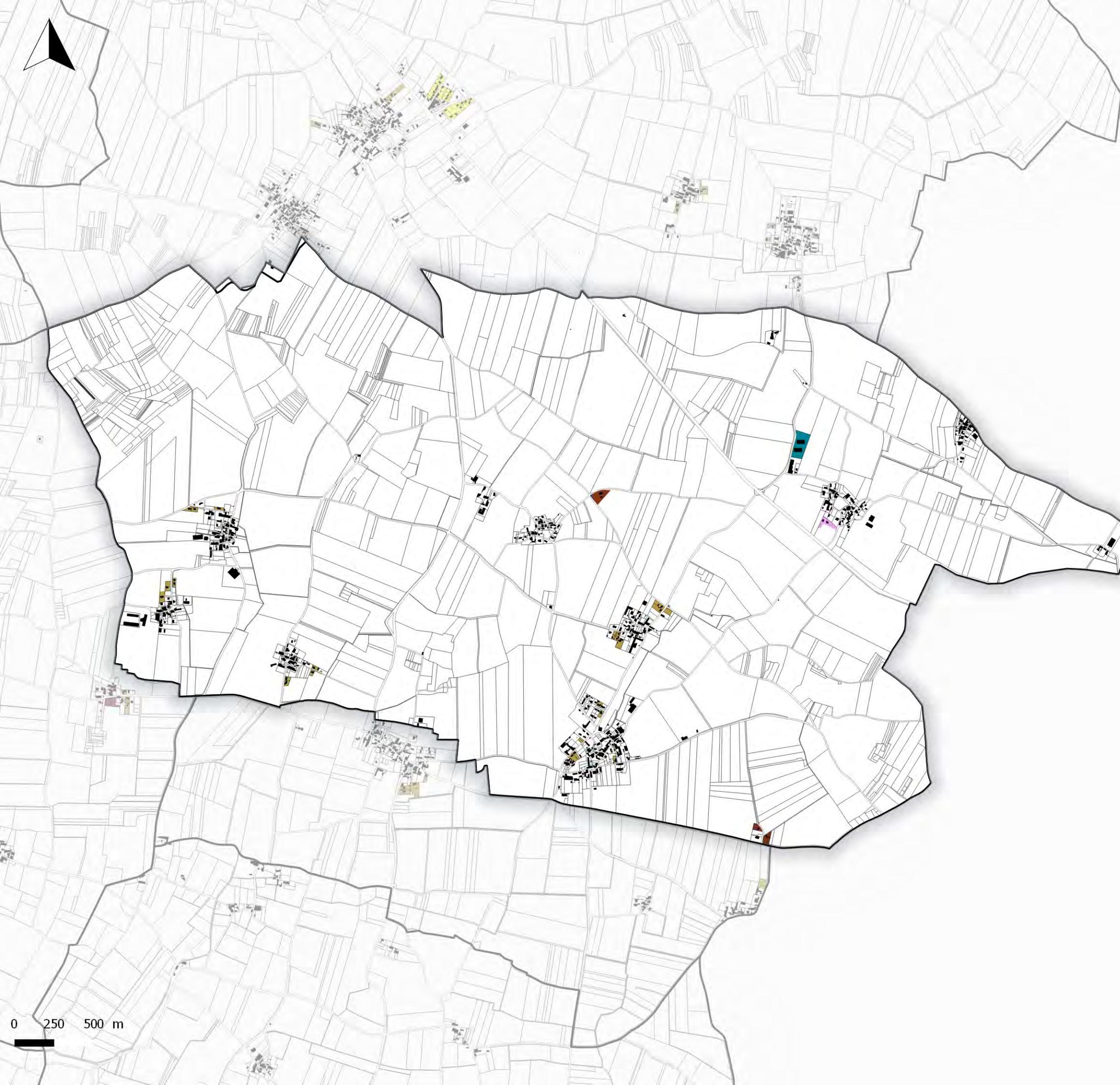
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Breuil-la-Réorte



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Breuil-la-Réorte



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Chambon



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Chambon



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

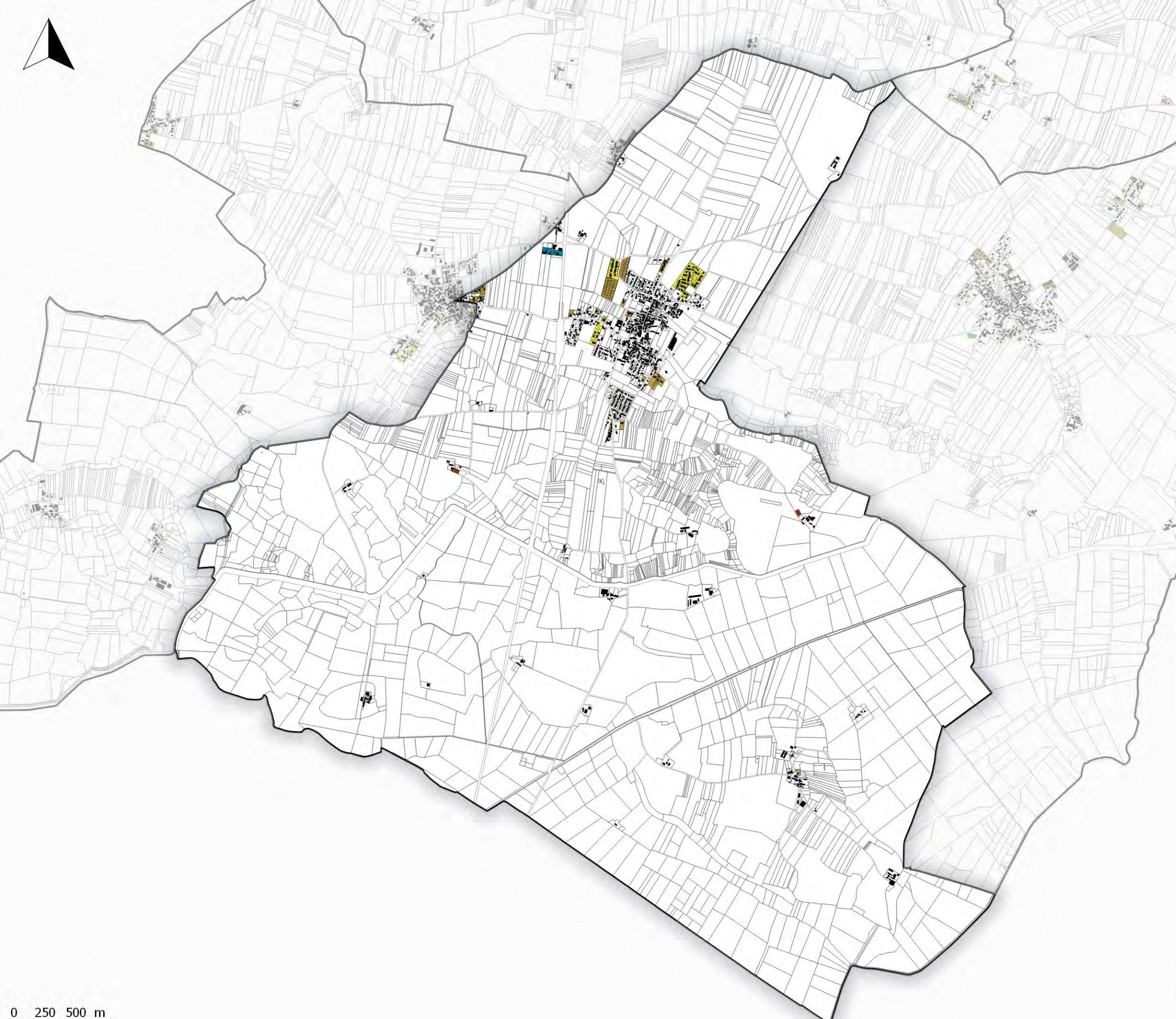
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Ciré-d'Aunis

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

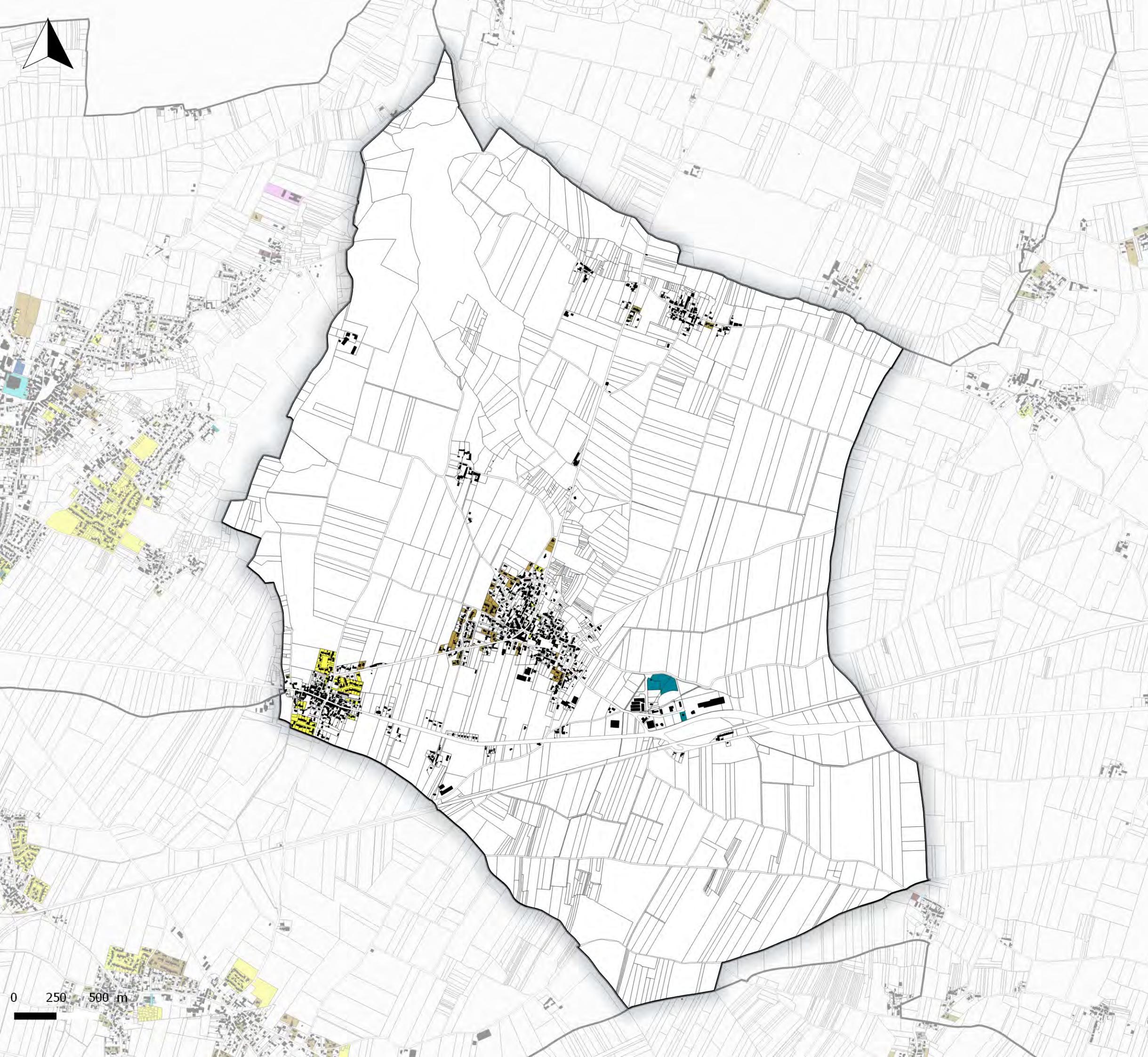
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m





Forges



Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Destination de la consommation des espaces NAF



Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

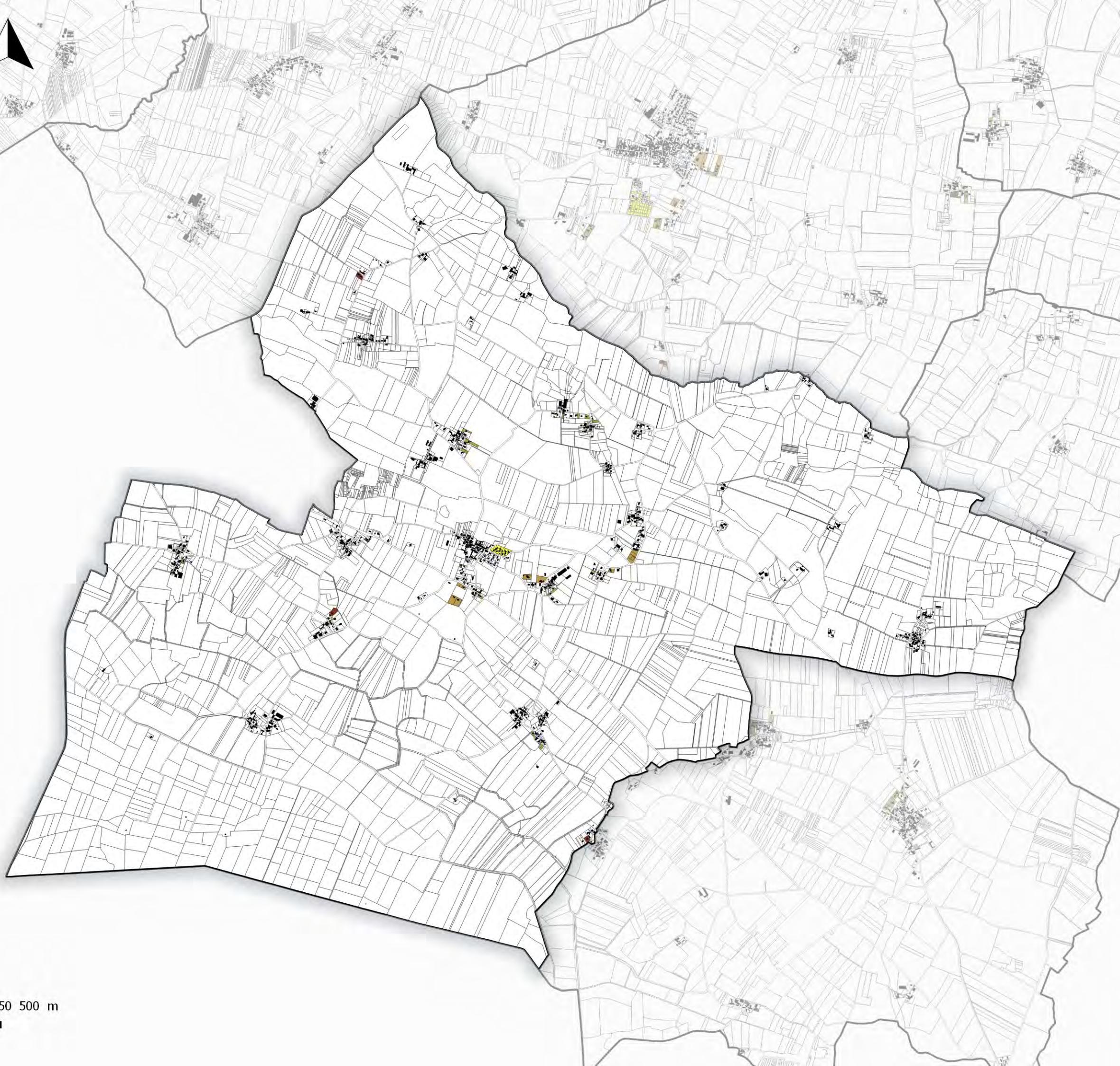
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Genouillé



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Genouillé

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

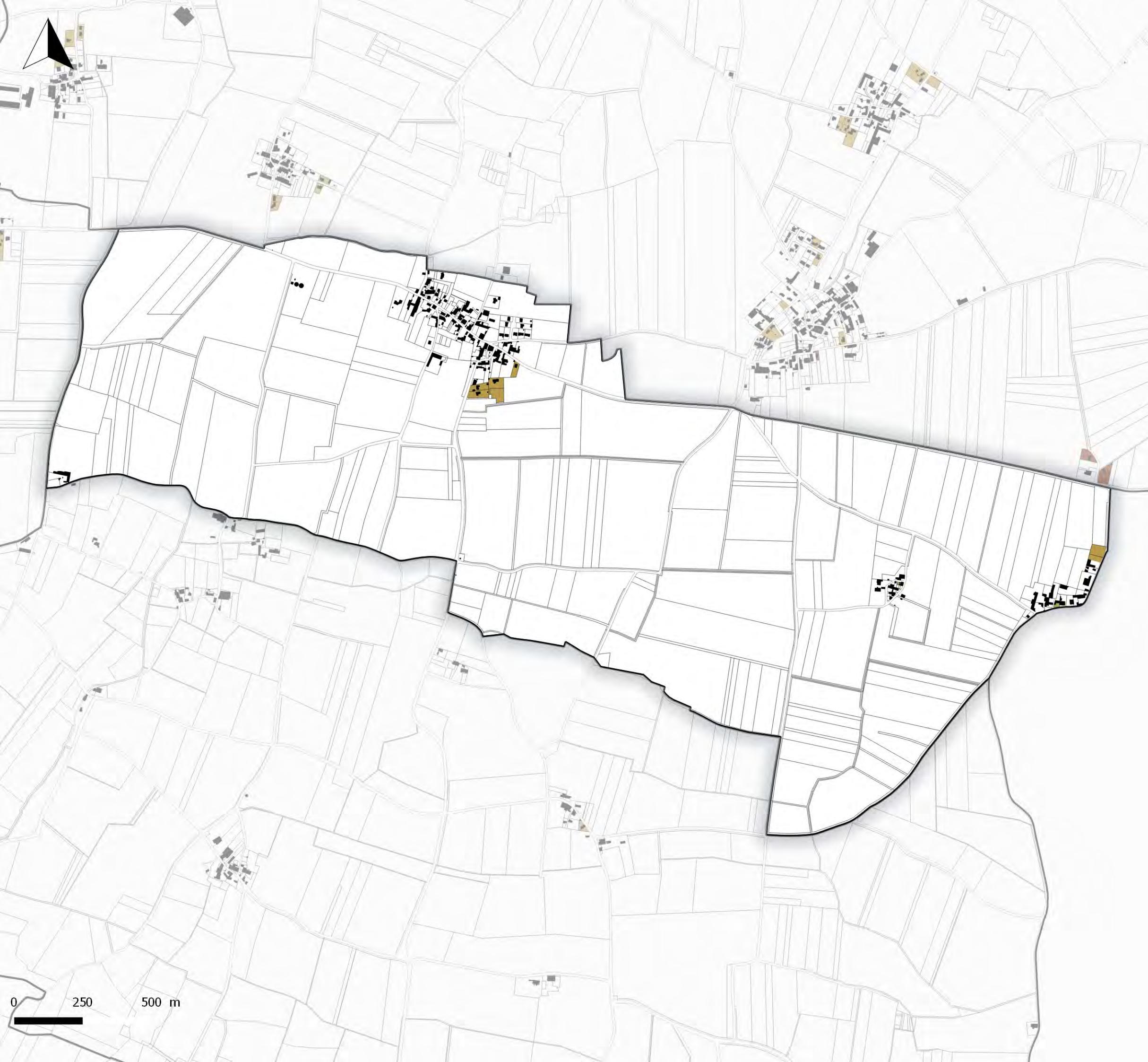
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

La Devise (Chervettes)



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

La Devise (Chervettes)



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



La Devise (Saint-Laurent-de-la-Barrière)



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

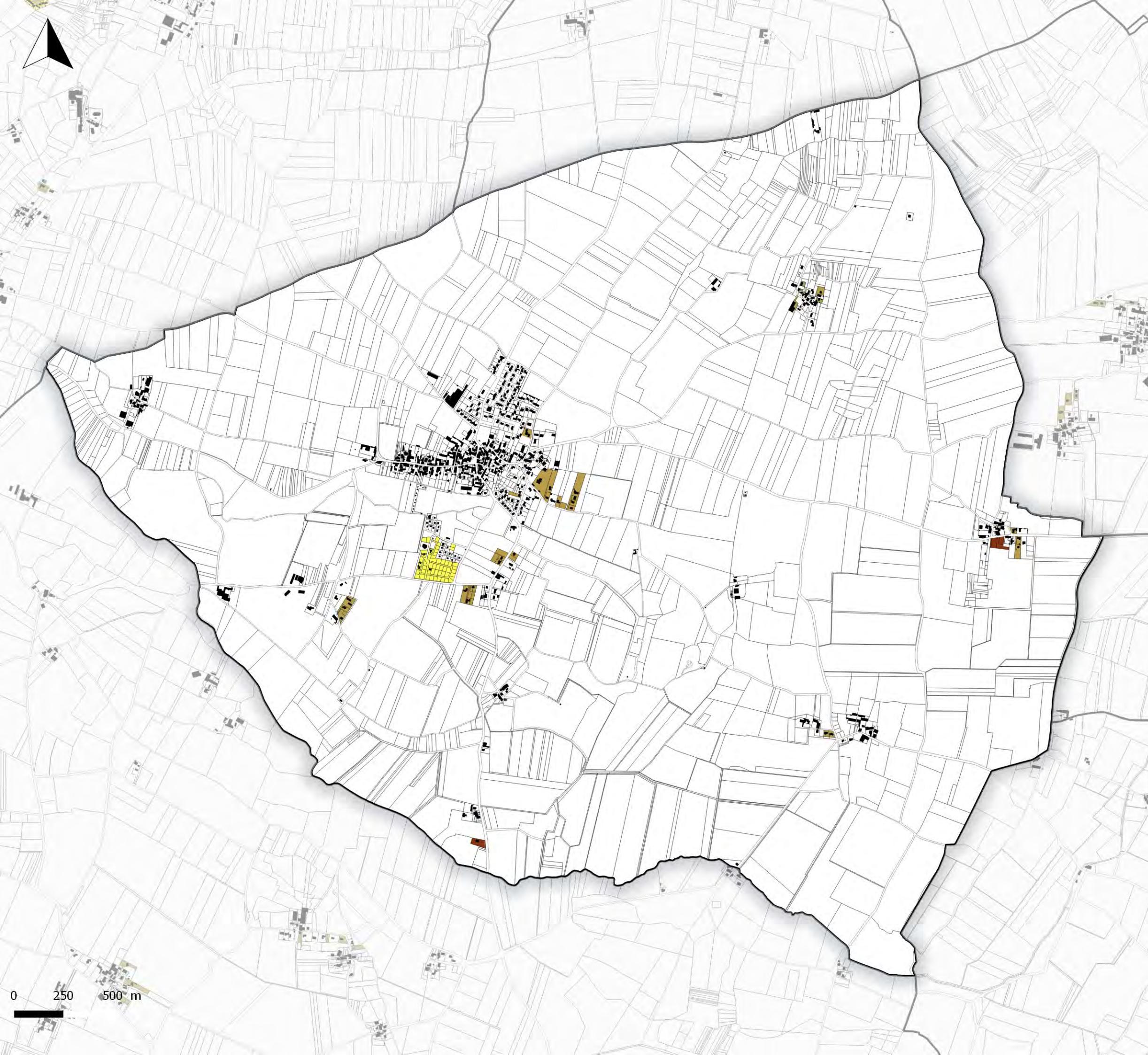
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Autun Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

La Devise (Vandré)



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

La Devise (Vandré)

Aunis-Sud
Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

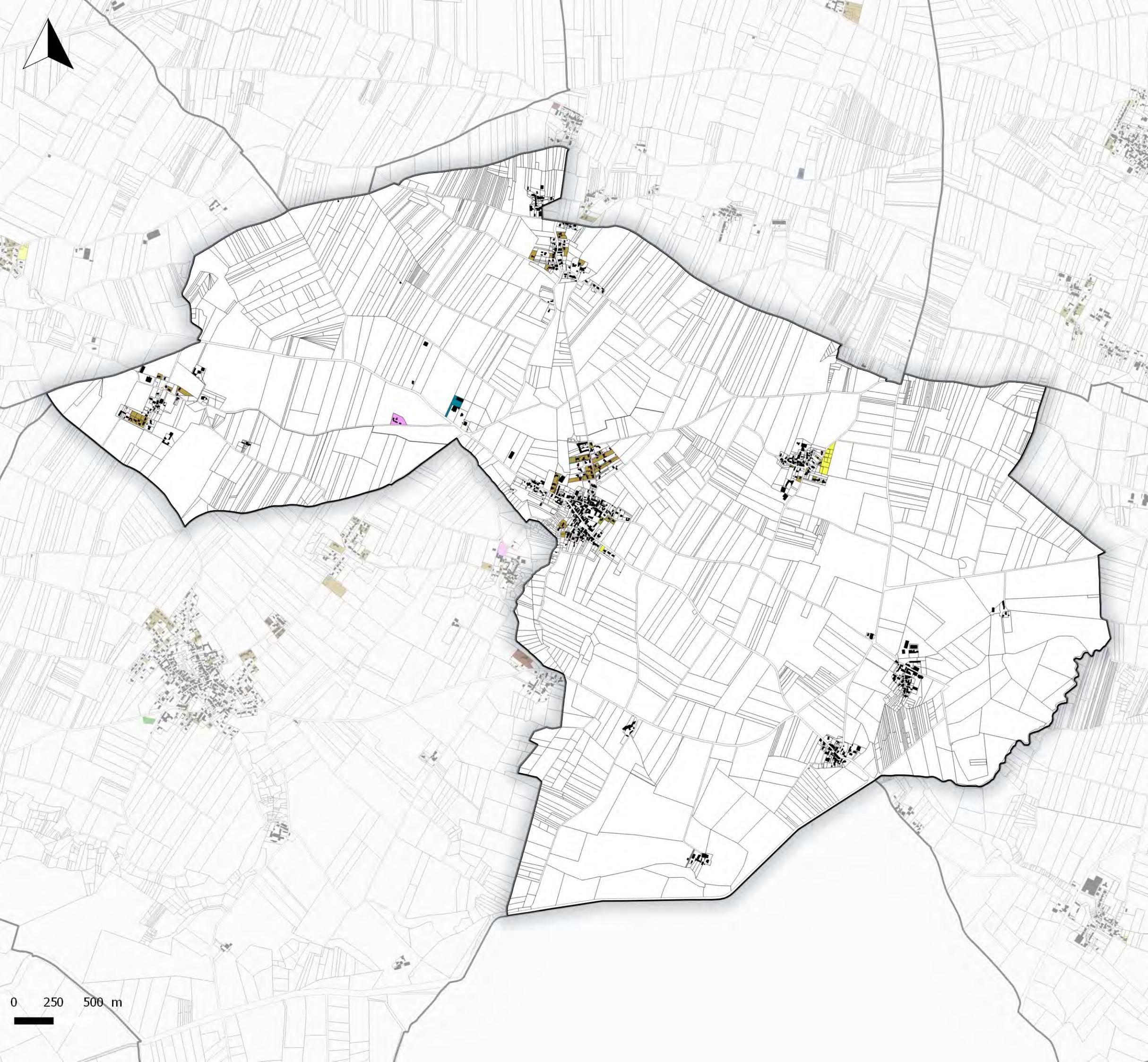
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Landrais



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcellle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Landrais



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m

Le Thou



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Le Thou

Aunis-Sud
MRC Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

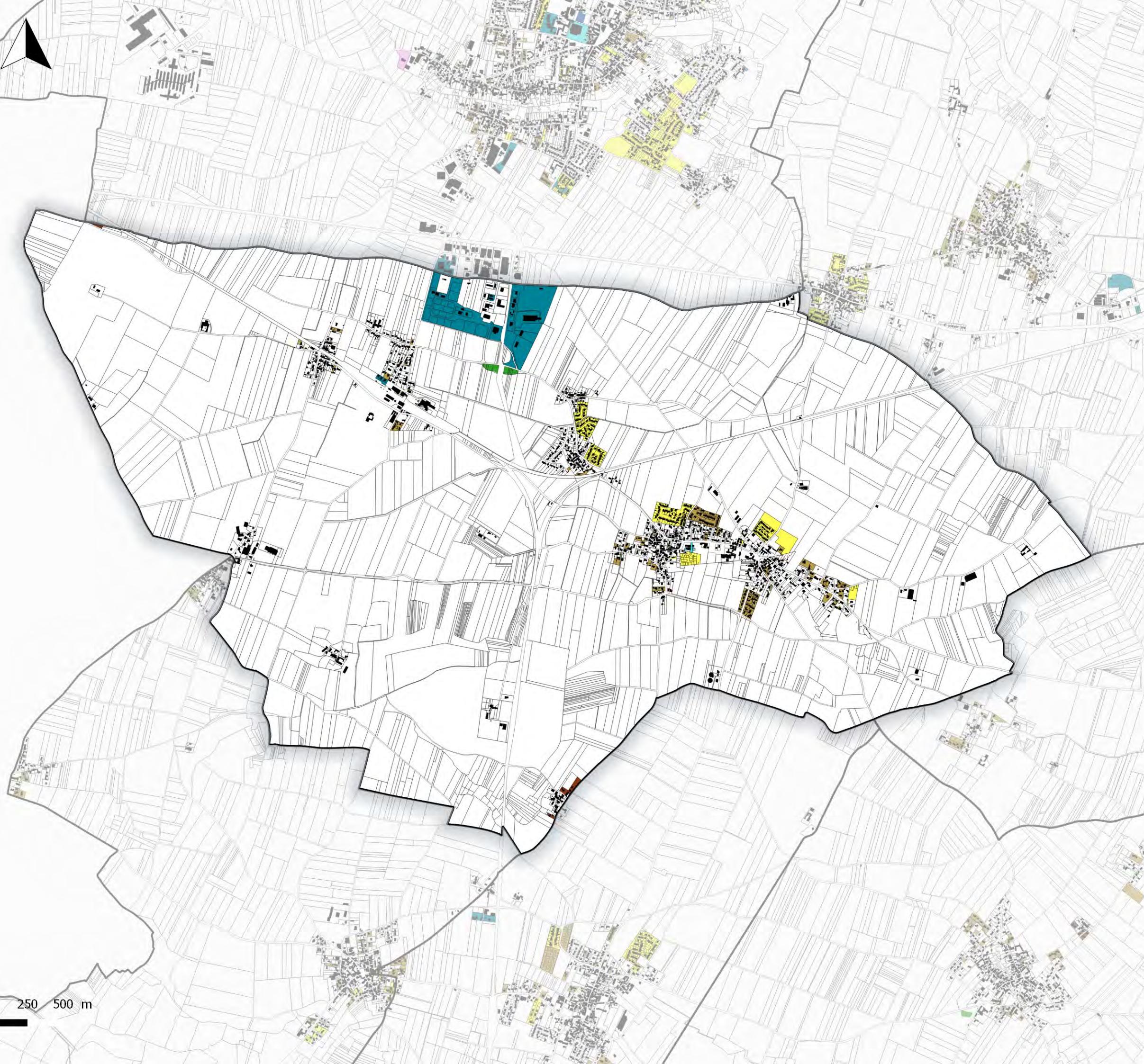
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

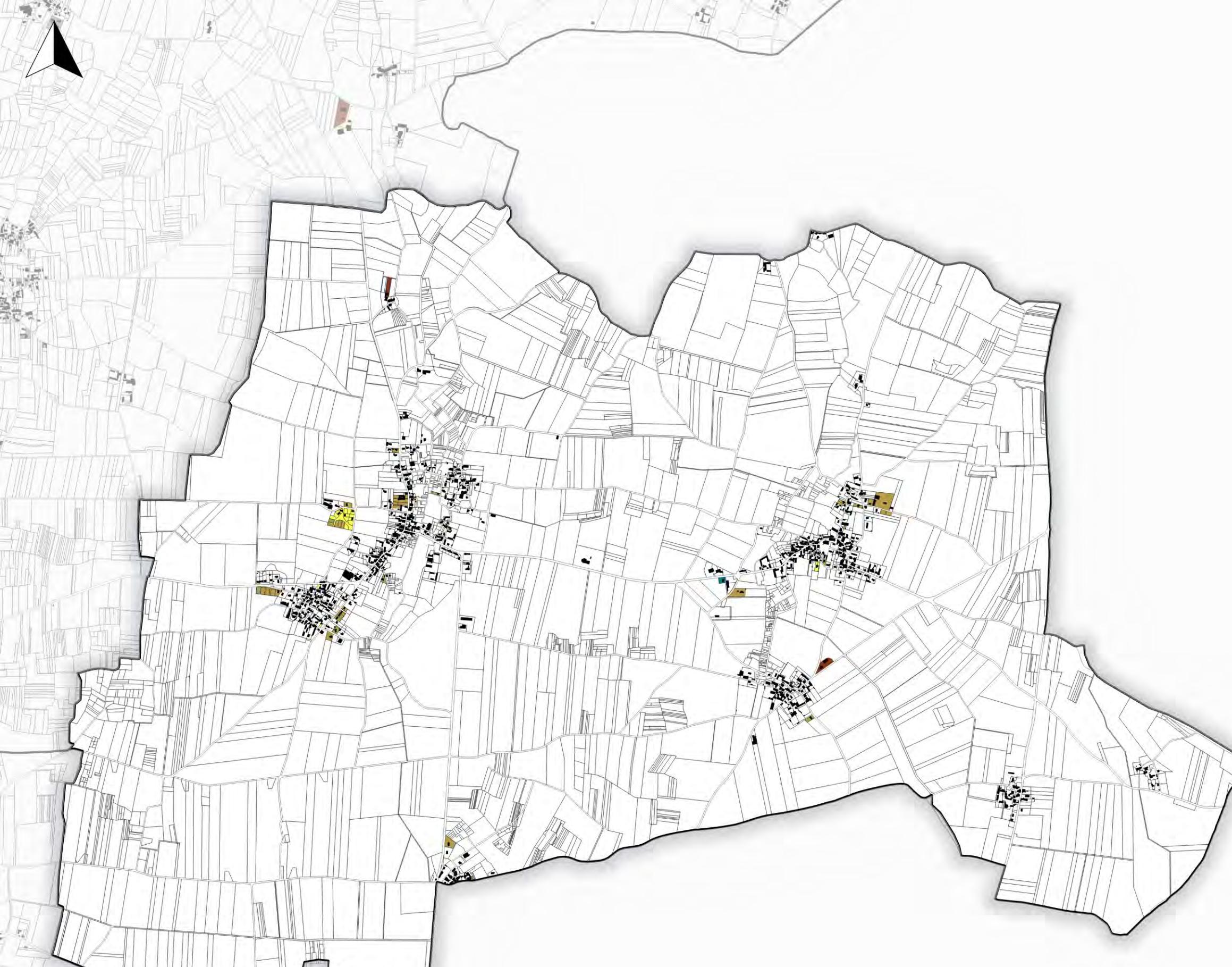
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Marsais



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Marsais



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

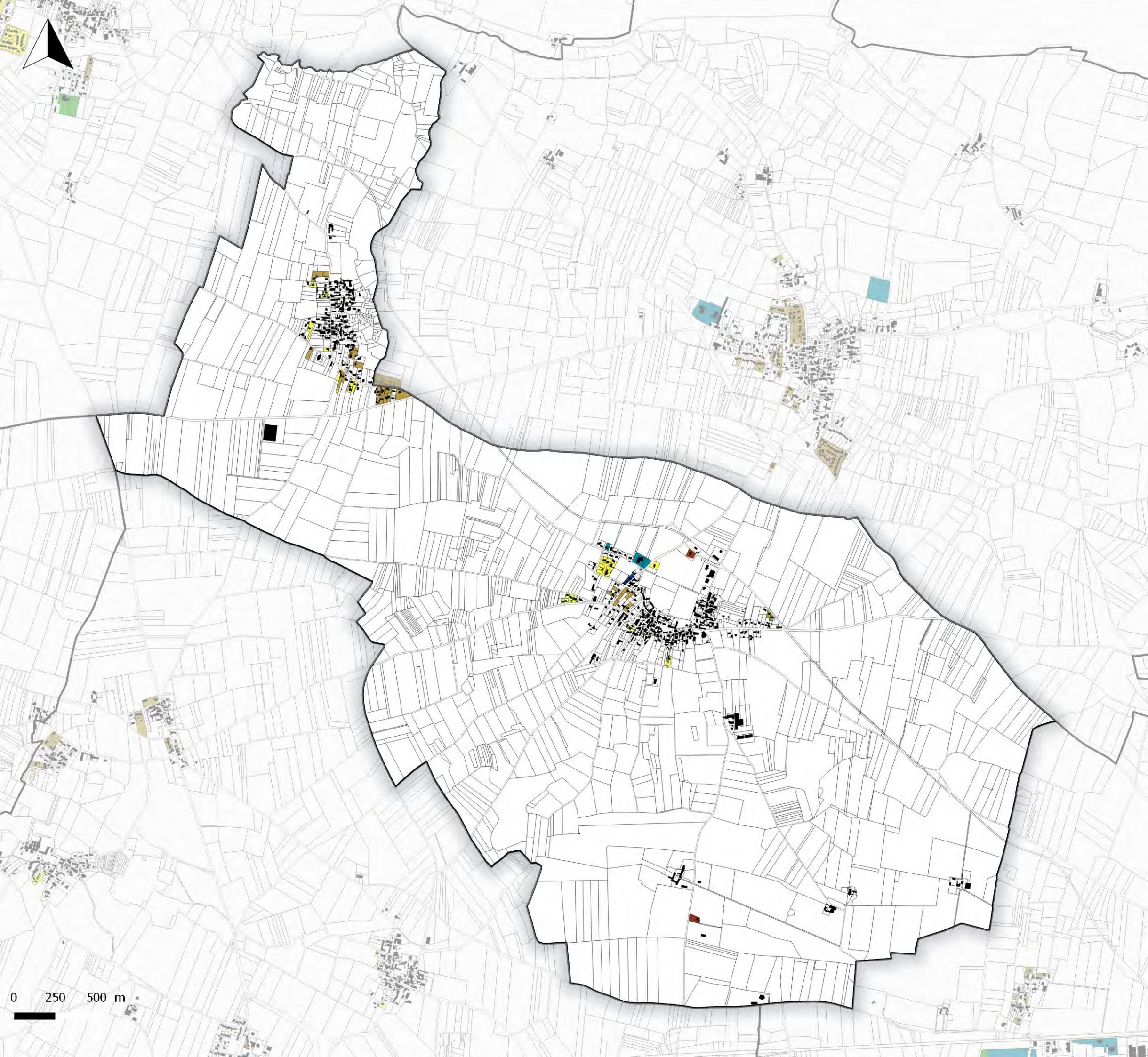
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Puyravault



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Puyravault



Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

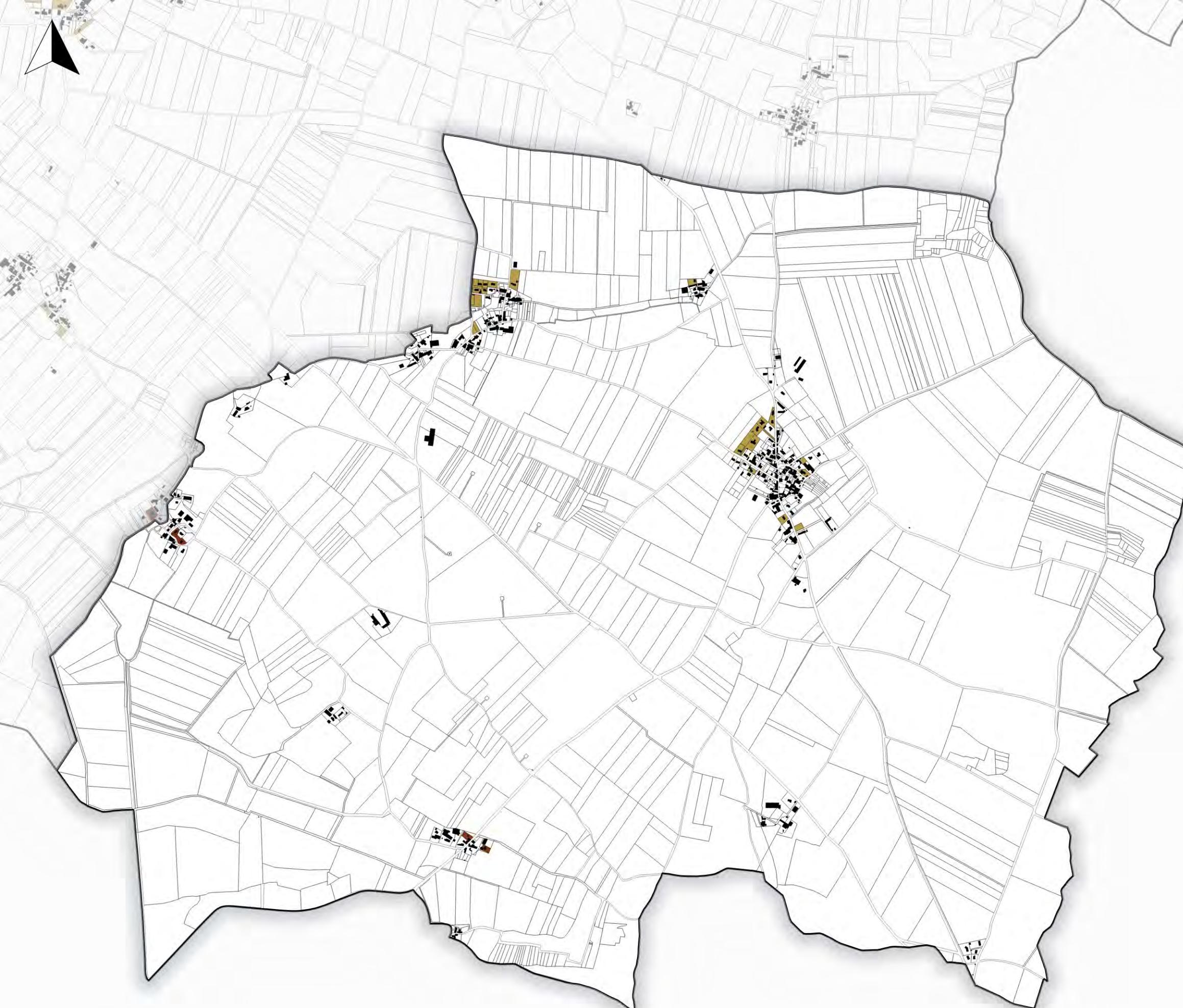
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m

Saint-Crépin



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Saint-Crépin



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

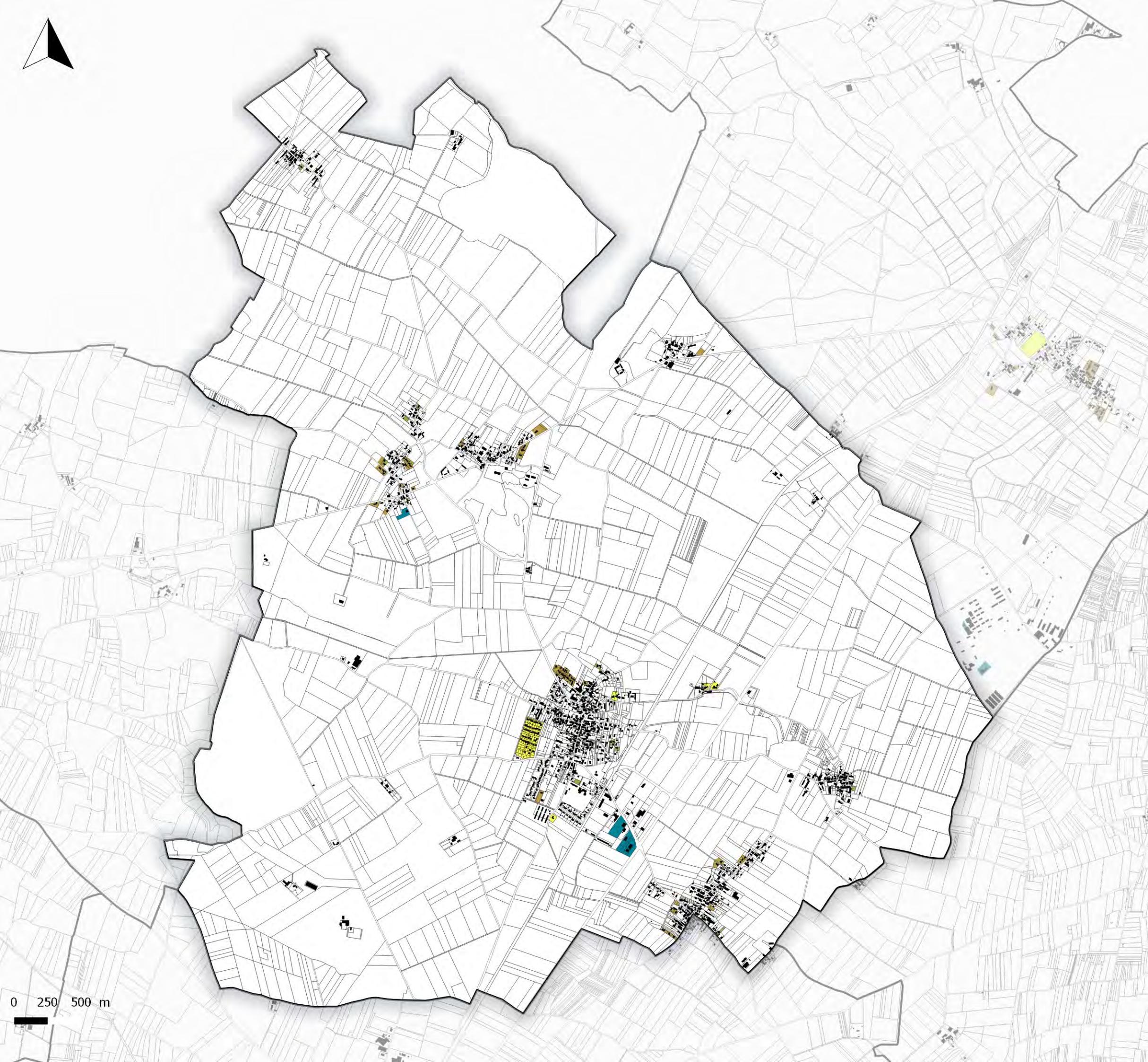
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m



Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Saint-Georges-du-Bois

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

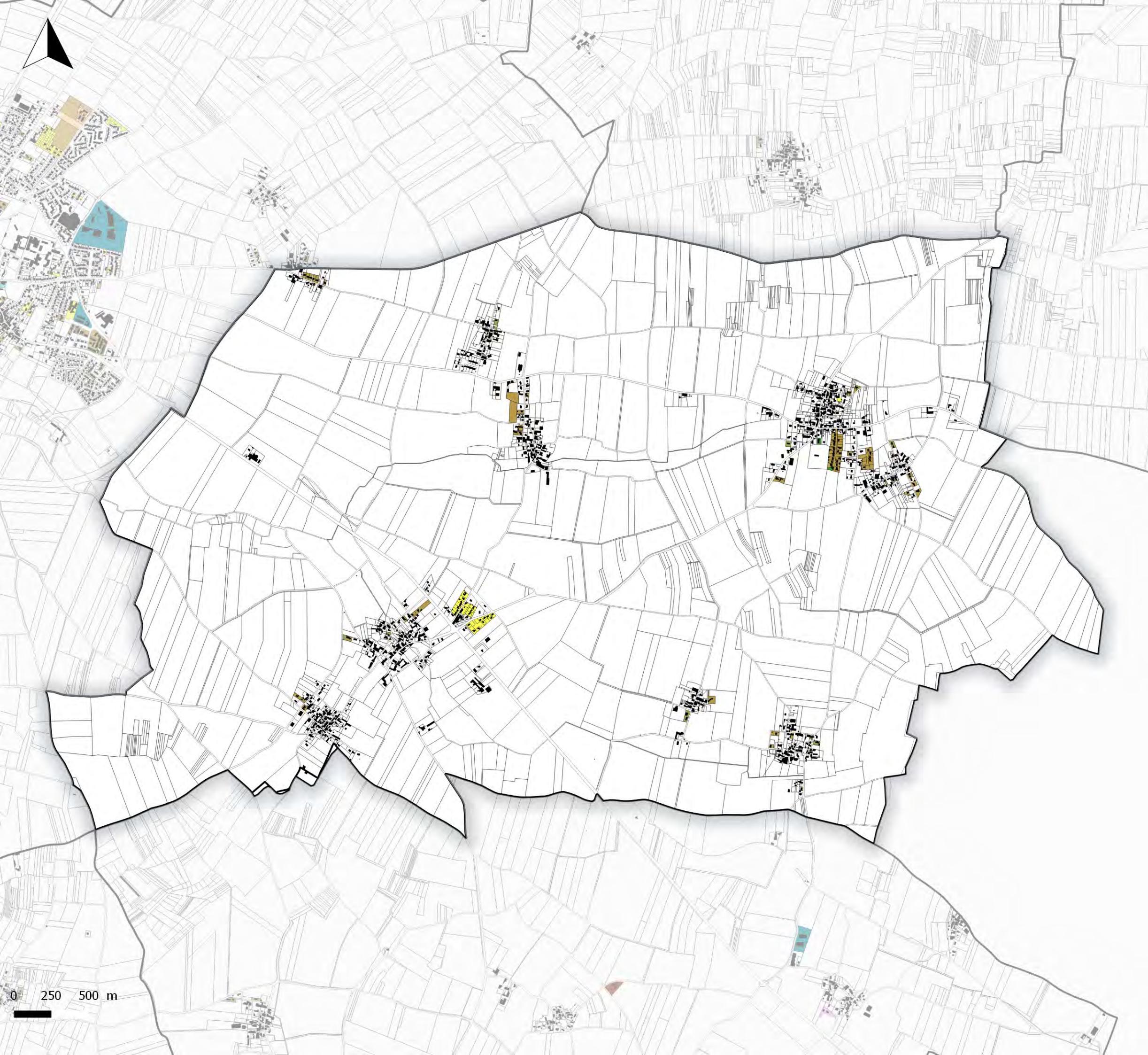
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Ausonius Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFiP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Saint-Mard



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Saint-Mard

Aunis-Sud
MRC Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

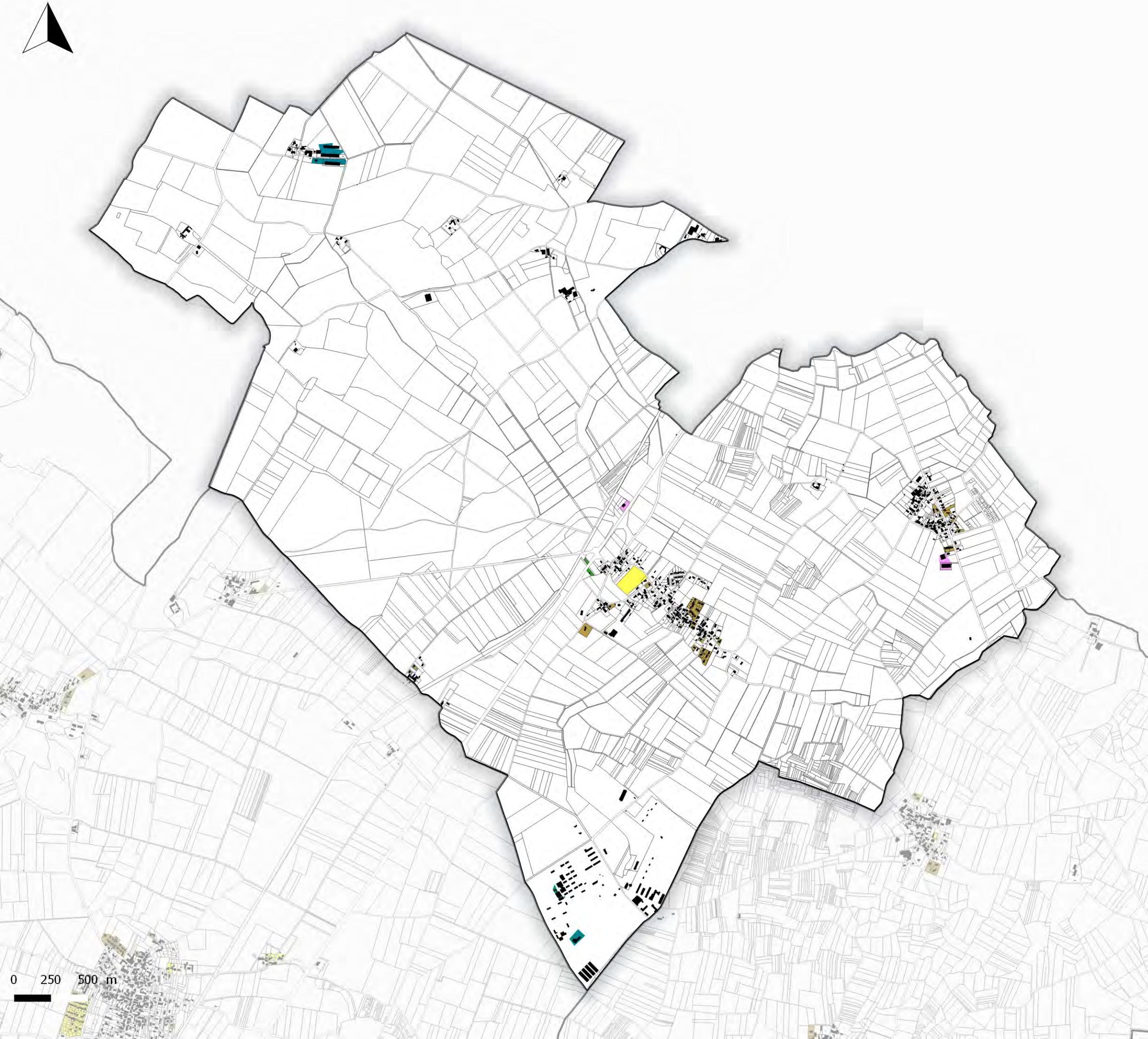
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Saint-Pierre-d'Amilly



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

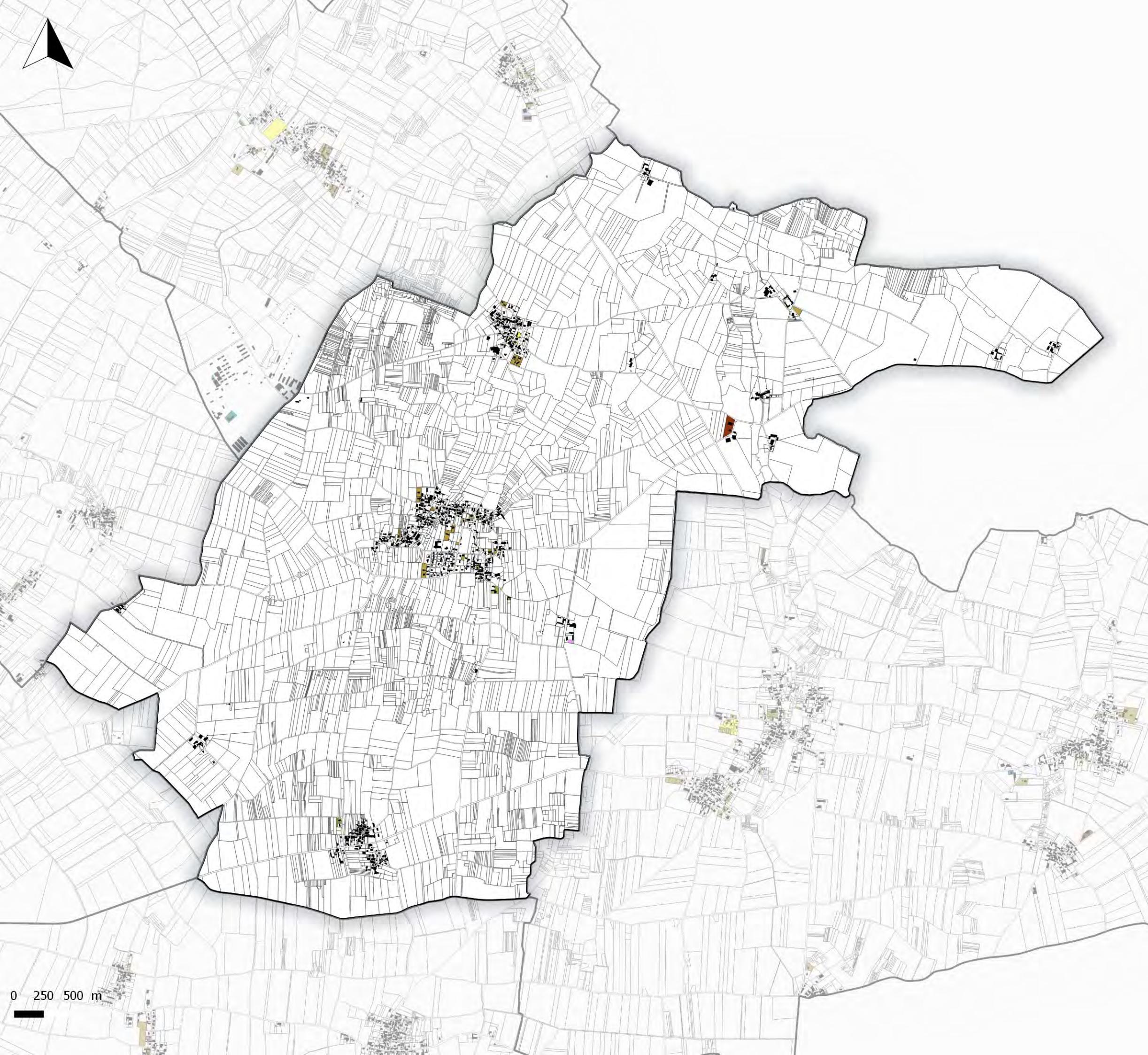
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Aunis-Sud
Mémo Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
conseil et soutien

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

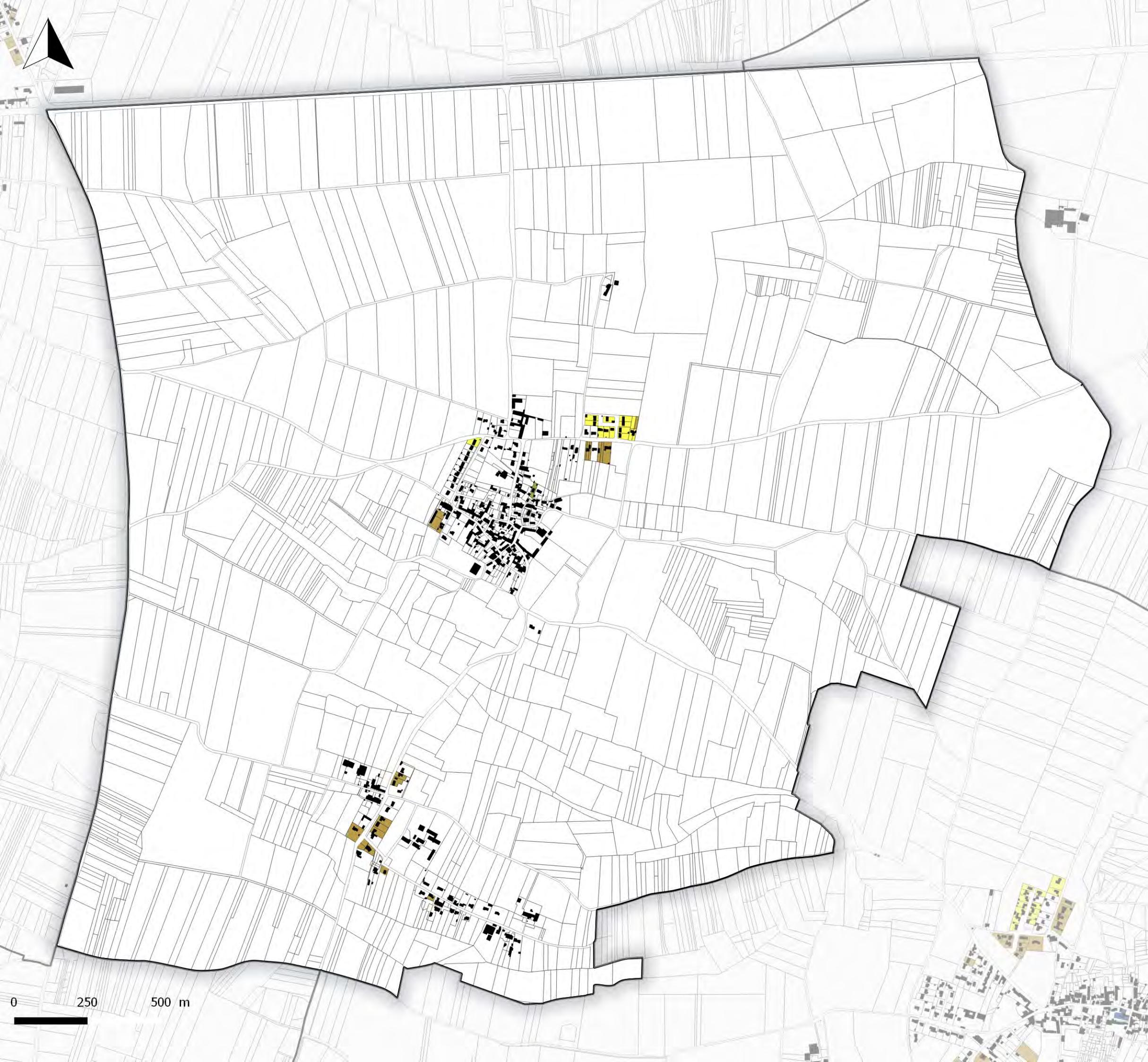
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



St-Pierre-la-Noue (Péré)

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

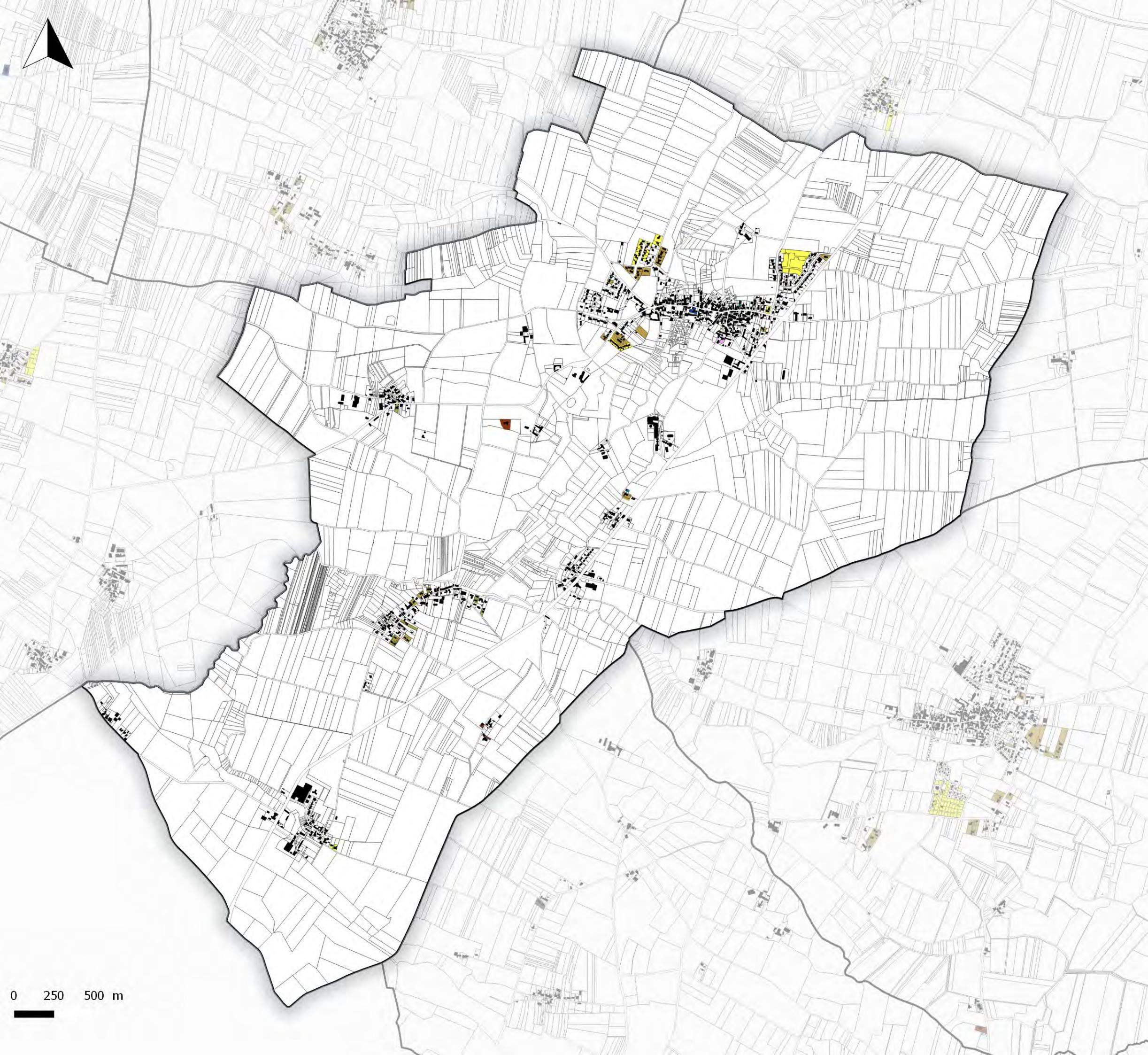
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Autun Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de Présentation
Destination de la consommation des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

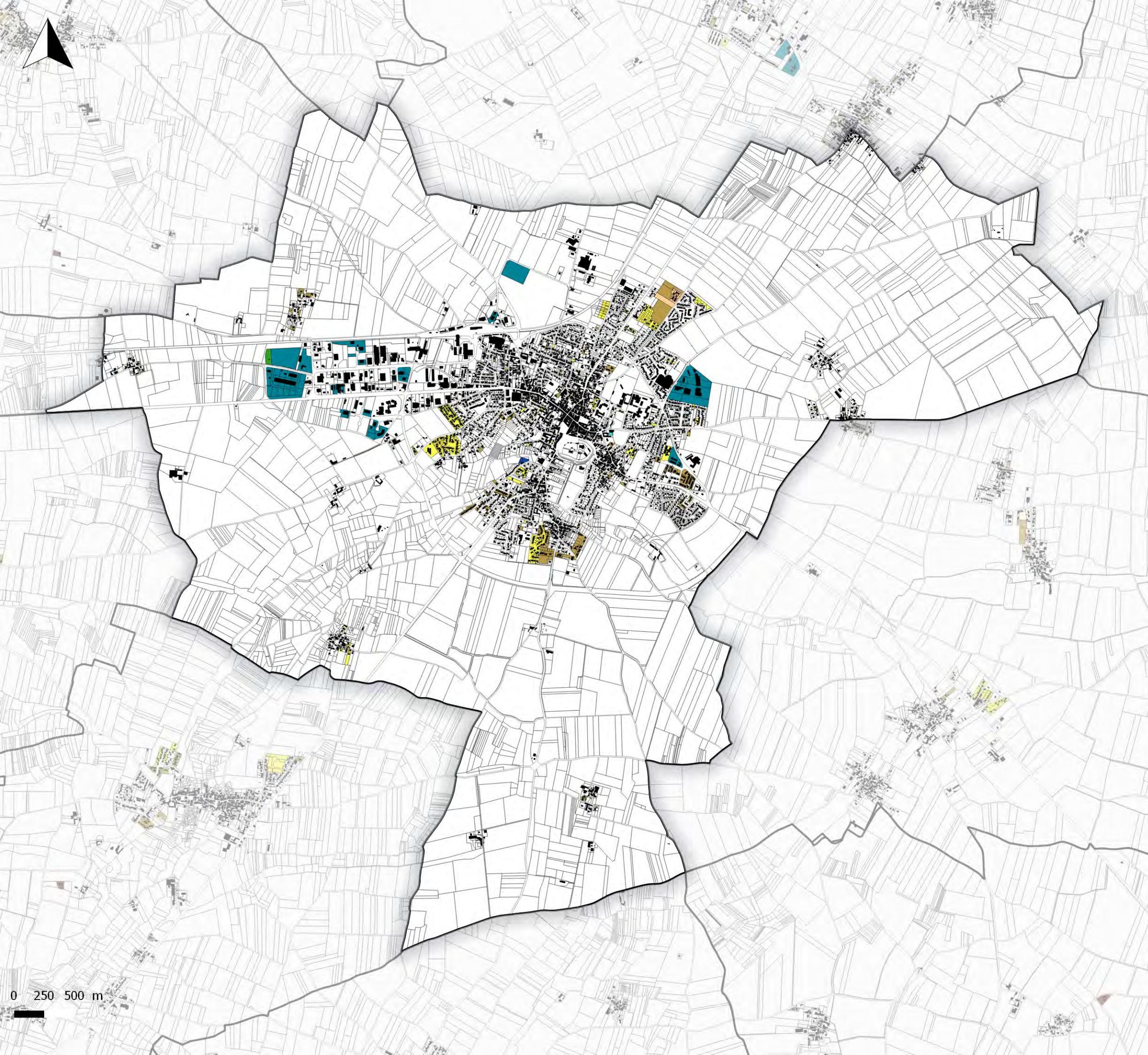
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIFP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Surgères



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Surgères



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19

Virson



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Virson

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

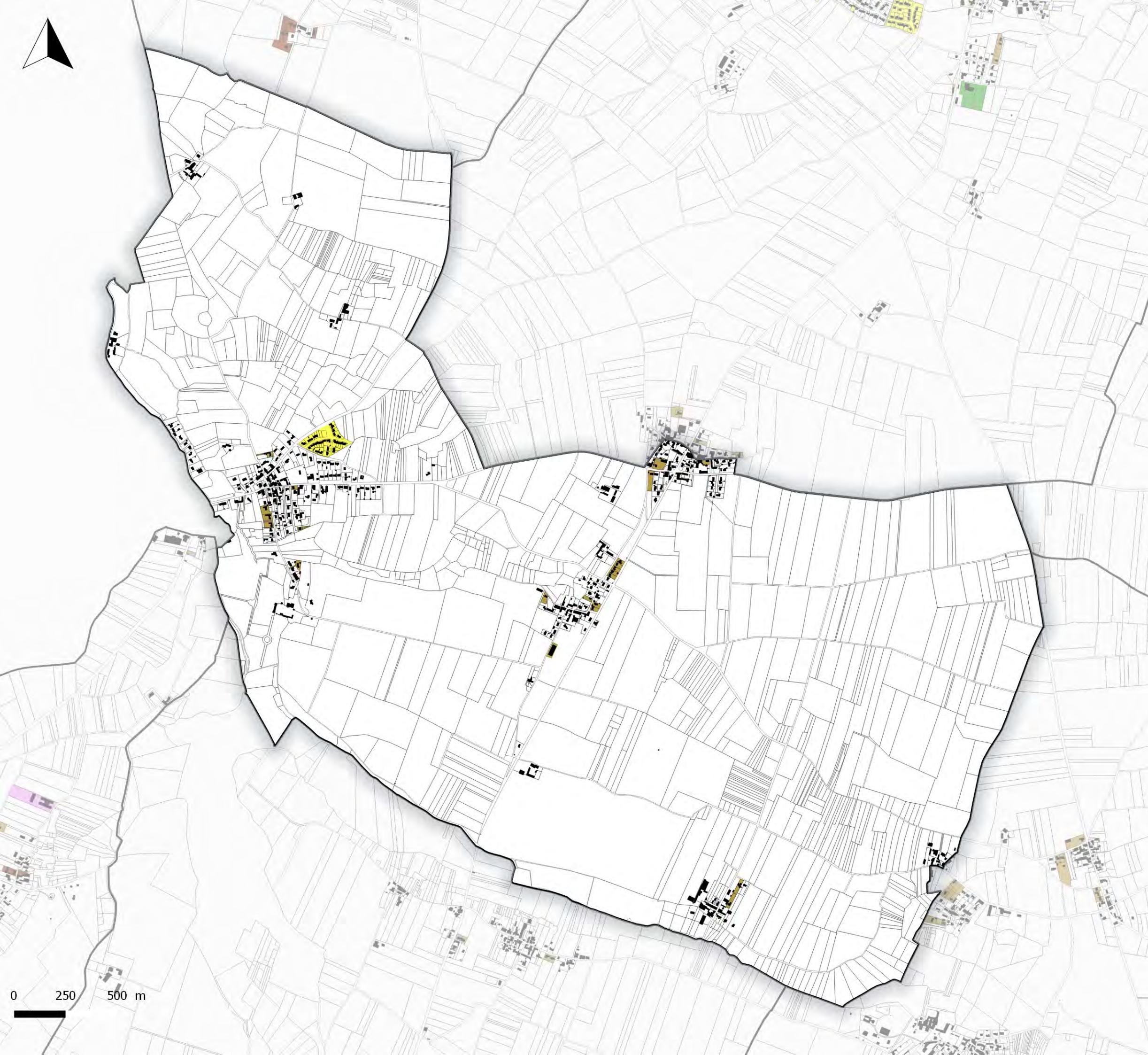
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGIF 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



Vouhé



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF

Vouhé

Aunis-Sud
Mémo Communauté de Communes

even
CONSEIL

CITADIA
Groupe Cot

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil © le 01/04/19



PLU-I-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12.4

Inventaire du patrimoine
bâti à protéger

Patrimoine bâti

Article L151-19 :

Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

L'ensemble des bâtiments inventoriés ci-après participent, par leur caractère architectural, à la mise en valeur du patrimoine de la collectivité.

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
1	Anais	A 23	Eglise Saint-Pierre	
2	Anais	A 600	Château	
3	Anais	00 A 601	Château	
4	Ardillières	AB 3		
5	Ardillières	AB 156		
6	Ardillières	AB 26		
7	Ardillières	AB 209		
8	Ardillières	AA 173		
9	Ardillières	AA 170	Puit	
10	Ardillières	AB 99		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
11	Ardillières	AB 124		
12	Ardillières	AA 160		
13	Ardillières	AA 67		
14	Ardillières	AA 142		
15	Ardillières	AA 147		
16	Ardillières	AA 317		
17	Ardillières	Rue	Puit	
18	Ardillières	AA 78		
19	Ardillières	AA 81		
20	Ardillières	AA 83		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
21	Ardillières	AA 99, AA 100	Puit	
22	Ardillières	AA 119	Puit	
23	Ardillières	AA 213	Puit	
24	Ardillières	AA 215	Puit	
25	Ardillières	Rue	Puit	
26	Ardillières	AA 247, AA 294	Puit	
27	Ardillières	AA 191	Puit	
28	Ardillières	ZA 89		
29	Ardillières	AB 20	Puit	
30	Ardillières	AB 52		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
31	Ardillières	AB 38		
32	Ardillières	AB 154, AB 155	Puit	
33	Ardillières	AB 90, AB 147	Eglise	
34	Ardillières	AB 81, AB 82, AB 83		
35	Ardillières	AB 63		
36	Ardillières	AB 71		
37	Ardillières	AB 69		
38	Ardillières	AB 135		
39	Ardillières	ZI 113		
40	Ardillières	ZI 126		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
41	Ardillières	B 816		
42	Ardillières	B 757		
43	Ardillières	B 820		
44	Ardillières	B 681		
45	Ardillières	Rue		
46	Ardillières	B 499		
47	Ardillières	B 819		
48	Ardillières	B 522		
49	Ardillières	Route	Pont	
50	Ardillières	D 580		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
51	Ballon	AA 134	Puit	
52	Ballon	AA 52		
53	Ballon	AA 144		
54	Ballon	AA 220		
55	Ballon	AA 149		
56	Ballon	Rue		
57	Ballon	AA 306		
58	Ballon	AA 173		
59	Ballon	AA 62		
60	Ballon	Rue		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
61	Ballon	AA 55		
62	Ballon	Rue	Puit	
63	Bouhet	B 513		
64	Bouhet	B 434		
65	Bouhet	B 762		
66	Bouhet	B 765		
67	Bouhet	A 220		
68	Bouhet	B 750		
69	Bouhet	B 468, B 469		
70	Bouhet	B 740		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
71	Bouhet	B 603		
72	Bouhet	B 769		
73	Bouhet	B 646		
74	Bouhet	B 731		
75	Bouhet	A 260		
76	Bouhet	A 287		
77	Bouhet	C 504		
78	Bouhet	D 324		
79	Bouhet	D 283		
80	Bouhet	B 556		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
81	Breuil-La-Réorte	D 326		
82	Breuil-La-Réorte	ZI 96		
83	Breuil-La-Réorte	A 334		
84	Chambon	B 980, B 1115	Château de Marlorges et dépendances	
85	Chambon	A 733	Maison de maître	
86	Chambon	A 147, A 149	Eglise Chambon-bourg	
87	Chambon	C 194	Maison de maître	
88	Chambon	C 196	Maison de maître	
89	Chambon	D 1006, D 1008, D 168, D 940, D 32, D 758, D 932, D 934	Maisons de maître le Chers	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
90	Chambon	E 368, D 459, D 964, E 365, D 456, D 960, D 471, E 367, D 1041, D 469, D 819, D 1043, D 463, D 468, D 470, D 817, D 474	Hameau typique Vandon	
91	Chambon	B 1251, B 1222	Gare et ancien hôtel	
92	Ciré d'Aunis	AB 144		
93	Ciré d'Aunis	AA 374		
94	Ciré d'Aunis	AA 310		
95	Genouillé	A 1013, A 521, A 886	Château du Fief	
96	Genouillé	G 1196, G 1197	Maison de marais	
97	Genouillé	ZT 27	Puit	
98	Genouillé	Route	Pont	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
99	Genouillé	Route	Pont	
100	Genouillé	AB 87	Fontaine	
101	Genouillé	ZL 114	Lavoir	
102	Genouillé	ZI 13	Puit	
103	Genouillé	ZH 35	Lavoir	
104	Genouillé	C 163	Puit	
105	Genouillé	D 867	Pigeonnier	
106	Genouillé	Route	Pont	
107	Genouillé	Route	Pont	
108	Genouillé	D 998	Puit	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
109	Genouillé	G 1121	Maison de marais	
110	Landrais	B 636	Eglise Saint-Béatrice	
111	Landrais	C 567	Château de Chaban	
112	Landrais	C 551	Maison de maître et dépendances	
113	Landrais	C 542	Pigeonnier	
114	Landrais	B 653	<u>Ecole</u>	
115	Landrais	B 1688		
116	Landrais	ZK 106		
117	Landrais	B 1552		
118	Landrais	B 1552		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
119	Landrais	B 1553		
120	Landrais	B 26		
121	Landrais	D 444		
122	Landrais	B 30		
123	Landrais	B 1643		
124	Landrais	D 755		
125	Landrais	D 285		
126	Landrais	ZC 100		
127	Landrais	A 352		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
128	Le Thou	AA 175		
129	Marsais	AB 97	Eglise Saint-Vivien	
130	Marsais	AB 313		
131	Marsais	AB 203		
132	Marsais	ZK 120		
133	Marsais	ZK 118		
134	Marsais	ZR 28		
135	Marsais	AM 203		
136	Marsais	AM 98		
137	Puyravault	C 523	Chambres d'hôtes	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
138	Puyravault	C 826	Chambres d'hôtes	
139	Puyravault	C 158	Eglise Sainte-Trinité	
140	Puyravault	C 152	Ancien prieuré	
141	Puyravault	C 156	Cours du prieuré	
142	Puyravault	A 358, A 560	Chapelle Saint-Eutrope	
143	Puyravault	A 256		
144	Puyravault	A 543		
145	Puyravault	C 560		
146	Puyravault	C 561		
147	Puyravault	C 212		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
148	Puyravault	C 693		
149	Puyravault	C 898		
150	Puyravault	C 510		
151	Saint-Crépin	A 796	Pigeonnier	
152	Saint-Crépin	C 70	Pigeonnier	
153	Saint-Crépin	A 506	Ancienne ferme	
154	Saint-Crépin	A 731	Maison de maître	
155	Saint-Crépin	A 1095	Maison de maître	
156	Saint-Crépin	A 1181	Lavoir	
157	Saint-Pierre-La-Noue	D 564	Four	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
158	Saint-Pierre-La-Noue	A 271	Moulin	
159	Saint-Pierre-La-Noue	F 127	Moulin	
160	La Devise	352 ZK 23		
161	La Devise	352 B 404		
162	La Devise	352 A 810		
163	La Devise	352 ZI 7		
164	La Devise	352 ZI 99		
165	La Devise	352 A 45		
166	Saint-Mard	C 380	Eglise Saint-Médard	
167	Saint-Mard	C 354		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
168	Saint-Mard	C 927		
169	Saint-Mard	B 368	Pierre tombale	
170	Saint-Mard	ZK 135	Pigeonnier	
171	Saint-Mard	ZK 73	Ancien moulin	
172	Saint-Mard	A 524, A 1087		
173	Saint-Mard	A 489		
174	Saint-Mard	D 403		
175	Saint-Mard	B 129		
176	Saint-Mard	A 51		
177	Saint-Pierre d'Amilly	AB 11		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
178	Saint-Pierre d'Amilly	ZR 100		
179	Saint-Saturnin-du-Bois	Rue	Lavoir et de la fontaine	
180	Saint-Saturnin-du-Bois	E 221		
181	Saint-Saturnin-du-Bois	Rue	Lavoir et abreuvoir	
182	Saint-Saturnin-du-Bois	E 371		
183	Saint-Saturnin-du-Bois	E 800		
184	Saint-Saturnin-du-Bois	A 1352		
185	Saint-Saturnin-du-Bois	A 1322		
186	Saint-Saturnin-du-Bois	C 161		
187	Saint-Saturnin-du-Bois	C 1079		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
188	Saint-Saturnin-du-Bois	C 1039		
189	Saint-Saturnin-du-Bois	C 125		
190	Saint-Saturnin-du-Bois	C 1060		
191	Saint-Saturnin-du-Bois	C 23		
192	Saint-Saturnin-du-Bois	C 66		
193	Saint-Saturnin-du-Bois	C 61		
194	Saint-Saturnin-du-Bois	C 92		
195	Saint-Saturnin-du-Bois	C 89		
196	Saint-Saturnin-du-Bois	C 44		
197	Virson	A 996		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Identifiant (n°)	Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
198	Virson	B 838		
199	Virson	A 608		
200	Virson	A 589		
201	Virson	A 984		
202	Virson	A 984		
203	Virson	A 111		
204	Vouhé	C 721		
205	Vouhé	C 106		
206	Vouhé	C 48		
207	Vouhé	C 217		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Anais

Eglise Saint-Pierre



Château



Château



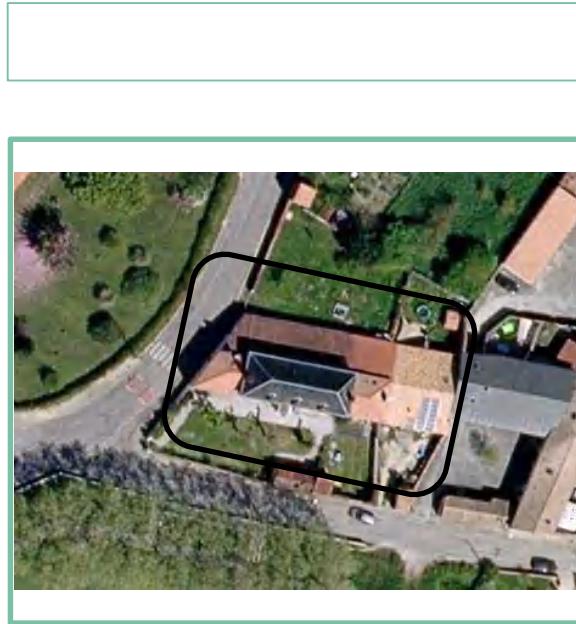
A 23

A 600

A 601

Ardillières

Puit



AB 3

AB 156

AB 26

Ardillières



AB 209



AA 173



AA 170

Puit

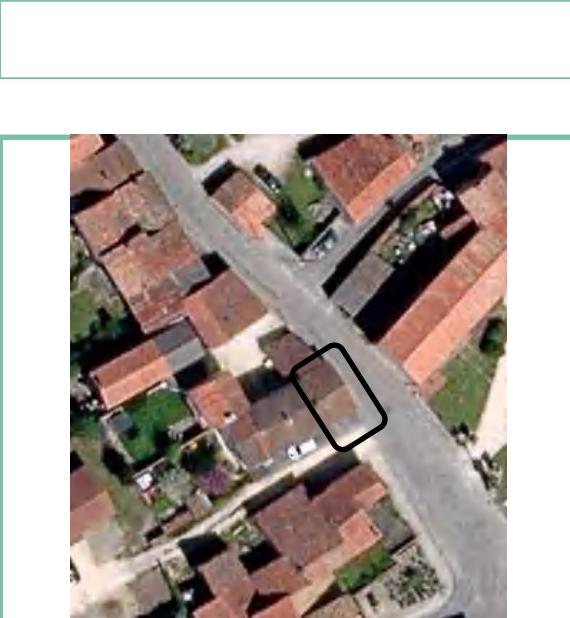
Ardillières



AB 99



AB 124

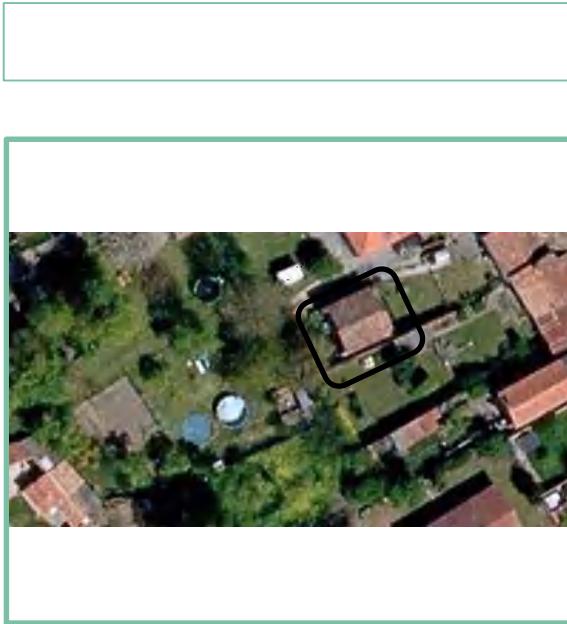


AA 160

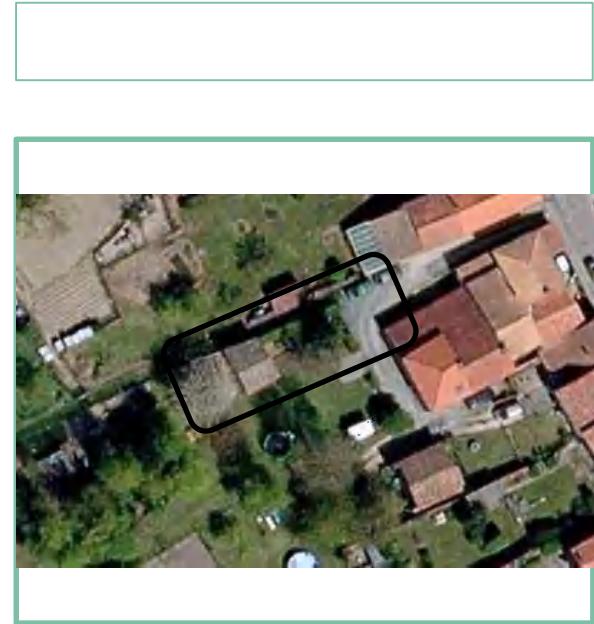
Ardillières



AA 67



AA 142



AA 147

Ardillières



AA 317

Rue

AA 78

Ardillières

Tour



Puit



Puit



AA 81

AA 83

AA 99, AA 100

Ardillières

Puit



Puit



Puit



AA 119

AA 213

AA 215

Ardillières

Puit



Puit



Puit



Rue

AA 247, AA 294

AA 191

Ardillières

Ensemble de maison



Puit



Ensemble de maison



ZA 89

AB 20

AB 52

Ardillières

Puit



AB 38



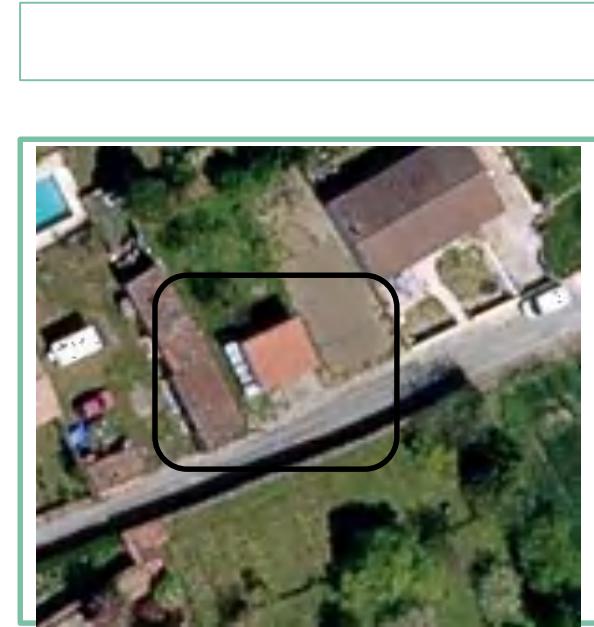
AB 154, AB 155



AB 99

Ardillières

Eglise



AB 90, AB 147

AB 81, AB 82, AB 83

AB 63

Ardillières



AB 71



AB 69



AB 135

Ardillières



ZI 113



ZI 126



B 816

Ardillières



B 757



B 820

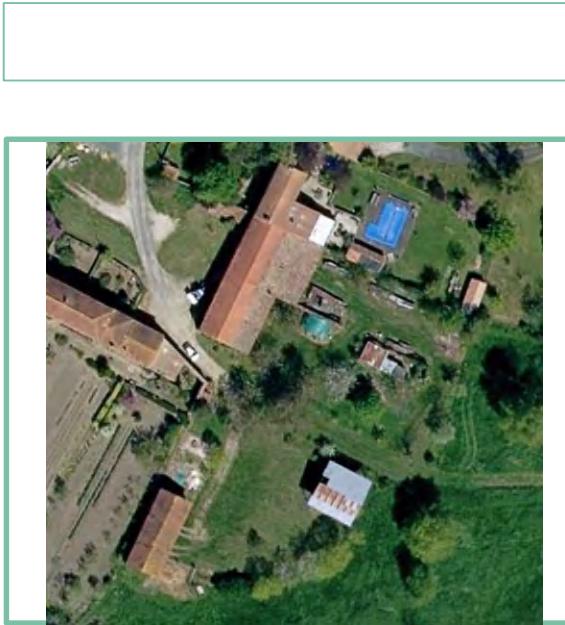


B 681

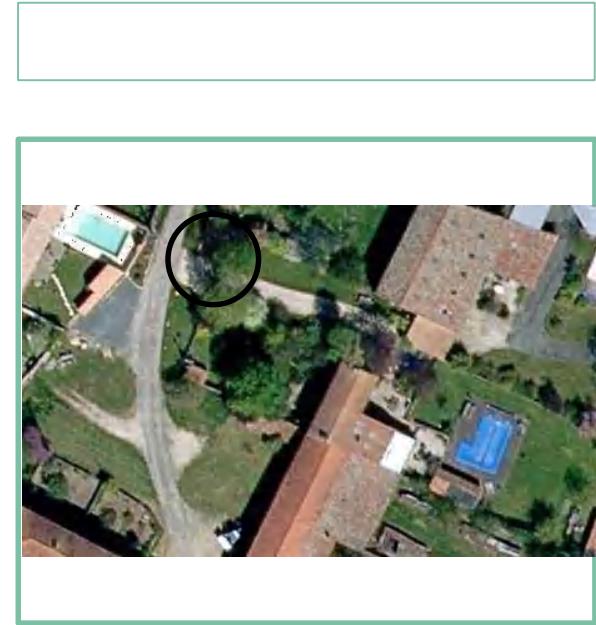
Ardillières



Rue



B 499



B 819

Ardillières



Pont



B 522

Route

D 580

Ballon

Puit

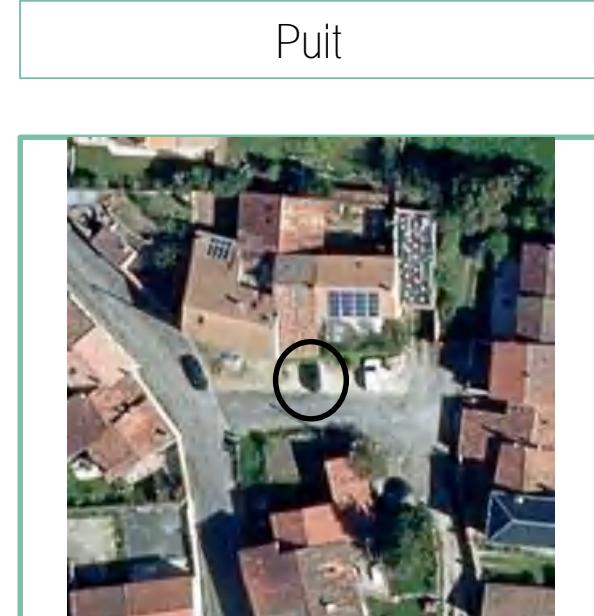
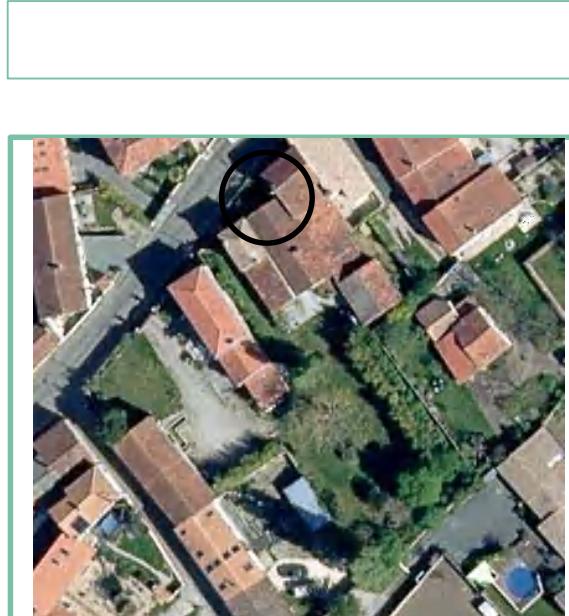


AA 134

AA 52

000 AA 144

Ballon



AA 220

AA 149

Rue

Ballon

Puit



AA 306



AA 173



AA 62

Ballon

Puit



Rue

AA 55

Rue

Bouhet

Foyer de vie



B 513



B 434



B 762

Bouhet



B 765



A 220

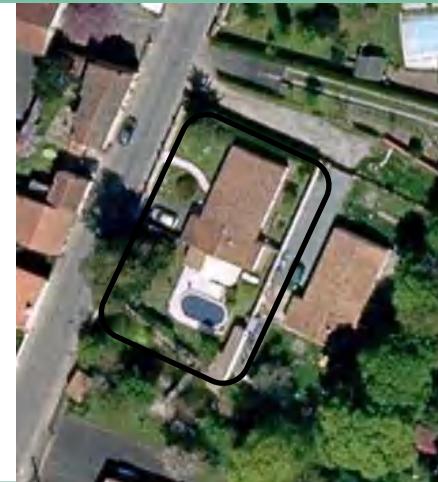


B 750

Bouhet



B 468, B 469



A 740



B 731

Bouhet



B 769



A 646

Moulin Besson



B 603

Bouhet

Le péré



C 504



A 260



A 287

Bouhet



B 556



D 324



D 283

Breuil-La-Réorte



D 326



ZI 96



A 334

Chambon

Château de Marlonges et dépendances



Maison de maître



Eglise Chambon-bourg



B 980, B 1115

A 733

A 147, A 149

Chambon

Maison de maître Savarit



Maison de maître le Cher



Hameau typique de Vandon



C 194, C 196

D 1006, D 1008,
D 168, D 940,
D 32, D 758,
D 932, D 934

E 368, D 459, D 964, E 365,
000 D 456, D 960, D 471, E
367, D 1041, D 469, D 819, D
1043, D 463, D 468, D 470, D
817, D 474

Chambon

Gare et ancien hôtel



B 1251, B 1222

D 32

Ciré d'Aunis



AB 144



AA 374



AA 310

Eglise

Genouillé

Château du Fief



Maison du marais



Puit



A 1013, A 521, A 886

G 1196, 1197

ZT 27

Genouillé

Pont



Pont



Fontaine



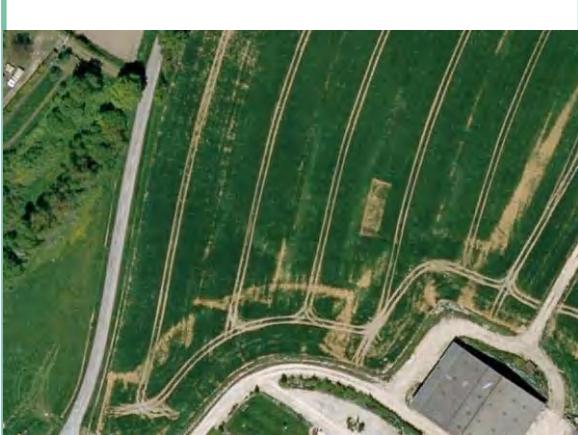
Rue

Rue

AB 87

Genouillé

Lavoir



Puit



Lavoir



ZL 114

ZI 13

AH 35

Genouillé

Puit



Pigeonnier



Pont



C 163

D 867

Rue

Genouillé

Pont



Puit



Maison de marais



Rue

D 998

G 1121

Genouillé



C 998, C 1003

Landrais

Eglise Sainte-Béatrice



Château de Chaban



Maison de maître



B 636

C 567

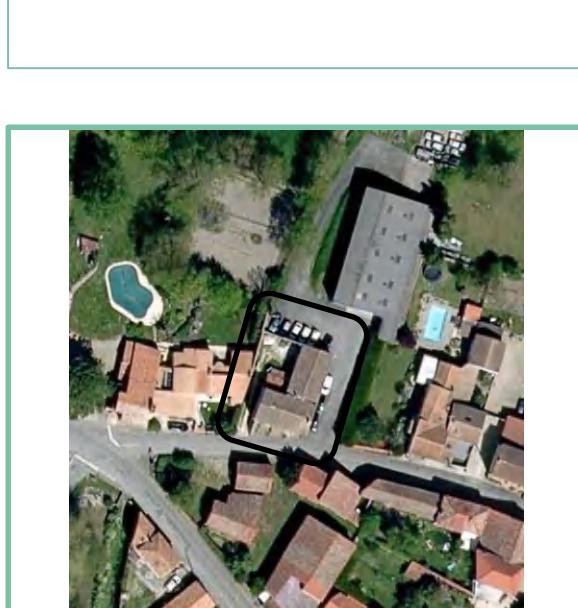
C 551

Landrais

Pigeonnier



Ecole



C 542

B 653

B 1688

Landrais



ZK 106



B 1552



B 1552

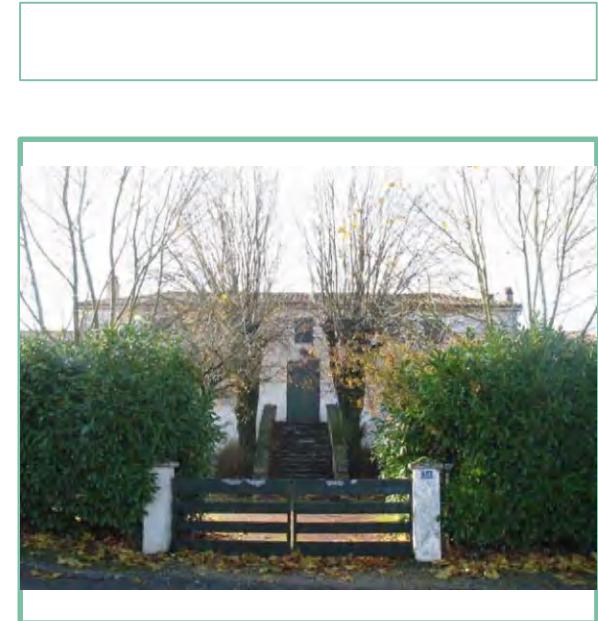
Landrais



B 1553



B 26, B 30



D 444

Landrais



B 1643



D 755



D 285

Landrais

Lieu-dit le Fief de la pointe



Lieu-dit des Egaux



ZC 100

A 352

Le Thou



AA 175

Marsais

Eglise-Saint-Vivien



AB 97

AB 313

AB 203

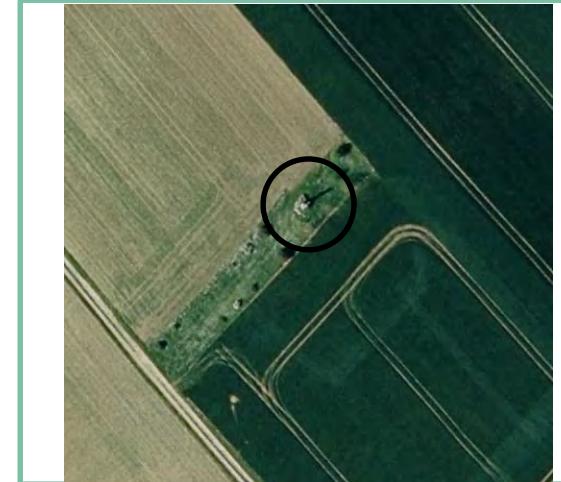
Marsais



ZK 118



ZK 120



ZR 28

Marsais



AM 203



AM 98

Puyravault

Chambres d'hôte



Chambres d'hôte



Eglise Sainte-Trinité



C 523

C 826

C 158

Puyravault

Ancien prieuré



Cours du prieuré



Chapelle Saint-Eutrope



C 152

C 156

A 358, A 560

Puyravault



A 256



A 543



C 560

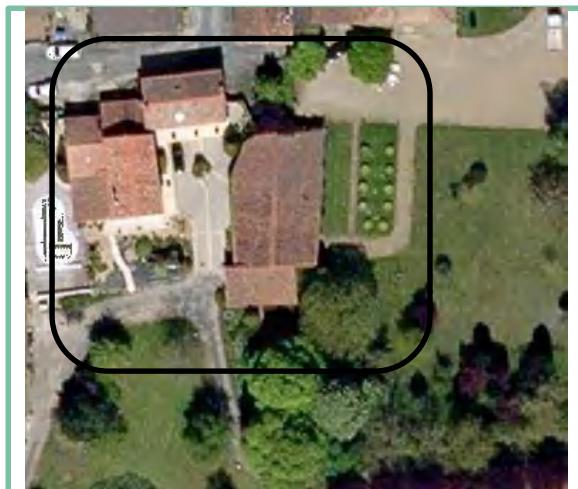
Puyravault



C 561



C 212



C 693

Puyravault



C 898



C 510

Saint-Crépin

Pigeonnier



Pigeonnier



Ancienne ferme



A 796

C 70

A 506

Saint-Crépin

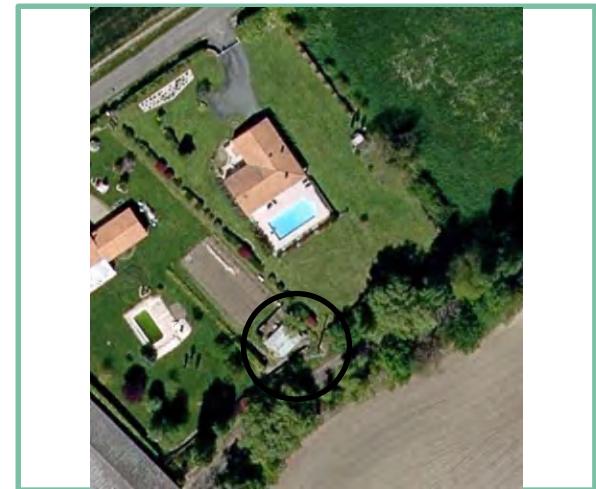
Maison de maîtres



Maison de maîtres



Lavoir



A 731

A 1095

A 1181

Saint-Pierre-La-Noue

Four



Moulin



Moulin



D 564

A 271

F 127

La Devise



352 ZK 23



352 B 404



352 A 810

La Devise



352 ZI 7

352 ZI 99

352 A 45

Saint-Mard

Eglise Saint-Médard



Ancienne forge



C 380



C 354

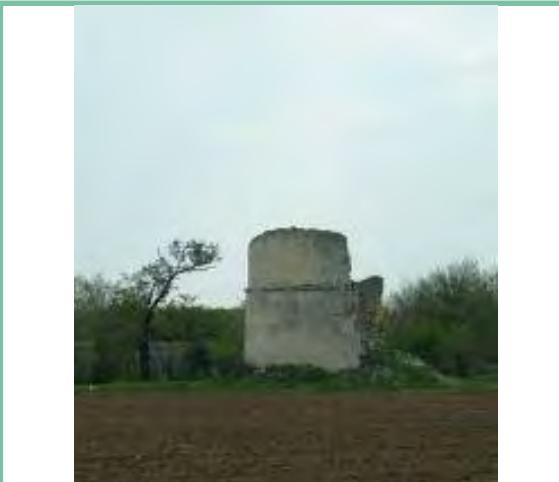
C 927

Saint-Mard

Pierre tombale



Pigeonnier



Ancien moulin



B 368

ZK 135

ZK 73

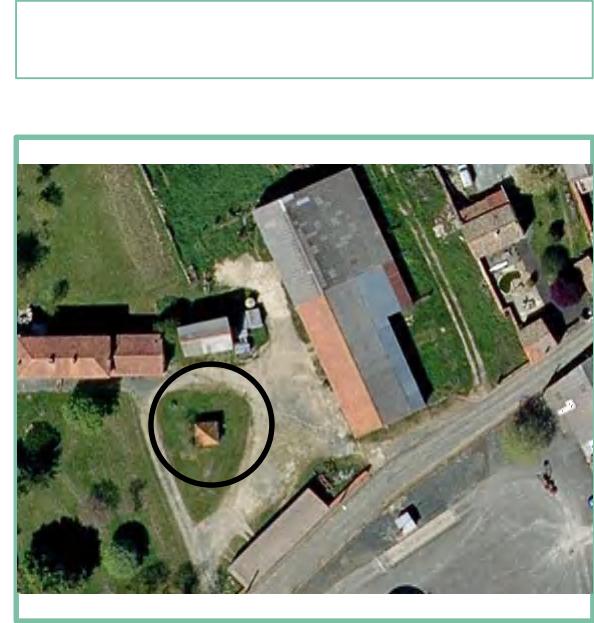
Saint-Mard



A 524, A 1087



A 489



A 403

Saint-Mard



B 129

A 51

Saint-Pierre d'Amilly



AB 11



ZR 100

Saint-Saturnin-du-Bois

Lavoir de la fontaine



Lavoir et abreuvoir



Rue

E 221

Rue

Saint-Saturnin-du-Bois



E 372



E 800



A 1352

Saint-Saturnin-du-Bois



A 1322



C 161



C 1079

Saint-Saturnin-du-Bois



C 1039



C 125



C 1060

Saint-Saturnin-du-Bois



C 23



C 66



C 61

Saint-Saturnin-du-Bois



C 92



C 89



C 44

Virson

Le moulin des haies



Pont



A 996



B 838

A 608

Virson

Château



A 589

A 984

A 111

Vouhé



C 72



C 106



C 48

Vouhé



C 217

Rue

Rue